# **MLC PROMOTION**

**RUE VICTOR HUGO - VIMY (62)** 

**DIAGNOSTIC DE POLLUTION DES SOLS** 

(MISSIONS CODIFIEES INFOS ET DIAG SELON LA NORME CODIFIEE NFX 31-620)



**RAPPORT** 

RFE2023.0630.V01

Septembre 2023



# **MLC PROMOTION**

# **RUE VICTOR HUGO - VIMY (62)**

# **DIAGNOSTIC DE POLLUTION DES SOLS**

# (MISSIONS CODIFIEES INFOS & DIAG SELON LA NORME CODIFIEE NFX 31-620)

Nature document	RAPPORT				
Référence document	RFE2023.0630.V01				
Référence interne	100735	Date		03/11/2023	
Version	V01	Modifications		-	
Etude pollution					
Chef de projet	Jonathan FLINOIS	Fonction	Fonction Chargé d'études		
Superviseur	Sylvain AGLAVE	Fonction	Fonction Responsable d'activité Sites et Sols Po		
Codification selon la	INFOS DIAC	INITIOS PIAC			
norme NFX 31-620	INFOS, DIAG				
Destinataire					
Société	MLC PROMOTION	Interlocuteurs	terlocuteurs Monsieur LEWANDOWSKI		
Societe	IVILE PROIVIOTION	<u>m.le</u>		.lewandowski@mlc-promotion.fr	
Référence qualité					
Mod	Modèle document RFE2018.000.V00-201809				

Référence: RFE2023.0630.V01



# **SOMMAIRE**

Résumé no	on technique	8
Résumé te	echnique	10
1. Introd	duction	13
1.1 Con	ntexte de l'étude	13
1.2 Nor	malisation de l'étude	13
1.3 Doc	cuments consultés et textes de référence	14
2. Etude	e historique et documentaire	15
2.1 Visi	te de site (Mission A100 selon la norme NFX 31-620)	15
2.1.1	Localisation du site d'étude	15
2.1.2	Projet d'aménagement	18
2.1.3	Compte rendu de la visite de site	
2.1.4	Synthèse du diagnostic simplifié de pollution des sols	19
2.2 Etu	de historique, documentaire et mémorielle (Mission A110 selon la norme NFX 31-62	0) 22
2.2.1	Objectifs	22
2.2.2	Recensements nationaux	22
2.2.3	Consultation des photographies aériennes anciennes	25
2.2.4	Consultation des plans issus ses bases de données anciennes	30
2.2.5	Inventaire des incidents connus	31
2.2.6	Synthèse des données historiques et identification des activités potentiellement pol 31	luantes
2.3 Etu	de de vulnérabilité des milieux (Mission A120 selon la norme NFX 31-620)	33
2.3.1	Topographie	33
2.3.2	Climatologie	
2.3.3	Contexte hydrologique	36
2.3.4	Contexte géologique	37
2.3.5	Contexte hydrogéologique	38
2.3.6	Cartographie des risques naturels	40
2.3.7	Zones protégées	
2.3.8	Synthèse : cibles, sensibilité et vulnérabilité	42
3. Elabo	pration d'un programme prévisionnel d'investigations et de surveil	lance
	x (Mission A130 selon la norme NFX 31-620)	
3.1 Ouv	vrages et investigations antérieures présents dans la zone d'étude	43
	men des contraintes du terrain	

Référence : RFE2023.0630.V01



3	3.3	Stratégie d'investigations prévisionnelle	43
3	.4	Stratégie d'échantillonnage prévisionnelle	46
3	3.5	Stratégie d'analyses prévisionnelle	46
3	.6	Protocoles de conservation des échantillons	48
3	3.7	Modalités de gestion des déchets	48
3	8.8	Schéma conceptuel initial	49
4.		élèvements, mesures, observations et/ou analyses sur les sols (Mission elon la norme NFX31-620)	
	.1	Démarches préalables à l'intervention	
	2	Stratégie d'investigations	
		Réalisation des sondages	
	.3	Synthèse des problèmes, difficultés et anomalies rencontrés	
	.4	Constats réalisés lors des sondages	
4	4.5	<u> </u>	
	4.5		
	4.5		
	.6	Stratégie d'échantillonnage	
	.7	Conditionnement et conservation des échantillons	
4	.8	Laboratoire et stratégie analytique	55
5.	Ca	rottages et analyses des enrobés	<b>56</b>
5	.1	Stratégie d'investigations	56
5	.2	Réalisation des carottages	57
5	.3	Synthèse des problèmes, difficultés et anomalies rencontrés	57
5	.4	Constats réalisés lors des carottages	57
5	.5	Stratégie d'échantillonnage	57
5	.6	Conditionnement des échantillons	57
5	.7	Laboratoire et stratégie analytique	57
6. NF		terprétation des résultats des investigations (Mission A270 selon la nor -620)	
	5.1	Choix des valeurs de référence	
	5.2	Présentation des résultats d'analyses	
		·	65



6.3.1 Constat et interprétation des résultats d'analyses sur les sols65 6.3.2 Interprétation des résultats d'analyses sur les enrobés68	
6.4 Définition des mesures de gestion simple69	•
7. Conclusion	n
7. Conclusion	0
TABLEAUX	
Tableau 1 : Missions demandées et correspondance avec les éléments de la norme NF X 31-620	13
Tableau 2 : Documents et données utilisés	14
Tableau 3 : Caractéristiques du site	15
Tableau 4 : Sites BASIAS recensés à proximité du site	23
Tableau 5 : Synthèse des principales observations	29
Tableau 6 : Stratégie d'investigation prévisionnelle	45
Tableau 7 : Stratégie d'analyses prévisionnelle	47
Tableau 8 : Modalités de gestion des déchets	48
Tableau 9 : Stratégie des investigations suivies	52
Tableau 10 : Stratégie d'échantillonnage	54
Tableau 11 : Stratégie analytique appliquée	55
Tableau 12 : Stratégie des investigations suivies pour les enrobés	56
Tableau 13 : Stratégie d'échantillonnage des enrobés	57
Tableau 14 : Légende des résultats d'analyses	59
Tableau 15 : Résultats d'analyses des sols (1/4)	60
Tableau 16 : Résultats d'analyses des sols (2/4)	61
Tableau 17 : Résultats d'analyses des sols (3/4)	62
Tableau 18 : Résultats d'analyses des sols (4/4)	63
Tableau 19 : Résultats d'analyses des enrobés	64
Tableau 20 : Estimation financière des matériaux à évacuer	68
FIGURES	
Figure 1 : Localisation du site d'étude (IGN, 2021)	16
Figure 2 : Localisation des parcelles cadastrales concernées	17



Figure 3 : Plan masse du projet	18
Figure 4: Localisation du merlon et des anciennes installations	19
Figure 5 : Photographies de l'emplacement de la cuve enterrée et de la station-service (rapport SOL E	
Figure 6 : Photographies de la zone de déchets divers et de stockages d'huiles et de produits chimiqu	ues 20
Figure 7 : Localisation des installations du site et des investigations réalisées	21
Figure 8 : Sites BASIAS dans un rayon de 1 km autour du site	22
Figure 9 : ICPE dans un rayon de 1 km autour du site d'étude	24
Figure 10 : Caractéristiques des ICPE à proximité du site d'étude	24
Figure 11 : Photographies aériennes anciennes	29
Figure 12 : Extrait des cartes de l'état-major (à gauche) et Cassini (à droite)	30
Figure 13 : Extrait de la carte de guerre du 10 février 1917	30
Figure 14 : Synthèse des polluants traceurs présents au droit du site	32
Figure 15 : Localisation du site d'étude	33
Figure 16 : Fluctuation de la température en 2022 sur la station de Cambrai-Epinoy	34
Figure 17 : Fluctuation des précipitations en 2022 sur la station de Cambrai-Epinoy	34
Figure 18 : Rose des vents établie durant les mois de juillet et d'août 2023 au droit de la s météorologique de Lille-Lesquin	
Figure 19 : Cours d'eau dans un rayon de 1 kilomètre autour du site d'étude	36
Figure 20 : Extrait de la carte géologique d'Arras	37
Figure 21 : Log hydrogéologique au droit du site d'étude (BD LISA)	38
Figure 22 : Usage de l'eau souterraine dans un rayon de 1 km autour du site d'étude	39
Figure 23 : Aléa inondation par remontée de nappe au droit du site	40
Figure 24 : Localisation des zones protégées dans un rayon de 1 km autour du site d'étude	41
Figure 25 : Plan d'investigations prévisionnel	43
Figure 26 : Plan d'investigations prévisionnel sur projet	44
Figure 27 : Schéma conceptuel initial	49
Figure 28 : Localisation des investigations réalisées	50
Figure 29 : Localisation des investigations réalisées sur plan masse	51
Figure 30 : Localisation des carottages réalisés	56
Figure 31 : Localisation de la zone à traiter	66
Figure 32 : Localisation de la zone à traiter sur plan masse	67
Figure 33 : Maillage selon la méthode des plus « proches voisins »	67



## **ANNEXES**

Annexe 1 : Fiche de la visite de site

Annexe 2 : Diagnostic de pollution des sols de SOL ETUDE

Annexe 3 : Fiches de prélèvements des sols

Annexe 4 : Bordereaux d'analyses du laboratoire

Référence : RFE2023.0630.V01



# Résumé non technique

#### **Contexte**

Dans le cadre d'un projet d'aménagement de logements collectifs et individuels sur un site localisé rue Victor Hugo à Vimy (62), MLC PROMOTION a confié à APOGEO, la réalisation d'un diagnostic de pollution des sols.

### Etude historique et documentaire

Le site d'étude est à l'état de friche végétale mais est actuellement utilisé pour le stockage de glissières de sécurité. Le site était anciennement occupé par un garage automobile, une station de distribution de carburant et une aire de lavage.

La visite de site effectuée par un représentant d'APOGEO, a permis d'observer les vestiges du garage automobile, de l'aire de lavage et de la station-service ainsi que la présence d'un merlon sur la partie Est de l'ancien bâtiment.

D'après le diagnostic simplifié des sols réalisé au droit du site d'étude par SOL ETUDE en mai 2009, plusieurs sources potentiellement polluantes ont été identifiées à savoir : deux séparateurs à hydrocarbures, une zone de stockage de déchets divers, une zone stockage d'huiles et de produits chimiques et un parc automobile.

Le site d'étude n'est recensé dans aucune base de données d'activité potentiellement polluante gérée par le ministère de l'environnement et le BRGM.

L'étude des photographies aériennes a permis d'observer la présence de parcelles agricoles dès 1931 jusqu'en 1992 et la construction du bâtiment, de la station-service et de l'aire de lavage. Ce bâtiment et les installations annexes ont été déconstruits entre 2014 et 2016.

L'environnement du site s'est progressivement urbanisé avec la construction d'habitations aux alentours du site.

#### Etude de vulnérabilité des milieux

L'étude de vulnérabilité a conclu en la sensibilité du milieu sol et du milieu eau souterraine vis-à-vis d'une pollution potentielle en provenance du site.

#### Synthèse des investigations réalisées

Les investigations effectuées en septembre 2023 ont consisté en la réalisation 23 sondages de sols et de 4 carottages d'enrobés.

Les résultats d'analyses rendent compte de la présence d'hydrocarbures en concentrations notables et de composés volatils dans les sols au droit de l'ancienne zone de stockage de déchets divers.

L'ancienne zone de stockage de déchets est localisée au droit des futurs logements individuels. Par conséquent, nous recommandons de mettre à profit les terrassements liés au projet d'aménagement afin d'évacuer ces matériaux impactés entre 0 et 0,5 m de profondeur vers une filière adaptée.

Le coût de ces évacuations en filières est estimé à 9 000 € HT avec transport (hors terrassement). Ce montant est donné à titre indicatif.

Concernant le reste des sondages et les matériaux constitutifs du merlon, la qualité des terres est satisfaisante.

Référence : RFE2023.0630.V01



Les résultats d'analyses pratiqués sur les quatre échantillons d'enrobés sont également satisfaisant, les rares Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP) détectés sont présents à l'état de traces et l'amiante est indétectable.

Les enrobés sont donc compatibles avec un recyclage à froid ou à chaud ou une élimination en filière de type ISDI.

#### Mesures de gestion simple :

Au regard des résultats d'analyses, les mesures de gestion suivantes proposées sont les suivantes :

- Evacuation vers une filière adaptée des matériaux pollués issus de l'ancienne zone de stockage de déchets divers selon une superficie de 250 m²;
- Confinement des sols présentant des enrichissements en métaux lourds et des teneurs en hydrocarbures totaux proche du seuil d'acceptation en ISDI, selon l'arrêté ministériel du 12 décembre 2014, au droit des futurs espaces verts par des matériaux sains (terre végétale ou limons sains par exemple) d'une épaisseur minimale de 35 cm, avec mise en place d'un grillage avertisseur ou un géotextile à l'interface entre les matériaux d'apport et les sols;
- Démantèlement des anciennes installations encore présentes au droit du site. Ces travaux devront être suivis par un bureau d'études spécialisé qui pourra procéder à l'analyses d'échantillons prélevés au droit de celles-ci si des indices de pollution sont découverts;
- > Une mise à jour du présent rapport en cas de modification du projet.

Nous recommandons la réalisation d'une attestation (ATTES) prenant en compte les mesures de gestion prescrites ci-dessus dans la conception du projet d'aménagement.

Cette attestation est une pièce à joindre à la demande du Permis de Construire. Elle doit garantir que le projet d'aménagement ou de construction prend en compte l'état de pollution des sols.

Une note de synthèse mettant en parallèle les mesures de gestion proposées dans ce diagnostic et un document technique dans lequel le Client détaillera les modalités de gestion qui seront appliquées. Si les mesures proposées sont pertinentes, suffisantes et conformes aux préconisations formulées, l'attestation sera délivrée par un bureau d'études sous-traitant certifié par le LNE.

Référence: RFE2023.0630.V01



# Résumé technique

Contexte	Dans le cadre d'un projet d'aménagement de 66 logements collectifs et 41 logements individuels sur un site localisé rue Victor Hugo à Vimy (62), MLC PROMOTION a confié à APOGEO, la réalisation d'un diagnostic de pollution des sols.			
Superficie	32 463 m² – Parcelles n° 392, 404 et 405 de la section AM.			
Projet d'aménagement	D'après le plan masse du projet en date du 1 <sup>er</sup> septembre 2023, le projet d'aménagement prévoit la construction de 6 pavillons de 11 appartements, d'un béguinage sénior de 20 logements individuels et de 21 logements individuels.  Le projet prévoit également des places de stationnement extérieures et des espaces verts communs.			
Synthèse de la visite de site (A100)	D'après la visite de site effectué le 7 septembre 2023 par un représentant d'APOGEO, le site d'étude est à l'état de friche végétale mais est actuellement utilisé pour le stockage de glissières de sécurité. Le site était anciennement occupé par un garage automobile, une station de distribution de carburant et une aire de lavage.			
	D'après le diagnostic simplifié des sols réalisé au droit du site d'étude par SOL ETUDE en mai 2009, plusieurs sources potentiellement polluantes ont été identifiées à savoir : deux séparateurs à hydrocarbures, une zone de stockage de déchets divers, une zone stockage d'huiles et de produits chimiques et un parc automobile. Cette étude nous a également permis de nous renseigner sur les caractéristiques de la cuve et sur les activités et les installations présentes au droit du bâtiment.			
Synthèse sur l'étude historique et	Le site d'étude n'est recensé dans aucune base de données d'activité potentiellement polluante gérée par le ministère de l'environnement et le BRGM.			
documentaire (A110)	L'étude des photographies aériennes a permis d'observer la présence de parcelles agricoles dès 1931 jusqu'en 1992 et la construction du bâtiment, de la station-service et de l'aire de lavage. Ce bâtiment et les installations annexes ont été déconstruits entre 2014 et 2016.			
	L'environnement du site s'est progressivement urbanisé avec la construction d'habitations aux alentours du site.			
	D'après la carte de guerre du 10 février 1917, des lignes de barbelé ou des obstacles divers ont traversé le site d'étude. En effet, le territoire de Vimy a fait l'objet de nombreux affrontements durant cette guerre.			
Synthèse sur l'étude de vulnérabilité des milieux (A120)	L'étude de vulnérabilité a conclu en la sensibilité du milieu sol et du milieu eau souterrain vis-à-vis d'une pollution potentielle en provenance du site.			

Référence : RFE2023.0630.V01



# Investigations:

- 23 sondages de sol de 2 à 4 m de profondeur répartis sur l'ensemble du site;
- 4 carottages d'enrobés.

# Synthèse des investigations réalisées en septembre 2023

#### **Analyses:**

- Ech. superficiel: ISDI, 12 métaux lourds, COHV (et MTBE et HCV à proximité de la cuve et au droit de la station-service);
- Ech. profond: HCT C5-C40, BTEX, COHV et HA.
- Ech. d'enrobés : HAP et amiante (granulat et liant hydrocarboné)

Les résultats d'analyses rendent compte de la présence d'hydrocarbures totaux en concentrations notables et de composés volatils dans les sols au droit de l'ancienne zone de stockage de déchets divers.

L'ancienne zone de stockage de déchets est localisée au droit des futurs logements individuels. Par conséquent, nous recommandons de mettre à profit les terrassements liés au projet d'aménagement (futures fondations, réseaux, etc.) afin d'évacuer les sols contenant ces polluants entre 0 et 0,5 m de profondeur vers une ISDI pour les terres issues du sondage S17 et vers une filière adaptée (par exemple, une Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux, ISDND ou en biocentre) pour les terres issues des sondages T2 et S16.

Le coût de ces évacuations en filières est estimé à 9 000 € HT avec transport (hors terrassement). Ce montant est donné à titre indicatif.

## Synthèse des résultats d'analyses des sols et des enrobés

Concernant le reste des sondages, la qualité des sols est satisfaisante. En effet, les enrichissements localisés en métaux lourds sont contenus et les composés organiques sont détectés de manière diffuse pour les HCT et HAP et sont principalement indétectables pour le reste des substances analysées.

Enfin, la qualité des matériaux constitutifs du merlon est également satisfaisante. Dans le cadre d'une gestion hors site de ces terres, ces matériaux pourront être évacuées vers une ISDI.

Les résultats d'analyses pratiqués sur les quatre échantillons d'enrobés rendent compte de concentrations en Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP) inférieures aux limites de quantification du laboratoire sur l'ensemble des échantillons à l'exception du C1 au droit duquel les HAP sont présentés à l'état de traces.

Les résultats d'analyses mettent en évidence l'absence d'amiante dans le granulat et liant hydrocarboné pour les quatre échantillons d'enrobés.

Les enrobés sont donc compatibles avec un recyclage à froid ou à chaud ou une élimination en ISDI.

Référence: RFE2023.0630.V01



Au regard des résultats d'analyses, les mesures de gestion suivantes proposées sont les suivantes :

- Evacuation vers une filière adaptée des matériaux pollués issus de l'ancienne zone de stockage de déchets divers selon une superficie de 250 m²;
- Confinement des sols présentant des enrichissements en métaux lourds et des teneurs en hydrocarbures totaux proche du seuil d'acceptation en ISDI, selon l'arrêté ministériel du 12 décembre 2014, au droit des futurs espaces verts par des matériaux sains (terre végétale ou limons sains par exemple) d'une épaisseur minimale de 35 cm, avec mise en place d'un grillage avertisseur ou un géotextile à l'interface entre les matériaux d'apport et les sols;
- Démantèlement des anciennes installations encore présentes au droit du site. Ces travaux devront être suivis par un bureau d'études spécialisé qui pourra procéder à l'analyses d'échantillons prélevés au droit de celles-ci si des indices de pollution sont découverts;
- Une mise à jour du présent rapport en cas de modification du projet.

Nous recommandons la réalisation d'une attestation (ATTES) prenant en compte les mesures de gestion prescrites ci-dessus dans la conception du projet d'aménagement.

Cette attestation est une pièce à joindre à la demande du Permis de Construire. Elle doit garantir que le projet d'aménagement ou de construction prend en compte l'état de pollution des sols.

Une note de synthèse mettant en parallèle les mesures de gestion proposées dans ce diagnostic et un document technique dans lequel le Client détaillera les modalités de gestion qui seront appliquées. Si les mesures proposées sont pertinentes, suffisantes et conformes aux préconisations formulées, l'attestation sera délivrée par un bureau d'études sous-traitant certifié par le LNE.

Mesures de gestion définies

Référence: RFE2023.0630.V01



#### 1. Introduction

#### 1.1 Contexte de l'étude

Dans le cadre d'un projet d'aménagement de 66 logements collectifs et 41 logements individuels sur un site localisé rue Victor Hugo à Vimy (62), MLC PROMOTION a confié à APOGEO, la réalisation d'un diagnostic de pollution des sols.

En complément, MLC PROMOTION a missionné APOGEO pour la réalisation de carottages et l'analyses de l'amiante et des hydrocarbures aromatiques polycycliques dans les enrobés.

#### 1.2 Normalisation de l'étude

La prestation a été réalisée conformément :

- aux textes introduits par la note du 19 avril 2017 mettant à jour la circulaire ministérielle du 8 février 2007 qui définit les modalités de gestion et de réaménagement des sites pollués ;
- aux textes, outils et guides ministériels de gestion des sites potentiellement pollués ;
- aux normes en vigueur, notamment la norme NFX 31-620 relative aux conditions de réalisation des prestations de services relatives aux sites et sols. La codification des prestations réalisées selon cette norme est donnée dans le tableau suivant.

	Traduction selon la codification de la norme NFX 31-620		Intitulé de la mission selon la norme	
Mission demandée	Codification globale	Codification élémentaire	NFX 31-620	
	A110 Etudes historique, docu		Visite du site	
Etude documentaire,			Etudes historique, documentaire et mémorielle	
historique et de	INFOS	A120	Etude de vulnérabilité des milieux	
vulnérabilité	A130		Elaboration d'un programme prévisionnel d'investigations et de surveillance des milieux	
		A200	Prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur les sols	
Diagnostic de pollution	DIAG	A230	Prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur les gaz du sol	
		A270	Interprétation des investigations	
Carottages et analyses des enrobés		Carottages et analyses de l'amiante et des HAP dans les enrobés		

Tableau 1 : Missions demandées et correspondance avec les éléments de la norme NF X 31-620

Référence: RFE2023.0630.V01



#### 1.3 Documents consultés et textes de référence

Le tableau suivant présente l'ensemble des documents consultés qui ont été utilisés pour la rédaction de ce rapport.

Documents consultés Source		Informations recherchées
Photographies aériennes    https://remonterletemps.ign.fr/   https://www.nls.uk/   www.ign.fr/   www.google.satellite.fr		Photographies aériennes et historiques
Parcelles cadastrales	www.cadastre.gouv.fr	Emprise et contenance de la parcelle
Topographie	www.géoportail.fr	Altitude sur l'emprise du site
Données climatologiques	https://infoclimat.fr/	Température, pluviométrie et rose des vents en 2022
Banque de données du sous-sol Base de données sur les eaux souterraines	La Banque du sous-sol (BSS)   InfoTerre (brgm.fr) ADES (eaufrance.fr) Accueil   BDLISA (eaufrance.fr)	Géologie : lithologie Informations sur les masses d'eau souterraine/ entités hydrogéologiques
Cartes de guerre	https://www.britainfromabove.org.uk https://maps.nls.uk/ http://digitalarchive.mcmaster.ca	Informations historiques
Bases de données BASIAS, ex-BASOL et SIS Recensement national des risques sur le territoire	http://georisques.gouv.fr/	Sites BASIAS, BASOL et SIS autour du site d'étude Aléa remontée de nappe Aléa inondation Aléa cavités souterraines Aléa sismique Aléa retrait-gonflement des argiles
Recensement national des incidents/accidents sur le territoire	http://www.aria.developpement- durable.gouv.fr/	Incidents au droit de la commune de Bourbourg
Plan de masse du projet Plan parcellaire/topographique Diagnostic simplifié de pollution des sols, rapport SOL ETUDE n°11-110 de mai 2009	Documents transmis par MLC PROMOTION	Plan de masse du projet du 1 <sup>er</sup> septembre 2023 Localisation du site Historique, vulnérabilité et état de la qualité des sols du site

Tableau 2 : Documents et données utilisés

Référence: RFE2023.0630.V01



# 2. Etude historique et documentaire

### 2.1 Visite de site (Mission A100 selon la norme NFX 31-620)

#### 2.1.1 Localisation du site d'étude

Le site d'étude est à l'état de friche végétale mais est actuellement utilisé pour le stockage de glissières de sécurité. Le site était anciennement occupé par un garage automobile, une station de distribution de carburant et une aire de lavage. Dans un rayon de 300 mètres, le site est délimité :

- Au Nord, par la rue Victor Hugo, des habitations et des complexes sportifs ;
- A l'Est, par des habitations, la rue Victor Hugo et le supermarché CARREFOUR CONTACT et sa station-service ;
- Au Sud, par des habitations et des zones enherbées ;
- A l'Ouest, par des zones enherbées, l'avenue du Canada et des champs.

Les caractéristiques du site sont les suivantes :

Adresse postale	Rue Victor Hugo à Vimy 62 580
Coordonnées en m Lambert 93 (centroïde du site)	X: 685 970 Y: 7 031 153
Altitude moyenne	+ 59 m NGF au Nord du site et + 61,5 m NGF à Sud du site
Superficie	32 463 m²
Environnement	Urbain

Tableau 3 : Caractéristiques du site

Référence: RFE2023.0630.V01





Figure 1 : Localisation du site d'étude (IGN, 2021)



La figure suivante localise le site d'étude sur fond cadastral.



Figure 2 : Localisation des parcelles cadastrales concernées

Le site d'étude correspond aux parcelles cadastrales n°392, 404 et 405 de la section AM d'une contenance totale de 32  $463 \text{ m}^2$ .

Référence : RFE2023.0630.V01



#### 2.1.2 Projet d'aménagement

D'après le plan masse du projet en date du 1<sup>er</sup> septembre 2023, le projet d'aménagement prévoit la construction de 6 pavillons de 11 appartements, d'un béguinage sénior de 20 logements individuels et de 21 logements individuels. Le projet prévoit également des places de stationnement extérieures et des espaces verts communs. Le plan masse du projet est présenté ci-dessous.



Figure 3: Plan masse du projet

#### 2.1.3 Compte rendu de la visite de site

Une visite de site a été effectuée le 7 septembre 2023, par un représentant d'APOGEO. La visite a permis d'observer les vestiges du garage automobile, de l'aire de la station-service sur la partie Nord du site et au droit de l'actuelle zone de stockage de glissières de sécurité.

À noter qu'un merlon a été observé à l'Est au droit de l'ancien garage.

Aucune information ne nous a été transmise sur la présence de cuves de l'ancienne station-service au droit du site.

La localisation du merlon et anciennes installations identifiées lors de cette visite est présentée ci-dessous.

Référence: RFE2023.0630.V01





Figure 4: Localisation du merlon et des anciennes installations

La fiche de visite et les photographies sont présentées en annexe 1.

#### 2.1.4 Synthèse du diagnostic simplifié de pollution des sols

Dans le cadre d'une acquisition de terrain pour la construction d'un INTERMARCHE/VETIMARCHE, la société ITM DEVELOPPEMENT NORD avait confié à SOL ETUDE, la réalisation d'un diagnostic simplifié de pollution des sols¹ en 2009. Ce projet de supermarché n'a cependant pas pu aboutir.

D'après la visite de site réalisée, le bâtiment avait accueilli les activités des sociétés suivantes :

- S.A. VIMY AUTO (entretien/réparation/peinture d'automobiles);
- TECHNI PRO (peinture, revêtements de façades);
- CREDECO (décoration d'intérieur).

La station-service a été exploitée sous la franchise TOTAL et comportait 5 îlots de distribution et une cuve enterrée pluri-compartimentés de 80 m³. Les photographies de la station-service et de l'emplacement de la cuve sont présentées ci-dessous. La boutique TOTAL est située au niveau du bâtiment principal.

Référence: RFE2023.0630.V01

 $<sup>^{1}</sup>$  Diagnostic SOL ETUDE référencé 11-110 de mai 2009







Figure 5 : Photographies de l'emplacement de la cuve enterrée et de la station-service (rapport SOL ETUDE)

La station de lavage a été exploitée par la société AUTO-WASH et les eaux de la station transitaient par deux séparateurs d'hydrocarbures. La localisation des séparateurs d'hydrocarbures est présentée sur la figure 7.

Le garage est composé d'un atelier (absence de fosse de réparation) disposant de deux cabines de peinture, d'un magasin de pièces détachées, d'un hall d'exposition et d'un algéco comprenant un local compresseur au droit duquel des traces d'hydrocarbures ont été observées au sol. Enfin, une zone de stockage de déchets divers a été observée à l'Ouest du bâtiment ainsi qu'une zone de stockage d'huiles et de solvants comprenant 3 cuves de stockages d'huiles de 1 400 litres et de produits chimiques, stockés directement au sol, a été constatée contre la façade arrière du bâtiment.





Figure 6 : Photographies de la zone de déchets divers et de stockages d'huiles et de produits chimiques Enfin, la partie Sud du site a été exploitée comme parc automobiles.

La localisation des différentes installations potentiellement polluantes identifiées et des investigations réalisées est présentée ci-dessous.

Référence: RFE2023.0630.V01





Figure 7 : Localisation des installations du site et des investigations réalisées

En l'absence d'accord de la société TOTAL pour la réalisation de sondage à proximité de ces installations, aucune investigation n'a pu être réalisée lors de ce diagnostic.

Les résultats d'analyses ont révélé des enrichissements en métaux lourds et principalement en mercure sur l'ensemble des sondages. Concernant les composés organiques recherchés, les hydrocarbures totaux et les hydrocarbures aromatiques polycycliques ont été détectés à des concentrations notables (1 200 mg/kg MS pour les HCT et 42 mg/kg MS pour les HAP) entre 0,1 et 0,35 m de profondeur au droit de la zone de stockage de déchets divers (T2).

Le diagnostic de pollution de SOL ETUDE est remis en annexe 2.

Référence: RFE2023.0630.V01



#### 2.2 Etude historique, documentaire et mémorielle (Mission A110 selon la norme NFX 31-620)

#### 2.2.1 Objectifs

L'étude historique, documentaire et mémorielle vise à retracer les activités exercées dans l'espace et le temps afin d'identifier la localisation et la typologie des sources potentielles de pollution et de compléter les données existantes.

#### 2.2.2 Recensements nationaux

#### BASIAS:

Le site d'étude n'est pas recensé dans la base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Services (BASIAS) du BRGM.

Dans un rayon d'un kilomètre autour du site d'étude, six sites sont recensés. Les caractéristiques de ces sites sont synthétisées dans le tableau suivant.



Figure 8 : Sites BASIAS dans un rayon de 1 km autour du site

Référence: RFE2023.0630.V01



Référence BASIAS Distance par rapport au site	Raison social	Etat d'occupation	Activité	Produit(s) utilisé(s) ou géré(s) sur le site
NPC6207909 450 m au Nord-Est du site	S.A. TERRILS	Activité terminée	Terrils n°226	Sous-produits de l'exploitation minière
NPC6206509 640 m au Sud- Est du site	PLATEL	Activité terminée	Atelier mécanique	Divers métaux, carburants (essence), etc.
NPC6206646 650 m au Sud- Est du site	LANCIAL	Activité terminée	Magasin de cycle (anc. station-service)	Divers carburants (essence), etc.
NPC6207059 720 m au Nord du site	VERMEULEM	Activité terminée	Garage	Divers métaux, carburants (essence), etc.
NPC6207038 730 m au Nord du site	SNAUWAERT	Activité terminée	Station-service	Divers carburants

Tableau 4 : Sites BASIAS recensés à proximité du site

<u>Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) et Secteurs d'Informations sur les Sols (SIS) :</u>

Dans un rayon de 1 kilomètre autour du site, aucun site n'est référencé dans l'ancienne base de données BASOL pour les sites où une pollution est suspectée ou avérée et dans la base de données des sites identifiés comme Secteurs d'Information sur les Sols (SIS).

À titre informatif, un site référencé SIS correspond à un terrain où la connaissance de la pollution des sols justifie, notamment en cas de changement d'usage, la réalisation d'études de sols et la mise en place de mesures de gestion de la pollution pour préserver la sécurité, la santé ou la salubrité publique et l'environnement.

#### Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) :

Dans un rayon de 1 kilomètre autour du site, deux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) sont recensées. La localisation de ces sites est présentée dans la figure suivante.

Référence: RFE2023.0630.V01



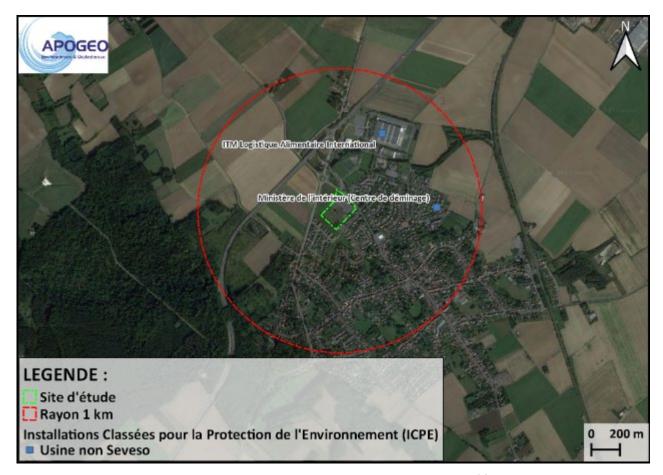


Figure 9 : ICPE dans un rayon de 1 km autour du site d'étude

Les caractéristiques de ces ICPE sont présentées dans la tableau suivant.

Localisation par rapport au site d'étude (m)	Raison sociale	Activité(s)	Régime de l'établissement	Statut SEVESO
630 m au Nord	ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL	Plate-forme logistique alimentaire	Autorisation	Non SEVESO
680 m à l'Est*	Ministère de l'Intérieur - DGSCGC - GID (Centre de déminage d'Arras)	Centre de déminage	Autorisation	Non SEVESO

Figure 10 : Caractéristiques des ICPE à proximité du site d'étude

Référence: RFE2023.0630.V01

<sup>\*\*</sup> La localisation du site dans la base de données GEORISQUES est erronée. En effet, l'ICPE est situé au lieudit *La Gueule d'Ours*.

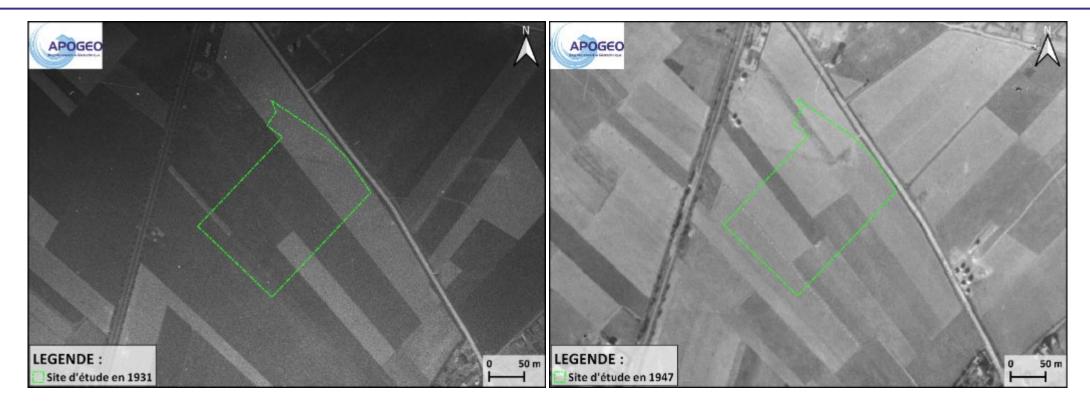


### 2.2.3 Consultation des photographies aériennes anciennes

Les photographies aériennes sont mises à disposition sur le site internet « remonter le temps » de l'Institut Géographique National (IGN). Les clichés des années suivantes ont été consultés : 1931, 1947, 1967, 1983, 1992, 2009, 2013 et 2022. Les tableaux suivants synthétisent les principales observations issues des photographies aériennes.

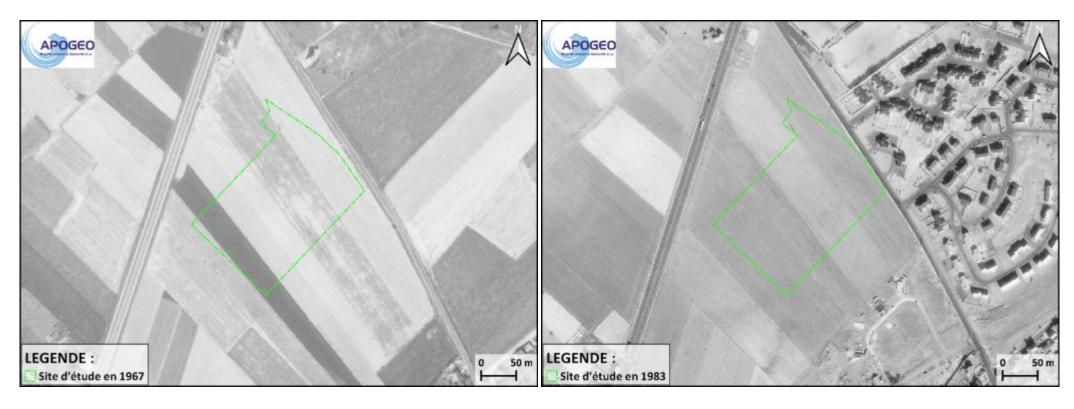
Référence: RFE2023.0630.V01





Faits marqu	ants en 1931	Faits marquants en 1947		
Hors site Sur site		Hors site	Sur site	
L'environnement du site est rural avec la présence de champs, de quelques habitations et d'une ligne de chemin de fer.	Le site d'étude est constitué de champs.	Aucune modification notable.	Aucune modification notable.	





Faits marquants en 1967		Faits marquants en 1983	
Hors site	Sur site	Hors site	Sur site
Aucune modification notable à l'exception de la construction l'actuelle avenue du Canada au profit de la ligne de chemin de fer à l'Ouest.	I Alicline modification notable	Développement urbain avec la construction de nouvelles habitations à l'Est et de terrains de sport au Nord.	Aucune modification notable.





Faits marquants en 1992		Faits marquants en 2009	
Hors site	Sur site	Hors site	Sur site
Développement urbain continue avec la construction de plusieurs habitations au Sud-Est du site.	I ( another than die hatement de la chatian-	Construction d'habitations sur la parcelle à l'Est du site.	Aucune modification notable. On observe un parc automobile sur la partie Sud du site.





Figure 11 : Photographies aériennes anciennes

Faits marquants en 2013		Faits marquants en 2022	
Hors site	Sur site	Hors site	Sur site
Aucune modification notable.	Aucune modification notable. On constate la zone de stockage de matériaux divers au Sud-Est du bâtiment.	Construction d'habitations sur les parcelles au Sud-Ouest du site.	Déconstruction du bâtiment et des installations. Présence d'une zone de stockage glissières de sécurité au Nord du site.

Tableau 5 : Synthèse des principales observations



#### 2.2.4 Consultation des plans issus ses bases de données anciennes

D'après la carte de l'état-major de 1820-1866 et la carte de Cassini du 18<sup>e</sup> siècle, aucune exploitation n'est présente au droit du site d'étude. À noter la présence de la crête de Vimy au Nord du site d'étude.



Figure 12 : Extrait des cartes de l'état-major (à gauche) et Cassini (à droite)

La carte de guerre du 10 février 1917, nous renseigne sur la présence de lignes de barbelés ou d'obstacles divers traversant le site d'étude. En effet, le territoire de Vimy a fait l'objet de nombreux affrontements durant cette guerre.

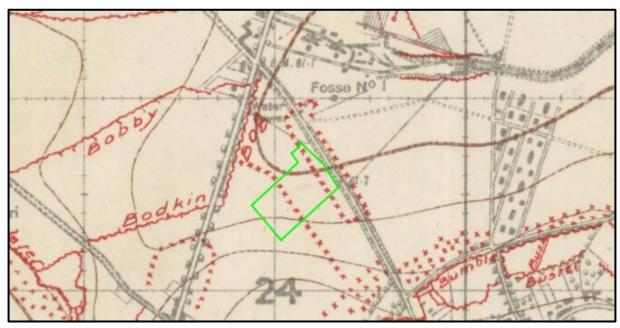


Figure 13 : Extrait de la carte de guerre du 10 février 1917

Référence : RFE2023.0630.V01



#### 2.2.5 Inventaire des incidents connus

Selon le site internet ARIA, plusieurs incidents ayant pu porter à la qualité des milieux naturels ont été répertoriés sur la commune de Vimy. Cependant aucun de ces incidents recensés n'est localisé sur l'emprise du site d'étude.

#### 2.2.6 Synthèse des données historiques et identification des activités potentiellement polluantes

Le site d'étude est à l'état de friche végétale mais est actuellement utilisé pour le stockage de glissières de sécurité. Le site était anciennement occupé par un garage automobile, une station de distribution de carburant et une aire de lavage.

La visite de site effectuée le 7 septembre 2023, par un représentant d'APOGEO, a permis d'observer les vestiges du garage automobile, de l'aire de lavage et de la station-service ainsi que la présence d'un merlon sur la partie Est de l'ancien bâtiment.

D'après le diagnostic simplifié des sols réalisé au droit du site d'étude par SOL ETUDE en mai 2009, plusieurs sources supplémentaires potentiellement polluantes ont été identifiées à savoir : deux séparateurs à hydrocarbures, une zone de stockage de déchets divers, une zone stockage d'huiles et de produits chimiques et un parc automobile. Cette étude nous a également permis de nous renseigner sur les caractéristiques de la cuve et sur les activités et les installations présentes au droit du bâtiment.

Le site d'étude n'est recensé dans aucune base de données d'activité potentiellement polluante gérée par le ministère de l'environnement et le BRGM.

L'étude des photographies aériennes a permis d'observer la présence de parcelles agricoles dès 1931 jusqu'en 1992 et la construction du bâtiment, de la station-service et de l'aire de lavage. Ce bâtiment et les installations annexes ont été déconstruits entre 2014 et 2016.

L'environnement du site s'est progressivement urbanisé avec la construction d'habitations aux alentours du site.

D'après la carte de guerre du 10 février 1917, des lignes de barbelé ou des obstacles divers ont traversé le site d'étude. En effet, le territoire de Vimy a fait l'objet de nombreux affrontements durant cette guerre.

Les polluants traceurs liés aux anciennes activités du site à partir de la matrice activités polluants du BRGM et les zones potentiellement polluées sont synthétisés dans la figure suivante.

Référence: RFE2023.0630.V01



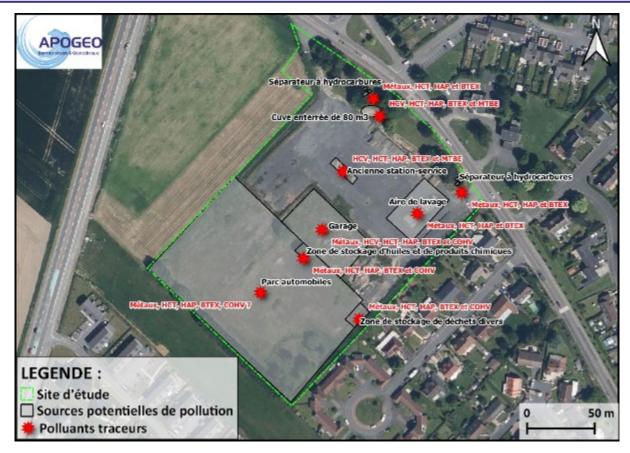


Figure 14 : Synthèse des polluants traceurs présents au droit du site



# 2.3 Etude de vulnérabilité des milieux (Mission A120 selon la norme NFX 31-620)

# 2.3.1 Topographie

La localisation du site d'étude est reprise sur la figure suivante.

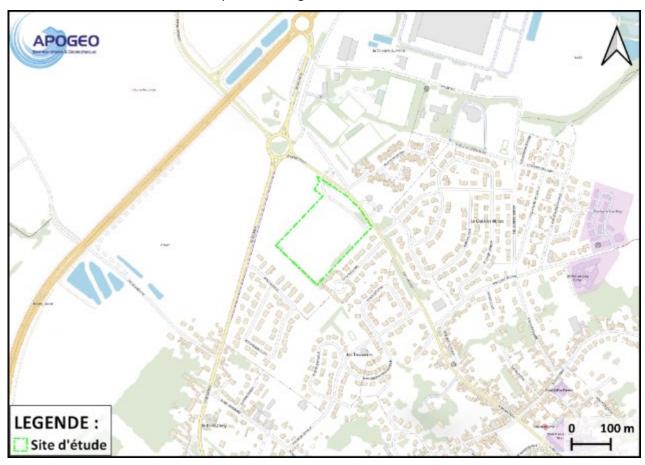


Figure 15 : Localisation du site d'étude

La topographie du site d'étude est légèrement en pente avec une altitude de + 59 m NGF au Nord du site et + 61,5 m au Sud du site.

Référence: RFE2023.0630.V01



#### 2.3.2 Climatologie

#### 2.3.2.1 Climat local

Le climat régional de type océanique, est marqué par des hivers doux et des étés plutôt frais ainsi que par des pluies relativement fréquentes réparties tout au long de l'année.

## 2.3.2.2 Température

La figure suivante présente la fluctuation des températures en 2022. Ces données sont issues de la météorologique de Cambrai-Epinoy située à environ 30 km au Sud-Est du site d'étude.

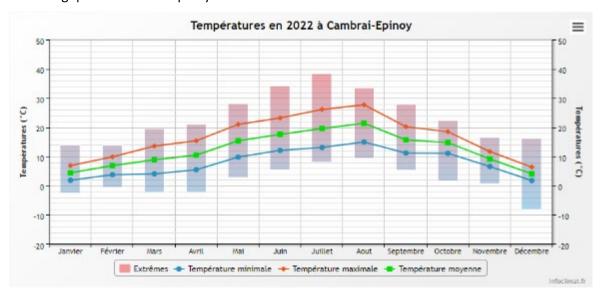


Figure 16: Fluctuation de la température en 2022 sur la station de Cambrai-Epinoy

La température moyenne annuelle est assez douce : 12,4°C avec une amplitude thermique d'environ 15°C entre les mois les plus froids et les plus chauds.

#### 2.3.2.3 Pluviométrie

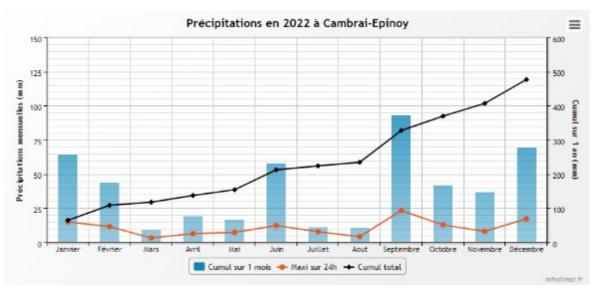


Figure 17: Fluctuation des précipitations en 2022 sur la station de Cambrai-Epinoy

Référence : RFE2023.0630.V01



En 2022, les précipitations mensuelles cumulées ont été minimales en mars (9,2 mm) et maximales en septembre (93,2 mm). La hauteur totale des précipitations en 2022 est de 476,7 mm.

### 2.3.2.4 Régimes des vents

Les vents dominants sont de secteurs Ouest et Ouest-Sud-Ouest.

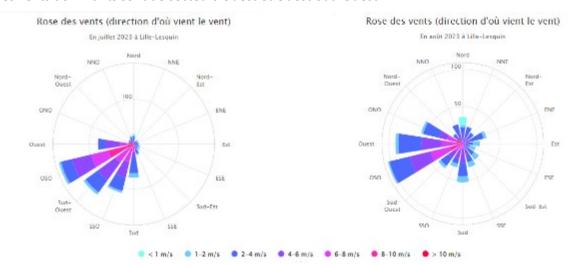


Figure 18 : Rose des vents établie durant les mois de juillet et d'août 2023 au droit de la station météorologique de Lille-Lesquin

Référence : RFE2023.0630.V01



# 2.3.3 Contexte hydrologique

Le fossé de *La Cité des Mines* traverse au Nord-Ouest une partie du site d'étude. En l'absence de données précises, ce fossé est très vraisemblablement canalisé.

Dans un rayon de 1 km autour du site d'étude, aucun autre cours d'eau n'est recensé.



Figure 19 : Cours d'eau dans un rayon de 1 kilomètre autour du site d'étude

Référence: RFE2023.0630.V01



# 2.3.4 Contexte géologique

Le territoire de la zone d'étude est couvert par la carte géologique N°14-6 d'Arras au 1-50 000, dont un extrait est présenté sur la figure suivante. Le site repose sur la formation des limons du Pléistocène.

D'après les sondages référencés BSSS000CMLE et BSS000CMLA dans la base de données du sous-sol du BRGM, situé respectivement à environ 185 m au Nord et 220 m à l'Ouest du site de la carte géologique d'Arras, les terrains présents au droit du site sont constitués, des horizons les plus récents aux horizons les plus anciens :

- Limons du Pléistocène dont l'épaisseur moyenne est comprise entre 3,5 et 5 mètres ;
- Craie du Séno-Turonien dont l'épaisseur moyenne est estimée à 60 mètres
- Marnes du Turonien moyen à inférieur au-delà.

À noter la présence de la faille de Marqueffles au Sud du site. Cette faille est apparue au Tertiaire lors du soulèvement du Plateau artésien.

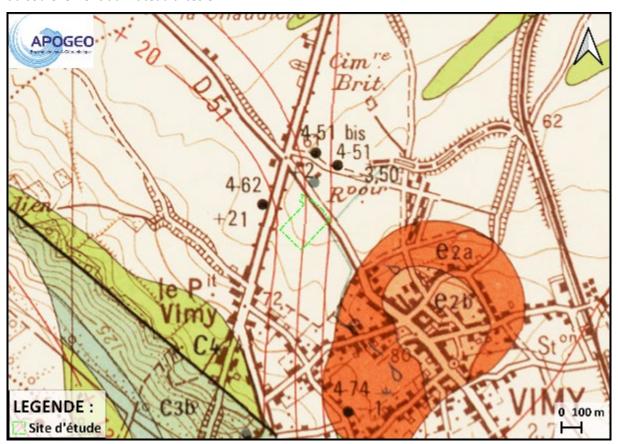


Figure 20 : Extrait de la carte géologique d'Arras

Référence : RFE2023.0630.V01



# 2.3.5 Contexte hydrogéologique

# 2.3.5.1 Formations aquifères et nappes présentes

D'après la base de données BD LISA du service public EAU France, la formation de la craie (121BD01) constitue un aquifère renfermant une nappe d'eau souterraine semi-libre. Cette nappe possède en son toit la formation des limons (080AG50) et repose sur les marnes (121BA01) qui constituent le plancher de la nappe et qui isolent cette dernière des nappes plus profondes.

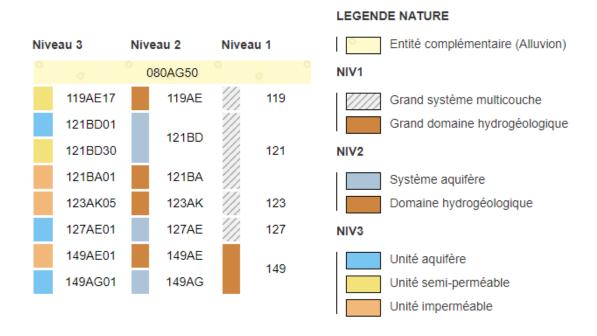


Figure 21 : Log hydrogéologique au droit du site d'étude (BD LISA)

D'après la bibliographie, le sens d'écoulement de la nappe de la Craie est potentiellement orienté vers le Sud au droit du site. Concernant la profondeur du toit de la nappe, celle-ci a été mesurée à environ 18 m par rapport au sol au droit des ouvrages les plus proches du site d'étude.

Référence: RFE2023.0630.V01



# 2.3.5.2 Usages des eaux souterraines

L'inventaire des usages des ressources en eau souterraine, a été réalisé par le biais des bases de données BD LISA et INFOTERRE.

La liste des ouvrages identifiés ne prend pas en compte :

- Les ouvrages comblés ;
- Les ouvrages de surveillance piézométriques ;
- Les sondages géotechniques ;
- Les ouvrages à usage inconnu.

D'après la figure ci-dessous, trois captages en Alimentation en Eau Potable (APE) sont recensés dans un rayon de 1 kilomètre autour du site. Ces trois ouvrages sont localisés à environ 990 m au Sud du site et captent la nappe de la Craie.

Le périmètre de protection rapproché associé à ces trois captages est localisé à environ 830 m au Sud du site d'étude.

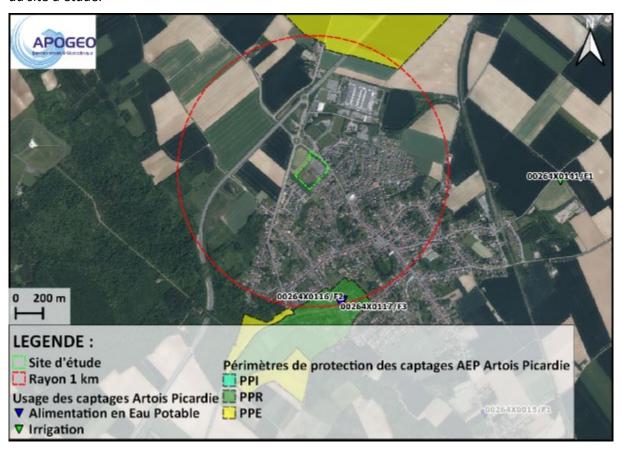


Figure 22 : Usage de l'eau souterraine dans un rayon de 1 km autour du site d'étude

Référence: RFE2023.0630.V01



# 2.3.6 Cartographie des risques naturels

# 2.3.6.1 Aléa inondation par remontée de nappe

Le BRGM définit une zone « sensible aux remontées de nappes » comment un secteur dont l'amplitude du battement de la nappe phréatique est telle qu'elle peut provoquer une émergence en surface ou une inondation des sous-sols. En raison de l'absence de données suffisantes relatives à ce phénomène, aucune fréquence ne peut être déterminée et donc aucun risque n'a pu être évalué.

La figure ci-dessous présente le zonage de cette sensibilité, défini à l'échelle départementale à partir des caractéristiques d'épaisseur de la zone non saturée et de l'amplitude des battements de la nappe phréatique.

D'après cette figure, la sensibilité est forte à très élevée face aux remontées de nappe au droit du site d'étude. Cependant, d'après le contexte géologique et hydrogéologique et la détermination des aléas d'inondation sur le territoire de la Souchez<sup>2</sup>, cette sensibilité au risque d'inondation est plutôt liée au ruissellement des eaux pluviales (coulées de boues et saturation des réseaux) et non aux remontées de nappe.

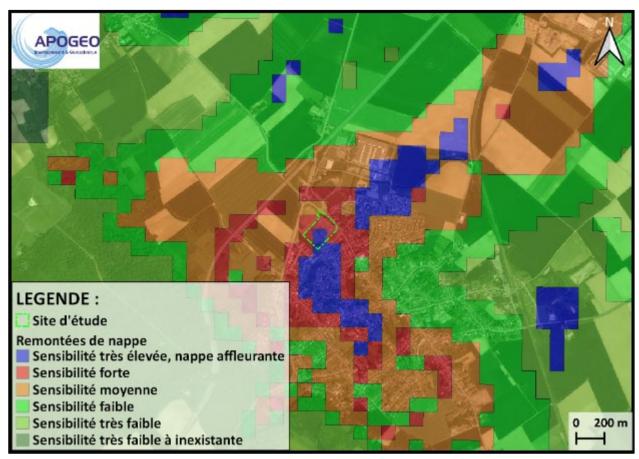


Figure 23 : Aléa inondation par remontée de nappe au droit du site

#### 2.3.6.2 Aléa inondation par débordement de cours et par ruissellement

D'après la base de données des risques naturels GEORISQUES, le site d'étude n'est pas situé en Territoire à Risque important d'Inondation (TRI).

Référence: RFE2023.0630.V01

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> https://www.pas-de-calais.gouv.fr/contenu/telechargement/51629/305834/file/Vimy.pdf



Comme évoqué dans le chapitre précédent, plusieurs inondations par ruissellement (coulées de boues et saturation des réseaux d'eau) ont été répertoriés sur la commune de Vimy.

#### 2.3.6.3 Aléa sismique

D'après la base de données GEORISQUES, le site d'étude est localisé dans une zone d'aléa sismique faible.

# 2.3.6.4 Aléa retrait et gonflement des argiles

Le site d'étude est localisé dans une zone d'aléa faible face au risque de retrait et gonflement des argiles.

# 2.3.6.5 Risque de cavités souterraines

D'après la base de données des risques naturels GEORISQUES, plusieurs cavités souterraines et mouvements de terrain liés à des ouvrages militaire ont été recensés sur la commune de Vimy.

Dans un rayon de 300 mètres autour du site d'étude, aucune cavité souterraine et aucun mouvement de terrain n'ont été identifiés.

# 2.3.7 Zones protégées

Le site d'étude est localisé en dehors de zones classées, protégées ou à dominante humide.

Dans un rayon de 1 km autour du site d'étude, une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologie Faunistique et Floristique de type 1 (ZNIEFF 1) est localisée à 500 m au Sud-Ouest du site. Cette zone couvre la forêt domaniale de Vimy, le coteau boisé de Farbus et le bois de l'Abîme. À noter la présence du Mémorial national du Canada situé à 2 km à l'Ouest du site et classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

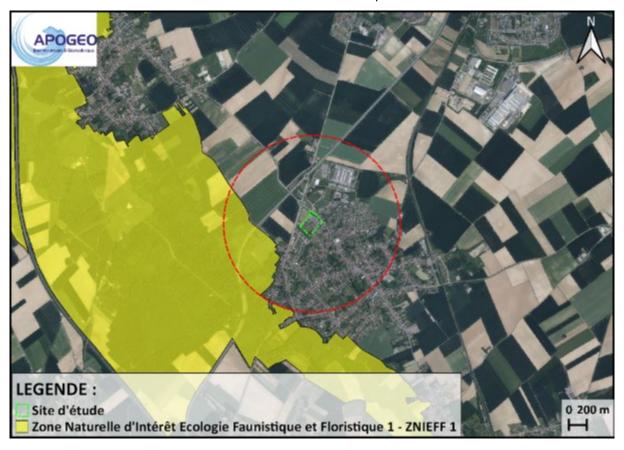


Figure 24 : Localisation des zones protégées dans un rayon de 1 km autour du site d'étude

Référence : RFE2023.0630.V01



Dans un rayon de 1 km autour du site, aucune zone à dominante humide n'est recensée.

# 2.3.8 Synthèse : cibles, sensibilité et vulnérabilité

L'étude de vulnérabilité aboutit aux constats suivants :

- Le milieu sol est le plus sensible, car il est le plus proche des sources potentielles de pollution. Il est donc jugé vulnérable vis-à-vis d'une pollution potentielle en provenance du site ;
- La nappe de la Craie au droit du site est jugée vulnérable vis-à-vis d'une pollution potentielle en provenance du site en raison de son caractère libre ;
- Les cours d'eau, les captages sensibles, les zones protégées et les zones à dominante humide ne sont pas jugées vulnérables vis-à-vis d'une potentielle pollution en provenance du site compte tenu de leur éloignement géographique.

Référence: RFE2023.0630.V01



# 3. Elaboration d'un programme prévisionnel d'investigations et de surveillance des milieux (Mission A130 selon la norme NFX 31-620)

# 3.1 Ouvrages et investigations antérieures présents dans la zone d'étude

D'après les informations transmises et les observations réalisées dans le cadre de la visite préalable du site, aucun ouvrage pérenne n'est présent dans l'emprise du site. Le site a fait l'objet d'investigations antérieures qui sont exploitables dans le cadre de cette étude.

#### 3.2 Examen des contraintes du terrain

Le site a fait l'objet d'une visite préalable et d'une préanalyse des risques qui ont permis d'identifier un risque lié aux réseaux souterrains et la présence de blocs béton au niveau des accès du site.

L'intervention devra donc être réalisée après déplacement des blocs béton et après la recherché de réseaux auprès des concessionnaires lors de l'établissement de la Déclaration d'Intention de Commencement des Travaux (DT/DICT). En sus, un passage au détecteur de réseaux sera effectué au droit des futurs sondages.

# 3.3 Stratégie d'investigations prévisionnelle

D'après les informations obtenues lors du diagnostic de pollution simplifié réalisée par SOL ETUDE et de l'étude historique et documentaire réalisée par APOGEO, le programme d'investigations prévisionnel comprend la réalisation de 23 sondages de sols de différentes profondeurs et de 4 carottages d'enrobés. La localisation prévisionnelle des investigations est présentée sur les figures suivantes.

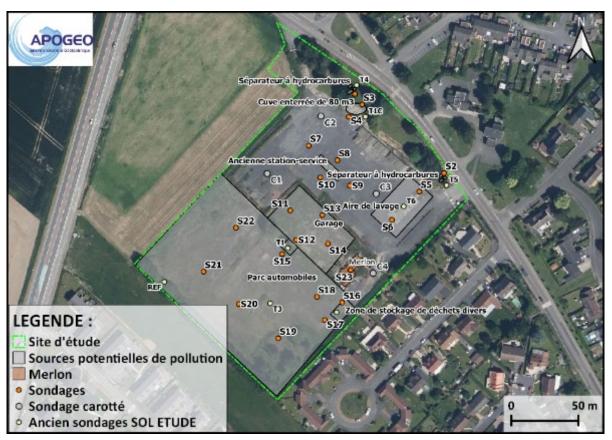


Figure 25 : Plan d'investigations prévisionnel

Référence : RFE2023.0630.V01





Figure 26 : Plan d'investigations prévisionnel sur projet

Les caractéristiques des sondages sont présentées dans le tableau suivant.

Référence: RFE2023.0630.V01



Localisation	Désignation	Profondeur (m)*	Type d'investigation	Justification				
Séparateurs à hydrocarbures Futur espace vert commun et future voirie	S1 S2	2		Recherche d'un éventuel impact des séparateurs à hydrocarbures sur la qualité des sols				
Cuve enterrée de 80 m <sup>3</sup> Futur espace vert commun	S3 S4	4		Recherche d'un éventuel impact de la cuve enterrée sur la qualité des sols				
Ancienne aire de lavage Future voirie	S5 S6			Recherche d'un éventuel impact de l'ancienne aire de lavage sur la qualité des sols				
Ancienne station-service Futurs immeubles de logements collectifs	\$7 \$8 \$9 \$10			Recherche d'un éventuel impact de l'ancienne aire de lavage sur la qualité des sols				
Ancien garage et commerces Futurs logements séniors et espaces verts	\$11 \$12 \$13 \$14		Sondeuse	Recherche d'un éventuel impact lié aux activités du garage sur la qualité des sols				
Ancienne zone de stockage de produits chimiques Futurs logements séniors	S15	2		Recherche d'un éventuel impact des produits et des déchets stockés				
Ancienne zone de stockage de déchets divers Futurs logements individuels	\$16 \$17 \$18			sur la qualité des sols				
Ancien parc automobile Futurs logements séniors et individuels	\$19 \$20 \$21 \$22			Recherche d'un éventuel impact de l'ancien parc automobile sur la qualité des sols				
Merlon Futurs logements individuels et voirie	S23			Caractérisation de la qualité chimique des matériaux constitutifs du merlon				
A l'Ouest du site	C1							
Au Nord du site	C2	Epaisseur	6 11	Recherche d'amiante et HAP dans				
A l'Est du site	С3	des enrobés	Carotteuse	les enrobés				
Au Sud du site	C4							

Tableau 6 : Stratégie d'investigation prévisionnelle



\* La profondeur des sondages est adaptée en fonction des indices organoleptiques observés lors des investigations.

# 3.4 Stratégie d'échantillonnage prévisionnelle

La stratégie d'échantillonnage prévisionnelle consiste au prélèvement et à l'analyse d'un échantillon de la tranche de sol la plus susceptible d'être impactée par les sources potentielles de pollution visées et d'un échantillon de sol sous-jacent afin de vérifier l'absence d'un éventuel impact en profondeur.

Cette stratégie est adaptée en fonction des indices organoleptiques et des contraintes d'accès.

# 3.5 Stratégie d'analyses prévisionnelle

La stratégie d'analyses prévisionnelle est présentée dans le tableau ci-dessous.

Référence : RFE2023.0630.V01



Localisation	Désignation	Analyse	Justification				
Séparateurs à hydrocarbures Futur espace vert commun et future voirie	S1 S2	Ech. superficiel : ISDI <sup>3</sup> , 12 métaux lourds et COHV ; Ech. profond : HCT C5-C40, BTEX et HAP.					
Cuve enterrée de 80 m <sup>3</sup> Futur espace vert commun	S3 S4	Ech. superficiel et profond : ISDI, 12 métaux et TPH C5-C10					
Ancienne aire de lavage Future voirie	S5 S6	Ech. superficiel : ISDI, 12 métaux lourds et COHV ; Ech. profond : HCT C5-C40, BTEX et HAP					
Ancienne station-service Futurs immeubles de logements collectifs	\$7 \$8 \$9 \$10	Ech. superficiel et profond : ISDI, 12 métaux et TPH C5-C10					
Ancien garage et commerces Futurs logements séniors et espaces verts	S11 S12 S13 S14		Recherche des				
Ancienne zone de stockage de produits chimiques Futurs logements séniors	S15	Ech. superficiel : ISDI, 12 métaux lourds et COHV ;	substances les plus susceptibles d'être retrouvées en cas d'impact				
Ancienne zone de stockage de déchets divers Futurs logements individuels	\$16 \$17 \$18	Ech. profond : HCT C5-C40, BTEX, COHV et HAP	dans les sols				
Ancien parc automobile Futurs logements séniors et individuels	parateurs à hydrocarbures our espace vert commun et future voirie  Cuve enterrée de 80 m³ Ancienne aire de lavage Future voirie  Solution estation-service Futurs immeubles de logements collectifs  Curs logements séniors et espaces verts  Solution espace vert commun  Solution estation-service Futurs immeubles de logements séniors et espaces verts  Solution estation et solution estation et la cienne zone de stockage de produits chimiques uturs logements individuels  Solution estation et la cienne zone de stockage de déchets divers et la cienne zone de stockage de déchets divers  Solution estation et la cienne zone de stockage de déchets divers  Solution estation et la cienne zone de stockage de déchets divers  Solution estation et la cienne zone de stockage de déchets divers  Solution estation et la cienne zone de stockage de déchets divers  Solution estation et la cienne zone de stockage de déchets divers  Solution estation et la cienne zone de stockage de déchets divers  Solution estation et la cienne zone de stockage de déchets divers  Solution estation et la cienne zone de stockage de dechets divers  Solution estation et la cienne zone de stockage de produits chimiques  Solution estation et la cienne zone de stockage de produits chimiques  Solution estation et la cienne zone de stockage de produits chimiques  Solution estation et la cienne zone de stockage de produits chimiques  Solution estation et la cienne zone de stockage de produits chimiques  Solution estation et la cienne zone de stockage de produits chimiques  Solution estation et la cienne zone de stockage de produits chimiques  Solution estation et la cienne zone de stockage de produits chimiques  Solution estation et la cienne zone de stockage de produits chimiques  Solution estation et la cienne zone de stockage de produits chimiques  Solution estation et la cienne zone de stockage de produits chimiques  Solution estation estation et la cienne zone de stockage de produits chimiques  Solution estation estation estation estation estation estation es						
Futurs logements individuels	S23	Ech. composite : ISDI, 12 métaux lourds et COHV					
A l'Ouest du site	C1						
Au Nord du site	C2	Aminute -t HAD					
A l'Est du site	C3	Amiante et HAP					
Au Sud du site	C4						

Tableau 7 : Stratégie d'analyses prévisionnelle

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Arrêté du 12 décembre 2014 relatif aux conditions d'admission des déchets inertes dans les installations relevant des rubriques 2515, 2516, 2517 et dans les Installations de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) relevant de la rubrique 2760 de la nomenclature des installations classées



Les méthodes analytiques sont présentées sur les bordereaux du laboratoire.

#### 3.6 Protocoles de conservation des échantillons

Conformément aux préconisations du laboratoire, les échantillons seront conservés en caisson isotherme refroidi à une température adaptée aux paramètres analysés.

# 3.7 Modalités de gestion des déchets

Les modalités de gestion des déchets sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Type de déchets	Modalités de gestion
Déblais de forage sans indice de pollution	Rebouchage des forages
Déblais de forage avec indice de pollution	Elimination selon les filières appropriées
EPI utilisés	Elimination selon les filières appropriées

Tableau 8 : Modalités de gestion des déchets

Référence : RFE2023.0630.V01



# 3.8 Schéma conceptuel initial

Le schéma conceptuel initial représentant l'état des milieux et les sources de pollutions potentielles au droit du site d'étude est présenté figure suivante.

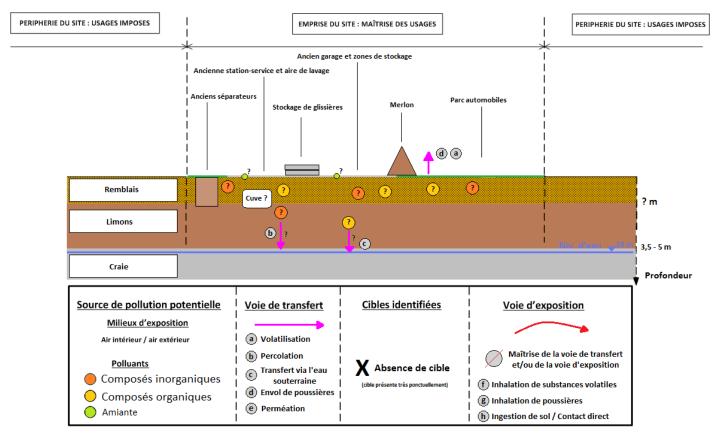


Figure 27 : Schéma conceptuel initial

Référence: RFE2023.0630.V01



# 4. Prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur les sols (Mission A200 selon la norme NFX31-620)

# 4.1 Démarches préalables à l'intervention

Les investigations n'ont été réalisées, conformément au décret n°2014-627 du 17 juin 2014 modifiant le décret du 7 octobre 2011, qu'au terme du délai légal dont disposent les gestionnaires de réseaux pour répondre à la Déclaration d'Intention de Commencement des Travaux (DICT). En sus, un passage au détecteur de réseaux a été réalisé à l'emplacement des sondages.

# 4.2 Stratégie d'investigations

La stratégie d'investigations est conforme à la stratégie d'investigations prévisionnelle et a consisté en la réalisation de 23 sondages. La localisation des investigations est présentée dans les figures suivantes.

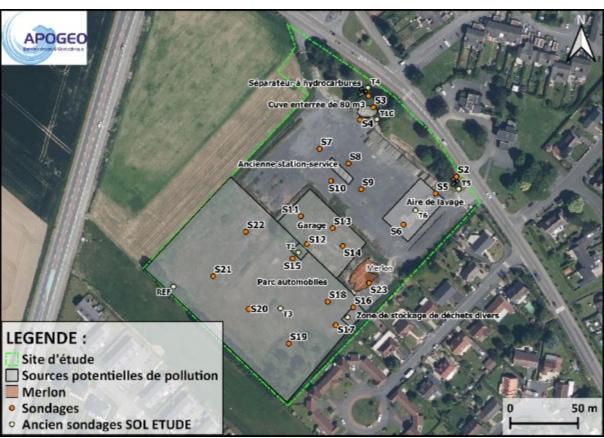


Figure 28 : Localisation des investigations réalisées

Référence: RFE2023.0630.V01





Figure 29 : Localisation des investigations réalisées sur plan masse



Les caractéristiques des investigations sont données dans le tableau suivant :

Localisation	Désignation	Profondeur (m)	Coordonnées en Lambert 93 (m)	Justification
Séparateurs à hydrocarbures Futur espace vert commun et future voirie	S1 S2	2	X: 686 000; Y: 7 031 248 X: 686 064; Y: 7 031 489	Recherche d'un éventuel impact des séparateurs à hydrocarbures sur la qualité des sols
Cuve enterrée de 80 m <sup>3</sup> Futur espace vert  commun	\$3 \$4	4	X: 686 003; Y: 7 031 239 X: 685 993; Y: 7 031 230	Recherche d'un éventuel impact de la cuve enterrée sur la qualité des sols
Ancienne aire de lavage Future voirie	S5 S6		X: 686 049; Y: 7 031 176 X: 686 025; Y: 7 031 153	Recherche d'un éventuel impact de l'ancienne aire de lavage sur la qualité des sols
Ancienne station-service Futurs immeubles de logements collectifs	\$7 \$8 \$9 \$10		X: 685 964; Y: 7 031 209 X: 685 985; Y: 7 031 198 X: 685 994; Y: 7 031 179 X: 686 972; Y: 7 031 185	Recherche d'un éventuel impact de l'ancienne aire de lavage sur la qualité des sols
Ancien garage et commerces Futurs logements séniors et espaces verts	\$11 \$12 \$13 \$14		X: 685 950; Y: 7 031 159 X: 685 954; Y: 7 031 139 X: 685 973; Y: 7 031 150 X: 685 981; Y: 7 031 137	Recherche d'un éventuel impact lié aux activités du garage sur la qualité des sols
Ancienne zone de stockage de produits chimiques Futurs logements séniors	S15	2	X: 685 944; Y: 7 031 128	Recherche d'un éventuel impact des produits et des
Ancienne zone de stockage de déchets divers Futurs logements individuels	S16 S17 S18		X: 685 988; Y: 7 031 092 X: 685 976; Y: 7 031 079 X: 685 970; Y: 7 031 096	déchets stockés sur la qualité des sols
Ancien parc automobile Futurs logements séniors et individuels	\$19 \$20 \$21 \$22		X: 685 941; Y: 7 031 065 X: 685 911; Y: 7 031 091 X: 685 885; Y: 7 031 115 X: 685 909; Y: 7 031 148	Recherche d'un éventuel impact de l'ancien parc automobile sur la qualité des sols
Merlon Futurs logements individuels et voirie	S23		X: 686 000; Y: 7 031 110	Caractérisation de la qualité chimique des matériaux constitutifs du merlon

Tableau 9 : Stratégie des investigations suivies

Référence: RFE2023.0630.V01



#### 4.3 Réalisation des sondages

Les investigations et ont été réalisées le 28 et 29 septembre 2023 par l'entreprise cotraitante MEURISSE sous la supervision d'un représentant d'APOGEO. L'ensemble des sondages a été réalisé au moyen d'une sondeuse équipée d'une tarière hélicoïdale.

Le rebouchage des sondages a été effectué au moyen des matériaux excédentaires extraits à la fin de l'intervention.

Les coupes descriptives des terrains recoupés ont été levées et sont présentées en annexe 3. Sur cellesci figurent les constats organoleptiques réalisés lors de l'intervention.

# 4.4 Synthèse des problèmes, difficultés et anomalies rencontrés

Aucune difficulté particulière n'a été rencontrée lors des investigations.

#### 4.5 Constats réalisés lors des sondages

#### 4.5.1 Faciès des terrains rencontrés

Les investigations ont permis d'observer les terrains suivants :

- Terre végétale sur une profondeur de 0,10 m au droit des sondages S1 et S2;
- Enrobé sur une profondeur de 0,10 m au droit des sondages S4 à S10 ;
- Remblais sur une profondeur comprise entre 0,4 et 1 m au droit des sondages S7, S8, S10, S15, S16, S17 et S18.
- Limons argileux marron à limons crayeux beiges au-delà.

Les matériaux constitutifs du merlon correspondent à des limons contenant des matériaux de déconstruction (bétons, briques et ferrailles).

#### 4.5.2 Arrivées d'eau

Aucune arrivée d'eau n'a été observée lors des investigations. Cependant des traces d'oxydoréduction ont été constatées en profondeur au droit des sondages S16 à S18.

#### 4.5.3 Observations organoleptiques

Aucun indice organoleptique n'a été rencontré lors des investigations à l'exception de la couleur noirâtre de certains remblais issus des sondages S8, S10, S15, S16 et S18.

# 4.6 Stratégie d'échantillonnage

La stratégie d'échantillonnage mise en œuvre est résumée dans le tableau suivant.

Référence: RFE2023.0630.V01



Localisation	Désignation	Désignation des échantillons analysés avec leurs profondeurs (m)	Justification
Séparateurs à hydrocarbures Futur espace vert commun et future voirie	S1 S2	S1 (0,1-1) ; S1 (1-2) S2 (0,1-1) ; S2 (1-2)	Caractérisation de la qualité chimique des sols superficiels et profonds susceptibles d'être le plus impactés par les séparateurs à hydrocarbures
Cuve enterrée de 80 m <sup>3</sup> Futur espace vert commun	S3 S4	S3 (0-3,5) ; S3 (3,5-4) S4 (0,05-2,8) ; S4 (2,8-4)	Caractérisation de la qualité chimique des sols profonds susceptibles d'être le plus impactés par une éventuelle fuite de la cuve enterrée
Ancienne aire de lavage Future voirie	S5 S6	S5 (0,1-1) ; S5 (1-2) S6 (0,05-1) ; S6 (1-2)	Caractérisation de la qualité chimique des sols superficiels et profonds susceptibles d'être le plus impactés par l'ancienne aire de lavage
Ancienne station-service Futurs immeubles de logements collectifs	\$7 \$8 \$9 \$10	S7 (0,05-1); S7 (1-2) S8 (0,05-1); S8 (1-2) S9 (0,05-1); S9 (1-2) S10 (0,05-1); S10 (1-2)	Caractérisation de la qualité chimique des sols superficiels et profonds susceptibles d'être le plus impactés par l'ancienne station- service
Ancien garage et commerces Futurs logements séniors et espaces verts	\$11 \$12 \$13 \$14	S11 (0-1); S11 (1-2) S12 (0-1); S12 (1-2) S13 (0-1); S13 (1-2) S14 (0-1); S14 (1-2)	Caractérisation de la qualité chimique des sols superficiels et profonds susceptibles d'être le plus impactés par l'ancienne activité du garage
Ancienne zone de stockage de produits chimiques Futurs logements séniors	S15	S15 (0-0,5) ; S15 (0,5-2)	Caractérisation de la qualité chimique des sols superficiels et profonds susceptibles d'être le plus impactés par une éventuelle fuite ou déversement de produits chimiques
Ancienne zone de stockage de déchets divers Futurs logements individuels	S16 S17 S18	S16 (0-0,5) ; S16 (0,5-2) S17 (0-0,5) ; S17 (0,5-2) S18 (0-0,4) ; S18 (0,4-2)	Caractérisation de la qualité chimique des sols superficiels et profonds susceptibles d'être le plus impactés par le stockage de déchets divers
Ancien parc automobile Futurs logements séniors et individuels	S19 S20 S21 S22	S19 (0-1) ; S19/20 (1-2) S20 (0-1) S21 (0-1) ; S21/22 (1-2) S22 (0-1)	Caractérisation de la qualité chimique des sols superficiels et profonds (échantillon composite) susceptibles d'être le plus impactés par l'ancien parc automobile (fuite, etc.)
Merlon Futurs logements individuels et voirie	S23	Ech. composite S23	Caractérisation de la qualité chimique des matériaux constitutifs du merlon

Tableau 10 : Stratégie d'échantillonnage



#### 4.7 Conditionnement et conservation des échantillons

Les échantillons ont été conditionnés dans des contenants adaptés fournis par le laboratoire. Ils ont été conservés en caisson isotherme refroidi et envoyés le soir du chantier au laboratoire.

# 4.8 Laboratoire et stratégie analytique

Les analyses de sol ont été réalisées par le laboratoire sous-traitant Eurofins à Saverne (67) dont les analyses sont accréditées par le Comité Français d'Accréditation (COFRAC).

La stratégie analytique appliquée est résumée dans le tableau suivant.

Désignation	Analyse
S1, S2, S5 et S6	Ech. superficiel: ISDI <sup>4</sup> , 12 métaux lourds et COHV; Ech. profond: HCT C5-C40, BTEX et HAP.
S3, S4, S7, S8, S9 et S10	Ech. superficiel et profond : ISDI, 12 métaux et TPH C5-C40
S11 à S22	Ech. superficiel : ISDI, 12 métaux lourds et COHV ; Ech. profond : HCT C5-C40, BTEX, COHV et HAP
S23	Ech. composite : ISDI, 12 métaux lourds et COHV

Tableau 11 : Stratégie analytique appliquée

Ces analyses permettent de couvrir l'ensemble des polluants traceurs des activités anciennement présentes au droit du site selon la matrice activités-polluants du BRGM. La majorité de ces analyses permettent également de déterminer précisément les filières susceptibles d'accepter les matériaux dans le cadre d'une découverte de pollution.

Référence: RFE2023.0630.V01

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Arrêté du 12 décembre 2014 relatif aux conditions d'admission des déchets inertes dans les installations relevant des rubriques 2515, 2516, 2517 et dans les installations de stockage de déchets inertes relevant de la rubrique 2760 de la nomenclature des installations classées



# 5. Carottages et analyses des enrobés

# 5.1 Stratégie d'investigations

Dans l'objectif de définir la qualité chimique des enrobés, quatre carottages d'enrobé ont été réalisés. La localisation de ces carottages et leurs caractéristiques sont présentées ci-dessous.



Figure 30 : Localisation des carottages réalisés

Localisation	Désignation	Profondeur (m)	Coordonnées en Lambert 93 (m)	Justification
A l'Ouest du site	C1		X:685 930; Y:7 031 188	
Au Nord du site	C2	Epaisseur	X: 685 974; Y: 7 031 230	Recherche d'amiante et
A l'Est du site	C3	des enrobés	X: 686 014; Y: 7 031 173	des HAP dans les enrobés
Au Sud du site	C4		X: 686 012; Y: 7 031 114	

Tableau 12 : Stratégie des investigations suivies pour les enrobés

Référence: RFE2023.0630.V01



# 5.2 Réalisation des carottages

Les carottages d'enrobés ont été effectués le 28 septembre 2023 par des représentants d'APOGEO, au moyen d'une carotteuse équipée d'une cloche diamantée selon un mode opératoire établi conformément à la sous-section 4 du code du travail : « Dispositions particulières aux interventions sur des matériaux, des équipements, des matériels ou des articles susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante ».

#### 5.3 Synthèse des problèmes, difficultés et anomalies rencontrés

La stratégie d'investigations relative aux carottages d'enrobés est conforme à la stratégie d'investigations prévisionnelles. Aucune difficulté particulière n'a été rencontrée.

# 5.4 Constats réalisés lors des carottages

Les investigations ont permis d'observer la présence d'enrobé porphyre au droit des quatre carottages suivis d'un enrobé de type calcaire uniquement au droit du carottage C2. L'épaisseur de ces enrobés est de 3,5 cm au droit du C1 et C4, 4,5 cm au droit du C3 et de 7 cm (3,5 cm d'enrobé porphyre puis 3,5 cm d'enrobé calcaire) au droit du C2.

Les coupes descriptives des carottages sont remises en annexe 3.

# 5.5 Stratégie d'échantillonnage

La stratégie d'échantillonnage mise en œuvre est résumée dans le tableau suivant.

Localisation	Désignation	Désignation des échantillons analysés (cm)	Justification
A l'Ouest du site	C1	C1 (0-3,5)	
Au Nord du site	C2	C2 (0-7)	Recherche d'amiante et
A l'Est du site	C3	C3 (0-7)	des HAP dans les enrobés
Au Sud du site	C4	C4 (0-3,5)	

Tableau 13 : Stratégie d'échantillonnage des enrobés

# 5.6 Conditionnement des échantillons

Les échantillons d'enrobés ont été conditionnées selon les normes imposées par le laboratoire avec un double ensachage hermétique avec logo amiante.

# 5.7 Laboratoire et stratégie analytique

Les analyses d'enrobés ont été réalisées par le laboratoire sous-traitant Eurofins à Hénin-Beaumont (59).

Les échantillons d'enrobés ont fait l'objet d'une recherche d'amiante au microscope optique à lumière polarisée (MOLP) puis au microscope électronique à transmission (MET) et d'un dosage des Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (16 HAP de la liste de l'USEPA).

Référence: RFE2023.0630.V01



# 6. Interprétation des résultats des investigations (Mission A270 selon la norme NFX31-620)

Les bordereaux d'analyses sont remis en annexe 4.

#### 6.1 Choix des valeurs de référence

Il n'existe pas de valeurs réglementaires de référence permettant de déterminer si un sol est pollué.

La méthodologie en vigueur dans le domaine des sites et sols pollués préconise la démarche suivante :

- Comparaison des concentrations en métaux mesurées dans l'échantillon analysé aux concentrations mesurées dans un échantillon témoin prélevé hors contexte industriel ou, à défaut, la comparaison à des bases de données existantes;
- Pour les concentrations des autres substances, celles-ci ne pouvant avoir qu'une origine anthropique, toute occurrence dans les sols est signe d'un impact.

Selon ce raisonnement, et à titre indicatif, les concentrations en éléments traces métalliques ont été comparées aux valeurs figurant dans le référentiel pédo-géochimique du Nord-Pas-de-Calais pour les limons lœssiques. Cette comparaison est indicative, en raison d'un certain manque de pertinence d'une comparaison entre des valeurs obtenues en milieu naturel et des valeurs obtenues en milieux industrialisé ou remblayé. De plus, les méthodes analytiques utilisées pour obtenir les concentrations du référentiel et la méthode analytique utilisée pour l'analyse des métaux dans le cadre de cette étude diffèrent. Concernant les concentrations des substances n'ayant aucune valeur de référence, celles-ci sont comparées aux seuils de quantification du laboratoire.

La concentration des autres substances a été comparée à titre indicatif aux critères d'acceptation en Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) définis par l'arrêté ministériel du 12 décembre 2014.

Le guide du CoTITA (Conférence Technique Interdépartementale des Transports et de l'Aménagement) fixe des valeurs seuils pour le recyclage à chaud ou à froid des enrobés. Les seuils d'admissibilité en Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) sont définis par l'arrêté ministériel du 12 décembre 2014.

#### 6.2 Présentation des résultats d'analyses

Les résultats d'analyses sont présentés dans les tableaux suivants.

Référence: RFE2023.0630.V01

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Région Nord-Pas-de-Calais, Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, INRA, ISA, octobre 2002.



	Légende								
<10	Concentration inférieure au seuil de quantification du laboratoire								
25	Dépassement de la valeur de référence								
(a) : Seuil d'acceptation en Installations de Stoc	kage des Déchets Inertes (ISDI)								
(b) : Référentiel pédo-géochimique du Nord-Pas-	-de-Calais, INRA 2002								
(*): Une valeur de COT sur brut supérieure à 300	00 mg/kg peut être tolérée si la valeur sur éluat de 500 mg/kg est respectée								
	des valeurs fixées pour le chlorure, le sulfate ou la fraction soluble, le res d'admission s'il respecte soit les valeurs associées au chlorure et au								
C	lassification des matériaux								
	ISDI								
	ISDI +								
ISDND									

Tableau 14 : Légende des résultats d'analyses



	Limite de	Valeur de	S1	S1	S2	S2	53	S3	S4	S4	S5	S5	\$6	\$6	S7	S7	S8	S8	59	59	S10	S10	S11	S11	S12	S12
Paramètres	quantification	référence	(0,1-1)	(1-2)	(0,1-1)	(1-2)	(0-3,5)	(3,5-4)	(0,05-2,8)	(2,8-4)	(0,1-1)	(1-2)	(0,05-1)	(1-2)	(0,05-1)	(1-2)	(0,05-1)	(1-2)	(0,05-1)	(1-2)	(0,05-1)	(1-2)	(0-1)	(1-2)	(0-1)	(1-2)
				` ´	, ,	` ′	( 3,7)	( )	(),		, ,	` ′	,	` ′	( )	` ′	,	, ,	,	` '	(,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	` ′	, , ,	` ′	, , ,	( ) ( )
Typologie des sols (R : Rembla	is ; TN ; Terrain Na	aturel)	TN	TN	TN	TN	TN	TN	TN	TN	TN	TN	TN	TN	R	TN	R	TN	TN	TN	R	TN	TN	TN	TN	TN
Classification des	matériaux		ISDI	-	ISDI+	-	ISDI	ISDI	ISDI	ISDI	ISDI	-	ISDI	-	ISDI	ISDI	ISDI+	ISDI	ISDI	ISDI	ISDI+	ISDI	ISDI	-	ISDI+	-
Matières sèches (%)	0,1	-	89,9	89,2	90,6	88	81,3	81,9	82	83,6	84,7	81,8	82,5	82,2	83,9	83,6	84,7	83,7	86	82,2	83,2	84,1	82,6	81	84,7	81,5
Analyses sur matrice brute									•															•		
Analyses Physico-Chimiques - mg/kg N	ИS																									
Carbone Organique Total (COT)	1000	30000 *a	7700	-	8540	-	3560	<5030	2320	1790	7320	-	7270	-	4420	2080	3140	3820	2270	2320	3170	2630	2750	-	5530	-
Métaux - mg/kg MS																										
Antimoine (Sb)	1	2,44 b	2,96	-	2,42	-	3,25	1,83	3,55	2,38	<1,00	-	<1,00	-	2,61	1,99	3,4	<1,00	2,97	2,73	3,13	2,34	2,54	-	2,8	-
Arsenic (As)	1	14,0 b	10,9	-	8,97	-	10,6	6,85	7,12	7,05	7,99	-	9,92	-	7,4	6,83	10,1	7,26	9,22	9,39	6,95	8,16	10,2	-	10,2	-
Baryum (Ba)	1	-	56,4	-	64,4	-	76,8	46,2	44	48,5	69,1	-	168	-	62,8	56,1	68,4	61,2	65,6	62,2	61,5	61,6	86,4	-	87,1	-
Cadmium (Cd)	0,4	0,93 b	0,43	-	<0,40	-	<0,40	<0,40	<0,40	<0,40	0,69	-	<0,40	-	<0,40	<0,40	<0,40	<0,40	<0,40	<0,40	<0,40	<0,40	<0,40	-	0,42	-
Chrome (Cr)	5	78,10 b	21,3	-	23,3	-	33,3	17,6	17,2	20,5	21,9	-	28,4	-	22,5	21,3	29,9	22	27,7	31,4	23,7	26	30,4	-	26,6	-
Cuivre (Cu)	5	74,00 b	21,6	-	15,8	-	19,3	8,93	9,54	9,87	40,5	-	17,3	-	12	7,43	13,5	22,8	12,7	12	10,2	11,8	14,6	-	20,2	-
Molybdène (Mo)	1	1,34 b	<1,00	-	<1,00	-	<1,00	<1,00	<1,00	<1,00	<1,00	-	<1,00	-	<1,00	<1,00	<1,00	<1,00	<1,00	<1,00	<1,00	<1,00	<1,00	-	1,04	<del>-</del>
Nickel (Ni)	1	38,60 b	17,8	-	19,1	-	27	18,4	18,7	19,5	20,3	-	25	-	18	15,7	25,4	17	23,9	22,4	19,7	22,2	24,7	-	21,8	-
Plomb (Pb)	5	116,20 b	38,2	-	24,2	-	18,9	9,72	10,3	10,4	30,8	-	16,6	-	23,3	11,6	15,9	19,6	15,2	14,9	15,5	14,6	17,6	-	24	<del>-</del>
Sélénium (Se)	1	0,8 b	<1,00	-	<1,00	-	<1,00	1,59	1,43	<1,00	<1,00	-	<1,00	-	<1,00	<1,00	<1,00	<1,00	<1,00	<1,00	<1,00	<1,00	<1,00	-	<1,00	-
Zinc (Zn)	5	109,60 b	148	-	57,5	-	56,8	31,7	37,6	36,8	141	-	47,6	-	49,1	36,6	51,6	54,4	46,5	48	43,7	44,1	49	-	55,9	-
Mercure (Hg)	0,1	0,28 b	<0,10	-	<0,10	-	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	-	<0,10	-	0,12	<0,10	0,11	<0,10	0,12	<0,10	<0,10	0,11	0,1	-	0,13	-
Hydrocarbures volatilfs - mg/kg MS				4.00	1	4.00	4.00	1.00	4.00	4.00	Г	4.00	Τ	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	4.00	4.00	4.00	1.00	ı	4.00	ı	4.00
Fraction aliphatiques C5-C6	1	-	-	<1,00 <1.00	-	<1,00 <1.00	<1,00 <1.00	<1,00 <1.00	<1,00 <1.00	<1,00 <1.00	-	<1,00 <1.00	-	<1,00	<1,00 <1.00	<1,00 <1.00	<1,00	<1,00 <1.00	<1,00 <1.00	<1,00 <1.00	<1,00 <1.00	<1,00 <1.00	-	<1,00 <1.00	-	<1,00 <1.00
Fraction aliphatiques C6-C8	1	-	-		-			,	,	,	-	,	-	12,000	,							,	-		-	
Fraction aliphatiques C8-C10	1	-	-	<1,00	-	<1,00	<1,00	<1,00	<1,00	<1,00	-	<1,00	-	<1,00	<1,00	<1,00	<1,00	<1,00	<1,00	<1,00	<1,00	<1,00	-	<1,00	-	<1,00 <1.00
Fraction aromatiques C6-C9 Fraction aromatiques C9-C10	1	-	-	<1,00 <1.00	-	<1,00 <1.00	<1,00 <1.00	<1,00 <1.00	<1,00 <1.00	<1,00 <1.00	-	<1,00 <1.00	-	<1,00 <1.00	<1,00 <1.00	-	<1,00 <1.00	-	<1,00							
Hydrocarbures totaux - mg/kg MS	1 1		<u> </u>	<1,00	-	<1,00	<1,00	<1,00	<1,00	<1,00		<1,00	-	<1,00	<1,00	<1,00	<1,00	<1,00	<1,00	<1,00	<1,00	<1,00		<1,00		<1,00
Fraction C10-C16			17.8	11	5.86	3.1	<4.00	<4.00	2.8	2.24	10.4	1.81	0.89	1.99	3.81	<4.00	2.92	1.48	0.95	<4.00	2.6	3.7	<4.00	3.73	0.5	3.35
Fraction C16-C22	+	-	49.1	10.7	24.7	4.21	<4.00	<4.00	1.57	2,24	5.93	3.05	0,89	4.91	19.2	<4.00	13.4	7.21	3.45	<4.00	12.5	13.8	<4.00	3,73	7.84	3,83
Fraction C22-C30		_	63.7	3,48	67,6	4.6	<4.00	<4.00	9,76	28,1	49.7	11,6	7,61	8,68	57,5	<4.00	36	22,4	14,8	<4.00	32,9	14,4	<4.00	3,57	46,3	1,8
Fraction C30-C40		_	66.7	5,28	55,7	5,06	<4.00	<4.00	27,1	52,6	424	39,5	19,5	9,15	103	<4.00	68,8	40.9	41,8	<4.00	64,1	20,3	<4.00	6,6	46.7	6,23
Hydrocarbures totaux C10-C40	15	500 a	197	30,4	154	17	<15,0	<15,0	41,2	108	490	55,9	30	24,7	184	<15,0	121	72	61	<15.0	112	52,1	<15,0	17,8	101	15,2
Hydrocarbures Aromatiques Polycyliqu			137	50,1	13.		-125,0	123,0	1 12,2	100	1 .50	33,3		2.,,	101	123,0	1 121		U-02	-13,0		32,2	123,0	1,,0	101	13,2
Naphtalène	0.05	- 1	< 0.05	< 0.05	< 0.05	< 0.05	< 0.05	< 0.05	<0.05	<0.05	<0.05	< 0.05	< 0.05	< 0.05	<0.05	< 0.05	< 0.05	< 0.05	<0.05	<0.05	< 0.05	< 0.05	< 0.05	<0.05	< 0.05	< 0.05
Fluorène	0,05	-	<0.05	0,31	0,052	< 0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	< 0.05	< 0.05	< 0.05	<0.05	< 0.05	<0.05	< 0.05	< 0.05	<0.05	<0.05	< 0.05	<0.05	<0.05	< 0.05	<0.05	<0.05
Phénanthrène	0,05	-	0,17	0,55	0,39	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	0,067	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	0,056	<0,05	<0,05	<0,05
Pyrène	0,05	-	0,27	0,086	0,75	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	0,095	<0,05	<0,05	<0,05	0,084	<0,05	0,071	0,071	<0,05	<0,05	0,088	<0,05	0,077	<0,05	0,057	<0,05
Benzo-(a)-anthracène	0,05	-	0,21	<0,05	0,65	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	0,06	<0,05	<0,05	<0,05	0,087	<0,05	0,089	0,057	<0,05	<0,05	0,071	<0,05	0,071	<0,05	<0,05	<0,05
Chrysène	0,05	-	0,24	<0,05	0,77	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	0,058	<0,05	<0,05	<0,05	0,12	<0,05	0,12	0,072	<0,05	<0,05	0,082	<0,05	0,078	<0,05	<0,05	<0,05
Indeno (1,2,3-cd) Pyrène	0,05	-	0,23	<0,05	0,32	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	0,14	<0,05	<0,05	<0,05	0,055	<0,05	0,1	0,065	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05
Dibenzo(a,h)anthracène	0,05	-	0,055	<0,05	0,13	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	0,088	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05
Acénaphthylène	0,05	-	<0,05	<0,05	0,21	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05
Acénaphtène	0,05	-	<0,05	0,34	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05
Anthracène	0,05	-	0,11	0,065	0,35	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	0,053	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05
Fluoranthène	0,05	-	0,32	0,14	0,69	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	0,1	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	0,05	<0,05	<0,05	0,058	<0,05	0,11	<0,05	0,072	<0,05
Benzo(b)fluoranthène	0,05	-	0,42	0,081	0,74	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	0,19	<0,05	<0,05	<0,05	0,11	<0,05	0,11	0,11	<0,05	<0,05	0,074	<0,05	0,066	<0,05	0,084	<0,05
Benzo(k)fluoranthène	0,05	-	0,15	<0,05	0,24	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	0,061	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05
Benzo(a)pyrène	0,05	-	0,24	<0,05	0,54	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	0,11	<0,05	<0,05	<0,05	0,11	<0,05	0,15	0,081	<0,05	<0,05	0,066	<0,05	0,056	<0,05	<0,05	<0,05
Benzo(ghi)Pérylène	0,05	-	0,21	<0,05	0,22	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	0,12	<0,05	<0,05	<0,05	0,065	<0,05	0,15	0,06	<0,05	<0,05	0,052	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05
HAP totaux (16)		50 a	2,63	1,57	6,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	1	<0,05	<0,05	<0,05	0,684	<0,05	0,878	0,566	<0,05	<0,05	0,491	<0,05	0,514	<0,05	0,213	<0,05
Solvants polaires - mg/kg MS		,										,										_				
MTBE	0,05	-	-	-	-	-	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	-	-	-	-	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	-	-	-	

Tableau 15 : Résultats d'analyses des sols (1/4)



Paramètres q		Valeur de	<b>S1</b>	S1	S2	S2	S3	S3	S4	S4	S5	S5	S6	S6	S7	<b>S7</b>	S8	S8	S9	S9	S10	S10	S11	S11	S12	S12
	quantification	référence	(0,1-1)	(1-2)	(0,1-1)	(1-2)	(0-3,5)	(3,5-4)	(0,05-2,8)	(2,8-4)	(0,1-1)	(1-2)	(0,05-1)	(1-2)	(0,05-1)	(1-2)	(0,05-1)	(1-2)	(0,05-1)	(1-2)	(0,05-1)	(1-2)	(0-1)	(1-2)	(0-1)	(1-2)
Typologie des sols (R : Remblais ; 1	; TN ; Terrain Na	iturel)	TN	TN	TN	TN	TN	TN	TN	TN	TN	TN	TN	TN	R	TN	R	TN	TN	TN	R	TN	TN	TN	TN	TN
Classification des ma	atériaux		ISDI	-	ISDI+	-	ISDI	ISDI	ISDI	ISDI	ISDI	-	ISDI	-	ISDI	ISDI	ISDI+	ISDI	ISDI	ISDI	ISDI+	ISDI	ISDI	-	ISDI+	-
Analyses sur matrice brute																										
Solvants aromatiques - BTEX - mg/kg MS Benzène	0,05		< 0.05	<0.05	< 0.05	<0.05	<0.05	< 0.05	< 0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	< 0.05	<0.05	<0.05	< 0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
Toluène	0,05		<0,05	<0.05	<0,05	<0.05	<0,05	<0.05	<0,05	<0.05	<0,05	<0,05	<0.05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	< 0.05	<0,05	<0,05	<0,05	<0.05	<0,05	<0,05
Ethylbenzène	0,05	-	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05
Orthoxylène	0,05	-	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05
Para- et métaxylène	0,05	-	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05
BTEX total		6 a	<0,0500	<0,0500	<0,0500	<0,0500	<0,0500	<0,0500	<0,0500	<0,0500	<0,0500	<0,0500	<0,0500	<0,0500	<0,0500	<0,0500	<0,0500	<0,0500	<0,0500	<0,0500	<0,0500	<0,0500	<0,0500	<0,0500	<0,0500	<0,0500
Polychlorobiphényles - PCB - mg/kg MS				1		T																				
PCB 28	0,01	-	<0.01	-	<0,01	-	<0,01 <0.01	<0,01	<0,01 <0.01	<0,01 <0.01	<0,01 <0.01	-	<0,01	-	<0,01	<0,01 <0.01	<0,01 <0.01	<0,01	<0,01	<0,01	<0,01	<0,01	<0,01	-	<0,01 <0.01	<del></del>
PCB 52 PCB 101	0,01		<0.01	-	<0.01	-	<0.01	<0.01	<0.01	<0.01	<0.01	-	<0.01	-	<0.01	<0.01	<0.01	0,02	<0.01	<0.01	<0.01	<0,01	<0,01	<del>                                     </del>	<0.01	<del> </del>
PCB 118	0,01	-	<0,01	-	<0,01	-	<0,01	<0,01	<0,01	<0,01	<0,01	-	<0,01	-	<0,01	<0,01	<0,01	0,02	<0,01	<0,01	<0,01	<0,01	<0,01	-	<0,01	-
PCB 138	0,01	-	<0,01	-	<0,01	-	<0,01	<0,01	<0,01	<0,01	<0,01	-	<0,01	-	<0,01	<0,01	<0,01	0,07	<0,01	<0,01	<0,01	<0,01	<0,01	-	<0,01	
PCB 153	0,01	-	<0,01	-	<0,01	-	<0,01	<0,01	<0,01	<0,01	<0,01	-	<0,01	-	<0,01	<0,01	<0,01	0,15	<0,01	<0,01	<0,01	<0,01	<0,01	-	<0,01	-
PCB 180	0,01	-	<0,01	-	<0,01	-	<0,01	<0,01	<0,01	<0,01	<0,01	-	<0,01	-	<0,01	<0,01	<0,01	0,1	<0,01	<0,01	<0,01	<0,01	<0,01	-	<0,01	-
SOMME PCB (7)		1 a	<0,010	-	<0,010	-	<0,010	<0,010	<0,010	<0,010	<0,010	-	<0,010	-	<0,010	<0,010	<0,010	0,39	<0,010	<0,010	<0,010	<0,010	<0,010	<u> </u>	<0,010	
Solvants chlorés - COHV - mg/kg MS  Dichlorométhane	0.05	1	< 0.05		<0.05						<0.05		<0.05								1	T	<0.06	<0.06	<0.05	<0.06
Chlorure de vinyle	0,05	-	<0.03	-	<0.05	-	-	-	-	-	<0.05	-	<0.05	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<0.05	<0.02	<0,05	<0,06
1.1-Dichloroéthylène	0,02	-	<0.10	-	<0.10	-	-		-	-	<0.10	-	<0.10	-	1		-	-	-	-	<del>  </del>	1	<0.10	<0.10	<0.10	<0.10
Trans-1,2-dichloroéthylène	0,1	-	<0,10	-	<0,10	-	-	-	-	-	<0,10	-	<0,10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10
cis 1,2-Dichloroéthylène	0,1	-	<0,10	-	<0,10	-	-	-	-	-	<0,10	-	<0,10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10
Chloroforme	0,02	-	<0,02	-	<0,02	-	-	-	-	-	<0,02	-	<0,02	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02
Tetrachlorométhane	0,02	-	<0,02	-	<0,02	-	-	-	-	-	<0,02	-	<0,02	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02
1,1-Dichloroéthane	0,1	-	<0,10	-	<0,10	-	-	-	-	-	<0,10	-	<0,10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10
1,2-Dichloroéthane 1,1,1-Trichloroéthane	0,05 0,1	- +	<0,05	-	<0,05 <0,10	-	-	-	-	-	<0,05 <0,10	-	<0,05	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<0,05 <0,10	<0,05 <0,10	<0,05 <0,10	<0,05 <0,10
1.1.2-Trichloroéthane	0,1	-	<0.20	-	<0,10	-	-	-	-	-	<0,10	-	<0,10	-	-	_	-	-	-	-	<u> </u>	-	<0,10	<0,10	<0.20	<0.20
Trichloroéthylène	0,05	-	<0.05	-	<0,05	-	-	-	-	-	<0,05	-	<0.05	-	<u> </u>	_	_	-	-	-		-	<0.05	< 0.05	<0,05	<0,05
Tetrachloroéthylène	0,05	-	<0,05	-	<0,05	-	-	-	-	-	<0,05	-	<0,05	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05
Bromochlorométhane	0,2	-	<0,20	-	<0,20	-	-	-	-	-	<0,20	-	<0,20	-	-	-	-	-	-	-	-	=	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20
Dibromométhane	0,2	-	<0,20	-	<0,20	-	-	-	-	-	<0,20	-	<0,20	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20
1,2-Dibromoéthane	0,05	-	<0,05	-	<0,05	-	-	-	-	-	<0,05	-	<0,05	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05
Bromoforme (tribromométhane)	0,2	-	<0,10	-	<0,10	-	-	-	-	-	<0,10	-	<0,10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10 <0.20
Bromodichlorométhane Dibromochlorométhane	0,2	-	<0,20	-	<0,20	-	-	-	-	-	<0,20	-	<0,20	-	-	-	-	-	-	-	-	1 -	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20
Analyses sur éluat	0,2		40,20		10,20						10,20		40,20					1			l .	ļ	40,20	40,20	10,20	10,20
Analyses Physico-Chimiques - mg/kg MS																										
Carbone Organique Total (COT)	50	500 * a	59	-	65	-	<50	73	<51	56	<50	-	96	-	210	78	140	<51	96	<51	220	130	59	-	67	-
Fraction soluble (FS)	2000	4000 ** a	<2000	-	<2000	-	<2000	<2000	<2000	<2000	<2000	-	<2000	-	<2000	<2000	<2000	<2000	<2000	2760	<2000	<2000	<2000	-	<2000	
Indice phénols	0,5	1 a	<0,50	-	<0,51	-	<0,50	<0,50	<0,51	<0,51	<0,50	-	<0,50	-	<0,51	<0,50	<0,51	<0,51	<0,50	<0,51	<0,50	<0,50	<0,51	-	<0,50	<b>_</b>
Chlorures (CI)	10 5	800 ** a	<20,0	-	<20,0	-	<20,0	<20,0	23,7	<20,0	<20,0	-	<20,0	-	106	<20,0	<20,0	<20,0	<20,0	<20,0	41,2	27,6	<20,0	-	<20,0	
Fluorures (F) Sulfates (SO4)	50	10 a	<b>5,71</b>	-	<b>10,3</b> <50.6	-	<b>6,62</b> <50,1	<5,00 <50.0	<5,00 232	<5,00 <b>201</b>	6,97 175	-	9,28 218	-	9,59 296	<5,00 <b>50,5</b>	<b>10,6</b>	<b>6,56</b>	8,36 <50.5	<5,00 <50.7	<b>12,6</b> <50.3	9,45 <50.1	8,55 107	-	<b>11,3</b> <50,0	$\vdash$
Métaux - mg/kg MS	30	1000 9	<3U,U		<50,0		<3U,1	<5U,U	232	201	1/3		210		290	50,5	<21,0	<30,7	<b>\$30,3</b>	<50,7	<50,5	₹3U,1	107		<50,0	
Arsenic (As)	0,2	0,5 a	0,035	-	0,02	-	<0,01	0,011	<0,01	<0,01	0,03	-	0,04	-	0,041	0,011	0,016	0,011	0,014	0,013	0,024	0,018	0,012	-	0,018	-
Baryum (Ba)	0,1	20 a	<0,100	-	<0,101	-	<0,100	<0,100	<0,101	<0,101	<0,100	-	0,122	-	0,177	<0,100	<0,102	<0,101	<0,101	<0,101	0,106	<0,100	<0,101	-	<0,100	
Chrome (Cr)	0,1	0,5 a	0,142	-	0,118	-	<0,100	<0,100	<0,101	<0,101	0,137	-	<0,100	-	0,138	0,102	0,103	<0,101	0,11	0,135	0,12	0,112	<0,101	-	0,103	
Cuivre (Cu)	0,2	2 a	<0,002	-	<0,002	-	<0,002	<0,002	<0,002	<0,002	<0,002	-	<0,002	-	<0,002	<0,002	<0,002	<0,002	<0,002	<0,002	<0,002	<0,002	<0,002	-	<0,002	
Molybdène	0,01	0,5 a	<0,10	-	<0,10	-	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	-	0,1	-	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	-	<0,10	<del></del>
Nickel (Ni)	0,1	0,4 a	<0,100	-	<0,101	-	<0,100	<0,100	<0,101	<0,101	<0,100	-	<0,100	-	0,104	<0,100	<0,102	<0,101	<0,101	<0,101	<0,101	<0,100	<0,101	-	<0,100	<del>                                     </del>
Plomb (Pb) Zinc (Zn)	0,1	0,5 a 4 a	<b>0,017</b>	<del>  -</del>	0,029 <0.101	1 -	0,023 <0.100	0,016 <0.100	0,017 <0.101	0,018 <0.101	0,034 <0.100	-	0,062 <0.100	-	0,054 <0.102	0,013 <0.100	0,021 <0.102	0,01 <0.101	<b>0,017</b> <0.101	<0,010	0,045 <0.101	<0.100	0,023 <0.101	<del>                                     </del>	0,031 <0.100	$\vdash$
Mercure (Hg)	0,001	0.01 a	<0.100	1 -	<0.101	1 -	<0.100	<0.100	<0.101	<0,101	<0,100	-	<0,100	-	<0,102	<0.100	<0,102	<0.101	<0,101	<0,101	<0.101	<0,100	<0,101		<0,100	<del> </del>
Antimoine (Sb)	0,005	0,01 a	<0,01	-	<0,01	-	<0,01	<0,01	<0,01	<0,01	<0,01	-	0,023	-	0,011	<0,01	<0,01	<0,01	<0,01	<0,01	<0,01	<0,00	<0,01	-	<0,01	-
Cadmium (Cd)	0,002	0,04 a	<0,100	-	<0,101	-	<0,100	<0,100	<0,101	<0,101	<0,100	-	<0,100	-	<0,102	<0,100	<0,102	<0,101	<0,101	<0,101	<0,101	<0,100	<0,101	-	<0,100	
Sélénium (Se)	0,01	0,1 a	<0,001	-	<0,001	-	<0,001	<0,001	<0,001	<0,001	<0,001	-	<0,001	-	<0,001	<0,001	<0,001	<0,001	<0,001	<0,001	<0,001	<0,001	<0,001	-	<0,001	

Tableau 16: Résultats d'analyses des sols (2/4)



Paramètres	Limite de	Valeur de	S13	S13	\$14 (0.4)	S14	\$15 (0.0.5)	S15	\$16	\$16	\$17	\$17 (0.5.2)	\$18 (2.2.4)	S18	\$19 (0.4)	S20	S19/S20	S21	\$22 (0.4)	S21/S22	<b>S23</b>
	quantification	référence	(0-1)	(1-2)	(0-1)	(1-2)	(0-0,5)	(0,5-2)	(0-0,5)	(0,5-2)	(0-0,5)	(0,5-2)	(0-0,4)	(0,4-2)	(0-1)	(0-1)	(1-2)	(0-1)	(0-1)	(1-2)	
Typologie des sols (R : Remb	olais ; TN ; Terrain N	laturel)	TN	TN	TN	TN	R	TN	R	TN	R	TN	R	TN	TN	TN	TN	TN	TN	TN	R
Classification d	les matériaux		ISDI	-	ISDI	-	ISDI+	-	ISDND ou biocentre	-	ISDI	-	ISDI+	-	ISDI	ISDI	-	ISDI	ISDI	-	ISDI
Matières sèches (%)	0,1	-	84,1	84,2	83,2	85,3	93,7	83,5	83	75,1	94,5	80,1	92,1	77,5	83,3	83,4	85,9	83,2	81	85,6	94,6
Analyses sur matrice brute																					
Analyses Physico-Chimiques - mg/kg	_	20000	4500	T	4500	I		ı	5000		75000	ı	57400	T	4500	0550	ı	5500			2222
Carbone Organique Total (COT)  Métaux - mg/kg MS	1000	30000 * a	4600	-	4530	-	57500	-	6930	-	75200	-	67100		4630	3550	-	5630	2770	-	8800
Antimoine (Sb)	1	2,44 b	2,58	_	2,84		<1,00	-	2,41	-	6,05	-	4,04	_	<1,00	2,87	_	3,25	2,88	_	2,94
Arsenic (As)	1	2,44 b	9,13	-	8,86	-	10,4	-	10	-	20,5	-	10,5	-	4,72	9,86	-	9,5	9,52	-	7,92
Baryum (Ba)	1	- 14,0 0	77,1	-	72,7	-	82,3	-	73,4	-	70,8	-	10,3	-	63,1	83,2	-	95,7	73,4	-	137
Cadmium (Cd)	0,4	0,93 b	<0,40	-	<0,40	-	<0,40	-	<0,40	-	0,59	-	<0,40	-	<0,40	<0,40	-	<0,40	<0,40	-	<0,40
Chrome (Cr)	5	78,10 b	27	-	24,6	-	19,5	-	28,5	-	21,8	-	21,6	-	17,9	26,6	-	28,6	28,1	-	29,6
Cuivre (Cu)	5	74,00 b	13,2	-	18,2	-	47,4	-	13,4	-	48	-	64,8	-	7,91	16,3	-	14,8	14,5	-	22,1
Molybdène (Mo)	1	1,34 b	<1,00	-	<1,00	-	<1,00	-	<1,00	-	1,08	-	1,05	-	<1,00	<1,00	-	<1,00	<1,00	-	1,21
Nickel (Ni)	1	38,60 b	21,9	-	20,9	-	38,6	-	21,7	-	45,4	-	48	-	13,5	30	-	29,6	26,1	-	21,7
Plomb (Pb)	5	116,20 b	17,5	-	17,7	-	13,6	-	18,7	-	32,4	-	22,3	-	11,9	14,4	-	16,3	12,8	-	22,4
Sélénium (Se)	1	0,8 b	<1,00	-	<1,00	-	2,22	-	<1,00	-	4,5	-	2,53	-	<1,00	<1,00	-	<1,00	<1,00	-	<1,00
Zinc (Zn)	5	109,60 b	44,6	-	49,3	-	45	-	46,2	-	81,3	-	58	-	40,9	43,5	-	44,7	38,8	-	144
Mercure (Hg)	0,1	0,28 b	<0,10	-	<0,10	-	0,15	-	<0,10	-	0,36	-	<0,10	-	<0,10	<0,10	-	<0,10	<0,10	-	<0,10
Hydrocarbures volatilfs - mg/kg MS	•																				
Fraction aliphatiques C5-C6	1	-	-	<1,00	-	<1,00	-	<1,00	-	<1,0	-	<1,00	-	<1,00	-	-	<1,00	-	-	<1,00	1
Fraction aliphatiques C6-C8	1	-	-	<1,00	-	<1,00	-	<1,00	-	<1,0	-	<1,00	-	<1,00	-	-	<1,00	-	-	<1,00	-
Fraction aliphatiques C8-C10	1	-	-	<1,00	-	<1,00	-	<1,00	-	<1,0	-	<1,00	-	<1,00	-	-	<1,00	-	-	<1,00	-
Fraction aromatiques C6-C9	1	-	-	<1,00	-	<1,00	-	<1,00	-	<1,0	-	<1,00	-	<1,00	-	-	<1,00	-	-	<1,00	-
Fraction aromatiques C9-C10	1	-	-	<1,00	-	<1,00	-	<1,00	-	<1,0	-	<1,00	-	<1,00	-	-	<1,00	-	-	<1,00	-
Hydrocarbures totaux - mg/kg MS																					
Fraction C10-C16		-	<4,00	<4,00	<4,00	<4,00	13,1	<4,00	45,3	2,86	12,6	7,53	14,2	<4,00	3,08	9,23	9,64	4,63	1,63	1,2	4,14
Fraction C16-C22		-	<4,00	<4,00	<4,00	<4,00	10,8	<4,00	143	15	14,2	5,51	17,1	<4,00	7,71	21,2	14,9	12	5,31	3,36	12,8
Fraction C22-C30		-	<4,00	<4,00	<4,00	<4,00	13,9	<4,00	328	36,4	14,4	2,21	20,3	<4,00	24	80,1	48,6	67,5	31,9	11,9	44,7
Fraction C30-C40		-	<4,00	<4,00	<4,00	<4,00	26,6	<4,00	309	16,7	5,2	0,92	25,7	<4,00	26,4	86,6	48,8	261	45,1	35,7	28,3
Hydrocarbures totaux C10-C40	15	500 a	<15,0	<15,0	<15,0	<15,0	64,5	<15,0	826	71	46,3	16,2	77,3	<15,0	61,2	197	122	345	83,9	52,2	89,9
Hydrocarbures Aromatiques Polycyl		g MS		1	ı	I		ı				1	1	1	I .	1	1	I .			
Naphtalène	0,05	-	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	0,06	0,07	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05
Fluorène	0,05	-	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,21	<0,05	0,13	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,24	<0,05	<0,05	<0,05
Phénanthrène	0,05	-	0,13	<0,05	0,059	<0,05	<0,05	<0,05	0,69	0,1	0,84	0,057	0,06	<0,05	<0,05	0,079	0,054	<0,28	0,16	<0,05	0,1
Pyrène  Ronzo (a) anthrasàna	0,05	-	0,14	<0,05	0,055	<0,05	<0,05	<0,05	1,5	0,2	0,13	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	0,077	0,063	0,29	0,095	<0,05	0,15
Benzo-(a)-anthracène	0,05	-	0,097	<0,05 <0,05	<0,05 <0,05	<0,05 <0,05	<0,05 <0,05	<0,05 <0,05	1,3 1,7	0,16 0,17	0,1 0,11	<0,05 <0,05	<0,05 <0,05	<0,05 <0,05	0,063 0,076	0,13 0,14	0,096	0,3 0,42	0,08	<0,05 <0,05	0,1 0,12
Indeno (1.2.3-cd) Pvrène	0,05	-	0,12	<0,05	<0,05	<0.05	<0,05	<0,05	0,37	<0,05	0,11	<0,05	<0,05	<0,05	<0,076	0,14	<b>0,13</b> <0,05	0,42	<b>0,11</b> <0,05	<0,05	0,12
Dibenzo(a,h)anthracène	0,05	-	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	0,37	<0,05	0,077	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	0,12	0,057	<0,29	<0,05	<0,05	<0,05
Acénaphthylène	0,05	-	<0,05	<0,05	<0,05	<0.05	<0.05	<0,05	0,36	<0.05	<0.05	<0,05	<0,05	<0.05	<0,05	0,13	<0,057	<0.24	<0,05	<0,05	<0,05
Acénaphtène	0,05		<0,05	<0,05	<0,05	<0.05	<0.05	<0,05	<0,25	<0,05	0,097	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0.05	<0,05	<0,24	<0,05	<0,05	<0,05
Anthracène	0,05		<0.05	<0.05	<0,05	<0.05	<0.05	<0,05	0,59	0,058	0,057	<0,05	<0,05	<0.05	<0,05	0,13	0,051	<0,27	0,059	<0,05	0,052
Fluoranthène	0,05		0,19	<0,05	0,072	<0,05	<0,05	<0,05	0,55	0,038	0,033	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0.05	<0,05	0,25	0,053	<0,05	0,032
Benzo(b)fluoranthène	0,05	_	0,13	<0,05	0,072	<0,05	<0,05	<0,05	1,1	0,073	0,12	<0,05	<0,05	<0,05	0,069	0,22	0,13	0,42	0,084	0,065	0,14
Benzo(k)fluoranthène	0,05	-	0,056	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	0,24	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	0,05	<0,05	<0,25	<0,05	<0,05	<0,05
Benzo(a)pyrène	0,05	-	0,1	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	1,3	0,15	0,1	<0,05	<0,05	<0,05	0,057	0,3	0,18	0,26	0,093	0,054	0,11
Benzo(ghi)Pérylène	0,05	-	0,12	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	0,62	0,05	0,12	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	0,2	0,073	0,29	0,062	0,064	0,064
HAP totaux (16)	-,	50 a	1,24	<0,05	0,257	<0,05	<0,05	<0,05	10,6	1,13	2,29	0,057	<0,05	<0,05	0,265	1,66	0,834	2,52	0,796	0,183	1,06
Solvants polaires - mg/kg MS	<u>'</u>				•	•	•	•			•		•	•	•	,					
MTBE	0,05	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	0,00	1		1	ļ.	!	!	!				!			!	!	!	!			

Tableau 17 : Résultats d'analyses des sols (3/4)



Paramètres	Limite de quantification	Valeur de référence	S13 (0-1)	S13 (1-2)	S14 (0-1)	S14 (1-2)	S15 (0-0,5)	S15 (0,5-2)	S16 (0-0,5)	S16 (0,5-2)	S17 (0-0,5)	S17 (0,5-2)	S18 (0-0,4)	S18 (0,4-2)	S19 (0-1)	S20 (0-1)	S19/S20 (1-2)	S21 (0-1)	S22 (0-1)	S21/S22 (1-2)	523
Typologie des sols (R : Remblai	s ; TN ; Terrain N	aturel)	TN	TN	TN	TN	R	TN	R	TN	R	TN	R	TN	TN	TN	TN	TN	TN	TN	R
Classification des	matériaux		ISDI	-	ISDI	-	ISDI+	-	ISDND ou biocentre	-	ISDI	-	ISDI+	-	ISDI	ISDI	-	ISDI	ISDI	-	ISDI
Analyses sur matrice brute																					
Solvants aromatiques - BTEX - mg/kg N Benzène	0,05		<0.05	<0,05	<0.05	<0,05	0,07	<0,05	<0,05	<0.05	0,23	<0.05	0,09	<0.05	<0,05	<0,05	<0.05	<0.05	<0,05	<0,05	<0,05
Toluène	0,05	-	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	0,06	<0,05	<0,05	<0,05	0,25	<0,05	0,03	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05
Ethylbenzène	0,05	-	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05
Orthoxylène	0,05	-	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05
Para- et métaxylène	0,05	-	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	0,11	<0,05	0,07	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05
Polychlorobiphényles - PCB - mg/kg MS	\$	6 a	<0,0500	<0,0500	<0,0500	<0,0500	0,13	<0,0500	<0,0500	<0,0500	0,59	<0,0500	0,27	<0,0500	<0,0500	<0,0500	<0,0500	<0,0500	<0,0500	<0,0500	<0,0500
PCB 28	0,01	- 1	<0,01	-	<0,01	-	<0,01	-	<0,01	-	<0,01	-	<0,01	-	<0,01	<0,01	-	<0,01	<0,01	-	<0,01
PCB 52	0,01	-	<0,01	-	<0,01	-	<0,01	-	<0,01	-	<0,01	-	<0,01	-	<0,01	<0,01	-	<0,01	<0,01	-	<0,01
PCB 101	0,01	-	<0,01	-	<0,01	-	<0,01	-	<0,01	-	<0,01	-	<0,01	-	<0,01	<0,01	-	<0,01	<0,01	-	<0,01
PCB 118	0,01	-	<0,01	-	<0,01	-	<0,01	-	<0,01	-	<0,01	-	<0,01	-	<0,01	<0,01	-	<0,01	<0,01	-	<0,01
PCB 138 PCB 153	0,01	-	<0,01	-	<0,01 <0,01	-	<0,01 <0.01	-	<0,01 <0.01	-	<0,01 <0.01	-	0,01	-	<0,01 <0,01	<0,01 <0,01	-	<0,01 <0.01	<0,01 <0,01	-	<0,01 <0,01
PCB 180	0,01	-	<0,01	-	<0,01	-	<0,01	-	<0,01	-	<0,01	-	<0,01	-	<0,01	<0,01	-	<0,01	<0,01	-	<0,01
SOMME PCB (7)	-,	1 a	<0,010	-	<0,010	-	<0,010	-	<0,010	-	<0,010	-	0,02	-	<0,010	<0,010	-	<0,010	<0,010	-	<0,010
Solvants chlorés - COHV - mg/kg MS																					
Dichlorométhane	0,05	-	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,06	<0,06	<0,07	<0,05	<0,06	<0,05	<0,06	<0,05	<0,06	<0,05	<0,06	<0,06	<0,05	<0,05
Chlorure de vinyle 1,1-Dichloroéthylène	0,02	-	<0,02 <0.10	<0,02 <0.10	<0,02 <0,10	<0,02 <0,10	<0,02 <0.10	<0,02 <0,10	<0,02 <0,10	<0,02 <0,10	<0,02 <0,10	<0,02 <0.10	<0,02 <0.10	<0,02 <0,10	<0,02 <0.10	<0,02 <0,10	<0,02 <0,10	<0,02 <0,10	<0,02 <0,10	<0,02 <0,10	<0,02 <0.10
Trans-1,2-dichloroéthylène	0,1	-	<0.10	<0.10	<0,10	<0,10	<0.10	<0,10	<0,10	<0,10	<0.10	<0.10	<0.10	<0.10	<0,10	<0.10	<0,10	<0,10	<0,10	<0.10	<0.10
cis 1,2-Dichloroéthylène	0,1	-	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10
Chloroforme	0,02	-	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02
Tetrachlorométhane	0,02	-	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02
1,1-Dichloroéthane	0,1	-	<0,10 <0.05	<0,10 <0.05	<0,10 <0,05	<0,10 <0.05	<0,10 <0.05	<0,10 <0,05	<0,10 <0,05	<0,10	<0,10 <0.05	<0,10 <0.05	<0,10 <0.05	<0,10 <0.05	<0,10 <0.05	<0,10 <0,05	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10 <0.05
1,2-Dichloroéthane 1,1,1-Trichloroéthane	0,05	-	<0.10	<0.10	<0.10	<0,05	<0.10	<0,05	<0,05	<0,05 <0,10	<0.10	<0.10	<0.10	<0.10	<0,05	<0,05	<0,05 <0,10	<0,05 <0,10	<0,05 <0,10	<0,05 <0.10	<0.10
1,1,2-Trichloroéthane	0,2	-	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20
Trichloroéthylène	0,05	-	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05
Tetrachloroéthylène	0,05	-	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05
Bromochlorométhane	0,2	-	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20
Dibromométhane 1,2-Dibromoéthane	0,2	-	<0,20 <0.05	<0,20 <0.05	<0,20 <0,05	<0,20 <0,05	<0,20 <0.05	<0,20 <0,05	<0,20 <0,05	<0,20 <0,05	<0,20 <0,05	<0,20 <0.05	<0,20 <0.05	<0,20 <0,05	<0,20 <0,05	<0,20 <0.05	<0,20 <0,05	<0,20 <0,05	<0,20 <0,05	<0,20 <0.05	<0,20 <0,05
Bromoforme (tribromométhane)	0,03	-	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10
Bromodichlorométhane	0,2	-	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20
Dibromochlorométhane	0,2	-	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20
Analyses sur éluat																					
Analyses Physico-Chimiques - mg/kg N Carbone Organique Total (COT)	50	500 * a	100	Ι .	91	_	<50	_	51	_	64	_	69		77	73	_	<50	<50		66
Fraction soluble (FS)	2000	4000 ** a	<2000	<u> </u>	<2000	-	<2000	-	<2000	-	<2000	-	<2000	-	<2000	<2000	-	<2000	<2000	-	<2000
Indice phénols	0,5	1 a	<0,51	-	<0,51	-	<0,50	-	<0,50	-	<0,50	-	<0,51	-	<0,50	<0,50	-	<0,50	<0,50	-	<0,51
Chlorures (CI)	10	800 ** a	<20,0	-	<20,0	-	<20,0	-	<20,0	-	30,5	-	28,9	-	<20,0	<20,0	-	<20,0	<20,0	-	57,3
Fluorures (F)	5	10 a	8,21	-	8,27	-	33,1	-	13,3	-	<5,00	-	18	-	6,23	6,21	-	<5,00	7,59	-	<5,00
Sulfates (SO4) Métaux - mg/kg MS	50	1000 ** a	<50,5	-	<50,7	-	391	-	199	-	243	-	461	-	159	<50,0	-	<50,3	<50,1	-	442
Arsenic (As)	0,2	0,5 a	0,017		0,017	-	<0,01		0,016	-	0,011	-	<0,01	-	<0,01	0,013	T -	0,015	0,015	_	<0,01
Baryum (Ba)	0,1	20 a	<0,101	-	<0,101	-	<0,100	-	<0,100	-	<0,101	-	<0,102	-	<0,101	<0,100	-	<0,101	<0,100	-	<0,101
Chrome (Cr)	0,1	0,5 a	<0,101	-	<0,101	-	<0,100	-	<0,100	-	0,117	-	<0,102	-	<0,101	<0,100	-	0,113	0,103	-	<0,101
Cuivre (Cu)	0,2	2 a	<0,002	-	<0,002	-	<0,002	-	<0,002	-	<0,002	-	<0,002	-	<0,002	<0,002	-	<0,002	<0,002	-	<0,002
Molybdène	0,01	0,5 a	<0,10	-	<0,10	-	<0,10	-	<0,10	-	<0,10	-	<0,10	-	<0,10	<0,10	-	<0,10	<0,10	-	<0,10
Nickel (Ni) Plomb (Pb)	0,1	0,4 a 0,5 a	<0,101 0,025	-	<0,101 0,028	-	<0,100 0,033	-	<0,100 0,035	-	<0,101 <0,010	-	<0,102 0,013	-	<0,101 0,025	<0,100 <0,01	-	<0,101 0,023	<0,100 0,024	-	0,116 0,059
Zinc (Zn)	0,1	0,5 a 4 a	<0,101	-	<0,101	-	<0,100	-	<0,100	-	<0,010	-	<0,102	-	<0,101	<0,100	-	<0,101	<0,100	-	<0,101
Mercure (Hg)	0,001	0,01 a	<0,101	-	<0,101	-	<0,100	-	<0,100	-	<0,101	-	<0,102	-	<0,101	<0,100	-	<0,101	<0,100	-	<0,101
Antimoine (Sb)	0,005	0,06 a	<0,01	-	<0,01	-	0,026	-	<0,01	-	0,013	-	0,011	-	<0,01	<0,01	-	<0,01	<0,01	-	<0,01
Cadmium (Cd)	0,002	0,04 a	<0,101	-	<0,101	-	<0,100	-	<0,100	-	<0,101	-	<0,102	-	<0,101	<0,100	-	<0,101	<0,100	-	<0,101
Sélénium (Se)	0,01	0,1 a	<0,001	-	<0,001	-	<0,001	-	<0,001	-	<0,001	-	<0,001	-	<0,001	<0,001	-	<0,001	<0,001	-	<0,001

Tableau 18 : Résultats d'analyses des sols (4/4)



Paramètres	Limite de quantification	Valeur de référence	C1	C2	C3	C4		
Hydrocarbures Aromatiques Polycyliques - HAP - mg/kg MS								
Naphtalène	0,05	-	<0,50	<0,50	<0,50	<0,50		
Fluorène	0,05	-	<0,50	<0,50	<0,50	<0,50		
Phénanthrène	0,05	-	<0,50	<0,50	<0,50	<0,50		
Pyrène	0,05	-	<0,50	<0,50	<0,50	<0,50		
Benzo-(a)-anthracène	0,05	-	<0,50	<0,50	<0,50	<0,50		
Chrysène	0,05	-	<0,50	<0,50	<0,50	<0,50		
Indeno (1,2,3-cd) Pyrène	0,05	-	<0,50	<0,50	<0,50	<0,50		
Dibenzo(a,h)anthracène	0,05	-	<0,50	<0,50	<0,50	<0,50		
Acénaphthylène	0,05	-	<0,50	<0,50	<0,50	<0,50		
Acénaphtène	0,05	-	<0,50	<0,50	<0,50	<0,50		
Anthracène	0,05	-	<0,50	<0,50	<0,50	<0,50		
Fluoranthène	0,05	-	<0,50	<0,50	<0,50	<0,50		
Benzo(b)fluoranthène	0,05	-	<0,50	<0,50	<0,50	<0,50		
Benzo(k)fluoranthène	0,05	-	<0,50	<0,50	<0,50	<0,50		
Benzo(a)pyrène	0,05	-	0,51	<0,50	<0,50	<0,50		
Benzo(ghi)Pérylène	0,05	-	0,81	<0,50	<0,50	<0,50		
HAP totaux (16)		50 a	1,32	<0,50	<0,50	<0,50		
Amiante								
Amiante : granulats			non detectée	non detectée	non detectée	non detectée		
Amiante : liant hydrocarboné			non detectée	non detectée	non detectée	non detectée		

Tableau 19 : Résultats d'analyses des enrobés



#### 6.3 Interprétation des résultats d'analyses

#### 6.3.1 Constat et interprétation des résultats d'analyses sur les sols

Constat des résultats d'analyses sur les sols :

Les résultats d'analyses pratiqués sur les sols rendent compte :

- De quelques dépassements du bruit de fond pédo-géochimique principalement dans les horizons superficiels. Ces dépassements sont principalement contenus à l'exception du sélénium (4,5 mg/kg MS S17; 2,53 mg/kg MS S18). À noter que les concentrations mesurées en plomb sur l'ensemble des sondages sont inférieures au seuil de 300 mg/kg définie par le Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP)<sup>6</sup> au-delà de laquelle un dépistage du saturnisme est recommandé chez les enfants. Concernant les métaux lourds sur éluat, aucun dépassement des critères d'acceptation en Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) n'est observé;
- De concentrations inférieures aux limites de quantification du laboratoire pour les hydrocarbures volatils (HCV) dans les sols à proximité des séparateurs à hydrocarbures, de la cuve enterrée, de la station-service, les zones de stockage et en profondeur dans l'ancien parc automobiles;
- De la présence de manière diffuse d'hydrocarbures totaux (HCT) sur la majorité des sondages. On note toutefois une concentration notable en HCT au droit de la zone de stockage de déchets divers (S16 entre 0 et 0,5 m 826 mg/kg MS). À noter que ces résultats corroborent la teneur mesurée en HCT par SOL ETUDE en 2009 au droit de cette zone (T2 1 200 mg/kg MS). Les concentrations s'établissent entre 15,2 (S12 entre 1 et 2m) et 826 (S16 entre 0 et 0,5 m);
- De l'absence du méthyl tert-butyl éther (MTBE), principalement utilisé comme additif de l'essence, dans les sols au droit de la cuve enterrée et de l'ancienne station-service ;
- De l'absence ou de la présence à l'état de traces d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) sur l'ensemble des sondages. Les teneurs mesurées sont comprises entre 0,057 (S17 entre 0,5 et 2 m) et 10,6 mg/kg MS (S16 entre 0 et 0,5 m). Le naphtalène, seul composé volatil parmi les 16 HAP analysés, n'est détecté qu'au droit du sondage S16 et à l'état de traces;
- De l'absence des solvants aromatiques (BTEX) sur la totalité des sondages à l'exception des remblais issus des sondages S15, S17 et S18 au droit desquels ces composés sont détectés à l'état de traces;
- De l'absence des polychlorobiphényles (PCB) sur l'ensemble des sondages à l'exception du terrain naturel issu du sondage S8 au droit duquel ces substances sont présentes à l'état de traces;
- De l'absence des solvants chlorés (COHV) sur la totalité des sondages où ces polluants ont été recherchés ;
- De plusieurs dépassements des critères d'acceptation en ISDI pour les fluorures au droit des remblais issus des sondages S8, S10, S15, S16 et S18 et du terrain naturel issus des sondages S2 et S12.

<sup>6</sup> Mise à jour du guide pratique de dépistage et de prise en charge des expositions au plomb chez l'enfant mineur et la femme enceinte – rapport d'octobre 2017

Référence: RFE2023.0630.V01



#### Interprétation des résultats d'analyses sur les sols :

Les résultats d'analyses rendent compte de l'absence de pollution dans les sols à l'exception de l'ancienne zone de stockage de déchets divers au droit de laquelle des concentrations notables en HCT sont observées. En effet, les teneurs mesurées sont de 826 mg/kg MS au droit de notre sondage S16 et de 1 200 mg/kg MS au droit du sondage T2 de SOL ETUDE. De plus, plusieurs composés volatils tels que le naphtalène (S16) et certains solvants aromatiques (S17) sont détectés au droit de cette ancienne zone de stockage.

Pour rappel, l'ancienne zone de stockage de déchets est localisée au droit des futurs logements individuels. Par conséquent, nous recommandons de mettre à profit les terrassements liés au projet d'aménagement (futures fondations, réseaux, etc.) afin d'évacuer les sols contenant ces polluants entre 0 et 0,5 m de profondeur vers une ISDI pour les terres issues du sondage S17 et vers une filière adaptée (par exemple, une Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux, ISDND ou en biocentre) pour les terres issues des sondages T2 et S16.

Il convient toutefois de rappeler que l'acceptation définitive d'un déchet selon une filière est de la responsabilité du centre accepteur.

Le traitement des matériaux superficiels au droit du sondage S17 permettra de garantir la compatibilité sanitaire des sols avec le projet d'aménagement et les usages associés. De plus, le coût financier de ce traitement est relativement faible compte-tenu du volume des terres à évacuer (cf tableau 20).

La localisation de la zone à traiter est présentée sur les figures suivantes.



Figure 31 : Localisation de la zone à traiter

Référence: RFE2023.0630.V01





Figure 32 : Localisation de la zone à traiter sur plan masse

Le découpage cartographique des matériaux à évacuer a été réalisé par interpolation selon la méthode des plus proches voisins dérivée des polygones de Thiessen qui utilise la méthode des médiatrices entre deux points en corrélation avec l'emprise des sources potentielles de pollution visées. La méthode de Thiessen est présentée sur la figure suivante.

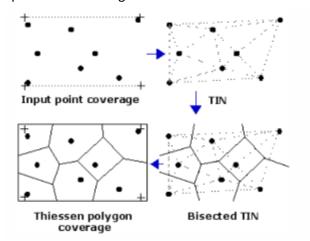


Figure 33 : Maillage selon la méthode des plus « proches voisins »

Référence: RFE2023.0630.V01



L'évaluation du volume des terres impactées à évacuer a été réalisé en tenant compte des hypothèses suivantes :

• Surface de la zone à dépolluer : 350 m<sup>2</sup> ;

• Profondeur de terrassement pour la mise à niveau du site : 0,5 m ;

Densité des terres : 1,8 t/m³;

• Critères et prix d'acceptation des filières à proximité du site d'étude en 2023.

Centre d'acceptation des matériaux	ISDI	Biotraitement / ISDND			
Surface totale des matériaux à traiter (m²)	100	250			
Volume total des matériaux à excaver (m³)	50	125			
Tonnage total des matériaux à excaver (t)	90	225			
Prix évacuation en filière (TGAP incluse pour les matériaux ISDND) hors transport	(7€ HT / tonne) 630 €	(32€ HT / tonne) 7 200 €			
Transport des matériaux (3,8€ HT / tonne)	340 €	860 €			

Tableau 20 : Estimation financière des matériaux à évacuer

D'après le tableau ci-dessus, le prix de l'évacuation des matériaux à évacuer sur 0,5 m de profondeur est estimé à 9 000 € HT avec transport (hors terrassement). Ce montant est donné à titre indicatif.

Concernant le reste des sondages, la qualité des sols est satisfaisante. En effet, les enrichissements localisés en métaux lourds sont contenus et les composés organiques sont détectés de manière diffuse pour les hydrocarbures (HCT & HAP) et sont principalement indétectables pour le reste des substances analysées.

Enfin, la qualité des matériaux constitutifs du merlon est également satisfaisante. Dans le cadre d'une gestion hors site de ces terres, ces matériaux pourront être évacuées vers une ISDI.

# 6.3.2 Interprétation des résultats d'analyses sur les enrobés

Les résultats d'analyses pratiqués sur les quatre échantillons d'enrobés rendent compte de concentrations en Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP) inférieures aux limites de quantification du laboratoire sur l'ensemble des échantillons à l'exception du C1 au droit duquel les HAP sont présentés à l'état de traces.

Les résultats d'analyses mettent en évidence l'absence d'amiante dans le granulat et liant hydrocarboné pour les quatre échantillons d'enrobés.

Les enrobés sont donc compatibles avec un recyclage à froid ou à chaud ou une élimination en ISDI.

Référence: RFE2023.0630.V01



### 6.4 Définition des mesures de gestion simple

Les résultats d'analyses des sols confirment la présence de concentrations notables en hydrocarbures totaux au droit de l'ancienne zone de stockage de déchets divers et rendent compte de la présence de certains composés volatils au droit cette même zone. Nous recommandons de mettre à profit les terrassements liés au projet d'aménagement afin d'évacuer ces matériaux impactés vers les filières adaptées.

Il convient toutefois de rappeler que l'acceptation définitive d'un déchet selon une filière est de la responsabilité du centre accepteur.

Concernant les remblais présentant localement des enrichissements en métaux lourds et ponctuellement des teneurs en hydrocarbures totaux proche du seuil de l'arrêté ministériel du 12 décembre 2014, nous recommandons de confiner ces sols par des matériaux sains (terre végétale ou limons sains par exemple), d'une épaisseur minimale de 35 cm, avec mise en place d'un grillage avertisseur ou un géotextile à l'interface entre les matériaux d'apport et les sols au droit des futurs espaces verts. Cette problématique sera gérée sur le reste du site avec le confinement de ces sols par les aménagements du projet (dalle béton, enrobés, etc.).

Dans le cadre des travaux liés au projet d'aménagement, les anciennes installations encore présentes (séparateurs à hydrocarbures, cuve, etc.) au droit du site devront faire l'objet d'un démantèlement. Ces travaux devront être suivis par un bureau d'études spécialisé qui pourra procéder à l'analyses d'échantillons prélevés au droit de celles-ci si des indices de pollution sont découverts.

Référence: RFE2023.0630.V01



# 7. Conclusion

#### **Contexte**

Dans le cadre d'un projet d'aménagement de 66 logements collectifs et 41 logements individuels sur un site localisé rue Victor Hugo à Vimy (62), MLC PROMOTION a confié à APOGEO, la réalisation d'un diagnostic de pollution des sols.

#### Etude historique et documentaire

Le site d'étude est à l'état de friche végétale mais est actuellement utilisé pour le stockage de glissières de sécurité. Le site était anciennement occupé par un garage automobile, une station de distribution de carburant et une aire de lavage.

La visite de site effectuée le 7 septembre 2023, par un représentant d'APOGEO, a permis d'observer les vestiges du garage automobile, de l'aire de lavage et de la station-service ainsi que la présence d'un merlon sur la partie Est de l'ancien bâtiment.

D'après le diagnostic simplifié des sols réalisé au droit du site d'étude par SOL ETUDE en mai 2009, plusieurs sources potentiellement polluantes ont été identifiées à savoir : deux séparateurs à hydrocarbures, une zone de stockage de déchets divers, une zone stockage d'huiles et de produits chimiques et un parc automobile. Cette étude nous a également permis de nous renseigner sur les caractéristiques de la cuve et sur les activités et les installations présentes au droit du bâtiment.

Le site d'étude n'est recensé dans aucune base de données d'activité potentiellement polluante gérée par le ministère de l'environnement et le BRGM.

L'étude des photographies aériennes a permis d'observer la présence de parcelles agricoles dès 1931 jusqu'en 1992 et la construction du bâtiment, de la station-service et de l'aire de lavage. Ce bâtiment et les installations annexes ont été déconstruits entre 2014 et 2016.

L'environnement du site s'est progressivement urbanisé avec la construction d'habitations aux alentours du site.

D'après la carte de guerre du 10 février 1917, des lignes de barbelé ou des obstacles divers ont traversé le site d'étude. En effet, le territoire de Vimy a fait l'objet de nombreux affrontements durant cette guerre.

#### Etude de vulnérabilité des milieux

L'étude de vulnérabilité a conclu en la sensibilité du milieu sol et du milieu eau souterraine vis-à-vis d'une pollution potentielle en provenance du site.

#### Synthèse des investigations réalisées

Les investigations effectuées par APOGEO en septembre 2023 et ont consisté en la réalisation 23 sondages répartis au droit des sources potentielles de pollution et selon le projet d'aménagement ainsi que la réalisation de 4 carottages d'enrobés.

Les résultats d'analyses rendent compte de la présence d'hydrocarbures totaux en concentrations notables et de composés volatils dans les sols au droit de l'ancienne zone de stockage de déchets divers.

L'ancienne zone de stockage de déchets est localisée au droit des futurs logements individuels. Par conséquent, nous recommandons de mettre à profit les terrassements liés au projet d'aménagement (futures fondations, réseaux, etc.) afin d'évacuer les sols contenant ces polluants entre 0 et 0,5 m de profondeur vers une ISDI pour les terres issues du sondage S17 et vers une filière adaptée (par

Référence: RFE2023.0630.V01



exemple, une Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux, ISDND ou en biocentre) pour les terres issues des sondages T2 et S16.

Le coût de ces évacuations en filières est estimé à 9 000 € HT avec transport (hors terrassement). Ce montant est donné à titre indicatif.

Concernant le reste des sondages, la qualité des sols est satisfaisante. En effet, les enrichissements localisés en métaux lourds sont contenus et les composés organiques sont détectés de manière diffuse pour les hydrocarbures (HCT & HAP) et sont principalement indétectables pour le reste des substances analysées.

Enfin, la qualité des matériaux constitutifs du merlon est également satisfaisante. Dans le cadre d'une gestion hors site de ces terres, ces matériaux pourront être évacuées vers une ISDI.

Les résultats d'analyses pratiqués sur les quatre échantillons d'enrobés rendent compte de concentrations en Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP) inférieures aux limites de quantification du laboratoire sur l'ensemble des échantillons à l'exception du C1 au droit duquel les HAP sont présentés à l'état de traces.

Les résultats d'analyses mettent en évidence l'absence d'amiante dans le granulat et liant hydrocarboné pour les quatre échantillons d'enrobés.

Les enrobés sont donc compatibles avec un recyclage à froid ou à chaud ou une élimination en ISDI.

### Mesures de gestion simple :

Au regard des résultats d'analyses, les mesures de gestion suivantes proposées sont les suivantes :

- Evacuation vers une filière adaptée des matériaux pollués issus de l'ancienne zone de stockage de déchets divers selon une superficie de 250 m²;
- Confinement des sols présentant des enrichissements en métaux lourds et des teneurs en hydrocarbures totaux proche du seuil d'acceptation en ISDI, selon l'arrêté ministériel du 12 décembre 2014, au droit des futurs espaces verts par des matériaux sains (terre végétale ou limons sains par exemple) d'une épaisseur minimale de 35 cm, avec mise en place d'un grillage avertisseur ou un géotextile à l'interface entre les matériaux d'apport et les sols ;
- Démantèlement des anciennes installations encore présentes au droit du site. Ces travaux pourront être suivis par un bureau d'études spécialisé qui pourra procéder à l'analyses d'échantillons prélevés au droit de celles-ci si des indices de pollution sont découverts;
- Une mise à jour du présent rapport en cas de modification du projet.

Nous recommandons la réalisation d'une attestation (ATTES) prenant en compte les mesures de gestion prescrites ci-dessus dans la conception du projet d'aménagement.

Cette attestation est une pièce à joindre à la demande du Permis de Construire. Elle doit garantir que le projet d'aménagement ou de construction prend en compte l'état de pollution des sols.

Une note de synthèse mettant en parallèle les mesures de gestion proposées dans ce diagnostic et un document technique dans lequel le Client détaillera les modalités de gestion qui seront appliquées. Si les mesures proposées sont pertinentes, suffisantes et conformes aux préconisations formulées, l'attestation sera délivrée par un bureau d'études sous-traitant certifié par le LNE.

Le schéma conceptuel final est présenté ci-dessous.

Référence: RFE2023.0630.V01



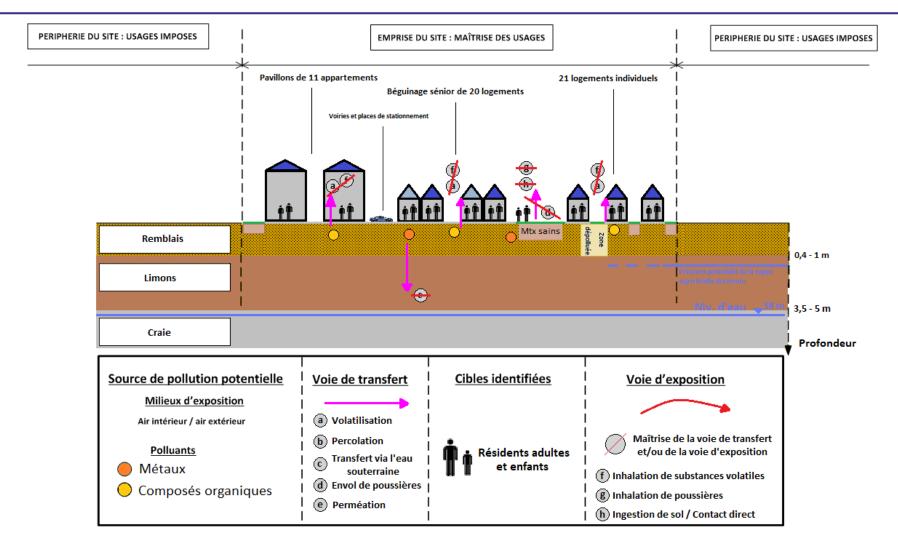


Figure 34 : Schéma conceptuel final



# **ANNEXES**

Référence: RFE2023.0630.V01



ANNEXE n°1 : Fiche de la visite de site

Référence: RFE2023.0630.V01

# Formulaire de visite Mission A100

# **RUE VICTOR HUGO - VIMY (62)**



Affaire	2023.0630
Date	03/11/2023
Rédacteur	Jonathan FLINOIS

Référence qualité		
Modèle	VDSA00000.V00-201707	



# 1. Localisation / Identification



Figure 1 : Localisation du site d'étude

X (Lambert 93)	Y (Lambert 93)	Altitude moyenne du site (m NGF)	Superficie (m²)
685 970	7 031 153	+ 60	32 463



# 2. Typologie du site

2.1. Utilisation actuelle							
□Décharge	☑ Friche végétale	Friche végétale		☐ Agriculture			
☐ Habitations, loisirs, écoles	□Documents d'url	banismes	☐ Commerces				
2.2. Conditions d'accès au site							
☐ Site clôturé et surveillé	☐ Site non clô	turé ou clô	ture en mauvais état,	mais surveillé			
Site partiellement clôturé m non surveillé	ais Site non clô	☐Site non clôturé, ou clôture en mauvais état et non surveillé					
2.3. Populations présentes sur le	site ou à proximité						
☐ Aucune présence		<b>⊠</b> Pré	sence occasionnelle				
□ P	résence régulière. N	lombre de p	personnes :				
2.4. Typologie des populations p	ésentes sur le site d	ou à proxim	nité				
Z II availieurs			☐ Adultes				
□ Havailleurs	☐ Personnes sensi	ibles (enfan					
3. Activité(s) industrielles							
	pratiquées sur	le site	ts,)				
3. Activité(s) industrielles	pratiquées sur	le site	ts,)				
3. Activité(s) industrielles  • Types : Garage, station-se	pratiquées sur	le site et comme	ts,)				
<ul> <li>3. Activité(s) industrielles</li> <li>Types : Garage, station-se</li> <li>4. Environnement du site</li> </ul>	pratiquées sur rvice, aire de lavage	le site e et comme	ts,)				
<ul> <li>3. Activité(s) industrielles</li> <li>Types : Garage, station-se</li> <li>4. Environnement du site</li> <li>Agricole / Forestier</li> </ul>	pratiquées sur rvice, aire de lavage  Commercia	le site e et comme	ts,) rces				
3. Activité(s) industrielles  • Types : Garage, station-se  4. Environnement du site  ☑ Agricole / Forestier  ☐ Industriel	pratiquées sur rvice, aire de lavage  Commercia	le site e et comme	ts,) rces				
3. Activité(s) industrielles  • Types : Garage, station-se  4. Environnement du site  ☑ Agricole / Forestier  ☐ Industriel  ☐ Proximité d'une zone à proté	pratiquées sur rvice, aire de lavage  Commercia  Etablisseme ger (Natura 2000, ZI	le site e et comme	ts,) rces				

**REMARQUES GENERALES** 



#### 5. Description du site

#### 5.1. Schéma d'implantation / reportage photographique



Figure 2 : Schéma d'implantation sur le site / Reportage photographique

#### 5.2. Bâtiment(s) existant(s)

Nombre: RAS (vestiges)

5.3. Superstructure(s) / existants

Nombre: RAS

5.4. Stockage(s) existant(s)

Glissières de sécurité

5.5. Dépôt (s) décharges(s) existant(s)

Nombre : RAS (anciens dépôts d'après le diagnostic de SOL ETUDE)



5.6. Autres caractéristiques du site

Elément caractéristique	Risque(s) potentiel(s) associé(s)
Remblais d'origine diverse sur le site	Potentiellement
Excavations, sapes de guerre	Potentiellement (zone de combat)
Orifices (puits)	RAS
Galeries enterrées	RAS
Glissements de terrain	Possible (aléa inondation par ruissellement)
Autres / préciser	RAS

6. Milieu(x) susceptible(s) d'être pollué(s)
6.1. Air
Existence de produits volatils : pulvérulents : Oui $\square$ ; Non $\boxtimes$
Existence de source(s) d'émissions gazeuses ou de poussières, sur le site ou à proximité : Oui $\square$ ; Non $\boxtimes$
Préciser lesquelles :
6.2. Eaux superficielles
Distance du site ou de la source au cours d'eau le plus proche : Indéterminée
Estimation des débits du cours d'eau : Indéterminée
Utilisation sensible du cours d'eau le plus proche : Oui $\square$ ; Non $\boxtimes$ ; Nature :
Existence de rejets directs en provenance du site : Oui $\square$ ; Non $\boxtimes$
Existence de rejets extérieurs : Oui ☐ ; Non ⊠
Présence de signes de ruissellement superficiel : Oui $\square$ ; Non $\square$
Présence de mares : Oui □ ; Non ⊠
Situation en zone d'inondation potentielle : Oui $oxtimes$ ; Non $oxtimes$
6.3. Eaux souterraines
Existence d'une nappe d'eau souterraine sous le site : Oui $oxtimes$ ; Non $oxtimes$ Ne sait pas $oxtimes$
Nature de l'aquifère : Craie
Estimation de la profondeur de la nappe : 18 m
Utilisation sensible des eaux souterraines : Oui $oxtimes$ ; Non $oxtimes$ - Nature
Distance du captage le plus proche : Indéterminée
Existence potentielle de circulations préférentielles vers la nappe (failles, fractures, puits anciens, réseaux souterrains, lithologie perméable) : Oui $\square$ ; Non $\boxtimes$
Existence d'un recouvrement constitué de formations géologiques à faible perméabilité : Oui $\boxtimes$ ; Non $\square$



#### 6.4. Sol

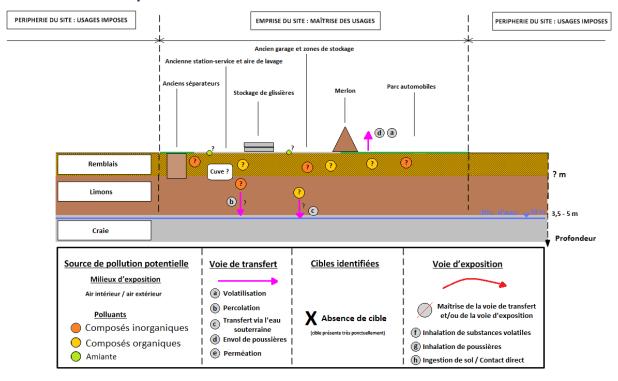
## 7. Personnes rencontrées ou à rencontrer

Plan relatif au projet d'aménagement

Personne



## 8. Schéma conceptuel du site





#### 9. Préconisations pour un contrôle de la qualité des milieux

Si les éléments indispensables à la mise en place ou à l'utilisation d'ouvrages de contrôle des milieux n'ont pu être réunis, indiquer les lacunes, et les points à traiter en priorité lors des phases de diagnostic pour les combler.
RAS

Si les éléments recueillis à l'issue de la visite sont suffisants pour décider de l'implantation d'ouvrages de contrôle de la qualité des milieux, indiquer les caractéristiques préconisées de ces ouvrages (nombre, longueur, position possible, éléments à analyser, périodicité).

#### 10. Mesures de mise en sécuritaire à prendre

ACTION	DEGRE D'URGENCE
Enlèvement de fûts, bidons	
Excavations de terres	
Stabilisation de produits ou de sources (bassins, dépôts)	
Mise en œuvre d'un confinement	
Restrictions d'accès au site (clôture)	
Evacuation du site	
Création de réseau de surveillance des eaux souterraines	
Contrôle d'une source d'alimentation en eau potable	
Démolition de superstructures (bâtiments, réseaux aériens)	
Comblement de vides	
En cas de nécessité, prévenir les autorités préfectoral	les et municipales



**ANNEXE n°2 : Diagnostic de pollution de SOL ETUDE** 

Référence: RFE2023.0630.V01



144 route des Vernes - 8.P 10015 74371 PRINGY CEDEX

"Tél: 04.50.09.46.60 - Fax: 04.50.09.60.08 Email: geotechnique@sol-etude.com

Affaire n°: 11110

INTERMARCHE + VETIMARCHE

62 - VIMY

PRELEVEMENTS ET ANALYSES DE SOLS (Diagnostic simplifié de pollution des sols)

#### I) AVANT PROPOS

#### 1) Objet

Dans le cadre d'un projet de création d'un INTERMARCHE / VETIMARCHE, la société ITM DEVELOPPEMENT NORD a mandaté SOL ETUDE pour la réalisation d'un état des lieux environnemental (diagnostic simplifié de pollution <u>des sols</u>) au droit des parcelles projet (sis 42bis et 44 rue Victor Hugo), sur la commune de VIMY (62).

Cette étude s'intègre dans le cadre d'une acquisition de terrain.

#### 2) Objectif

L'étude consiste en la recherche de sources de pollution potentiellement présentes, sur le site, à la date des investigations de terrain. L'appréciation de la qualité <u>des sols</u> constitue le diagnostic de pollution initial visant en une approche sommaire de l'état d'un site et à permettre de confirmer ou d'infirmer la présence de polluants, sans toutefois déterminer précisément leur extension.

#### 3) Méthodologie

La présente étude a donc été conduite d'après :

- la méthodologie du guide "Gestion des sols (potentiellement) pollués" version 2 modifiée, Editions BRGM (Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement)
- les prescriptions émises dans le document "Modalités de gestion et de réaménagement des sites pollués", édité par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, le 8 février 2007
- les bases de données relatives à la qualité des sols, éditées par le BRGM en avril 2008, d'après le programme ASPITET de l'INRA et le guide TRANSPOL.

Pour ce faire, il a été réalisé un certain nombre de sondages de reconnaissances mécaniques, à savoir huit sondages visuels de reconnaissances, avec prélèvement de huit échantillons remaniés pour recherche de polluants par le biais d'analyses en laboratoire.

<u>N.B.</u> : Ces investigations ont été menées en association avec les reconnaissances géotechniques du projet.

Dans le cadre de ces investigations, les opérations suivantes ont été mises en œuvre :

- reconnaissance et description des terrains superficiels par sondages de reconnaissance géologique courts
- prélèvements d'échantillons représentatifs des sols pour analyses en laboratoire agréé (EUROFINS ANALYTICO)
- recherche par analyses sur sols d'éléments chimiques susceptibles d'être rencontrés:
  - Analyse sur échantillon brut : Terratest (cf. descriptif annexé) pour 7 points
  - 8 métaux, hydrocarbures aromatiques volatils, hydrocarbures organiques chlorés volatils, huiles minérales (dont volatiles), somme des hydrocarbures halogénés et hydrocarbures aromatiques polycycliques.
- comparaison des concentrations mesurées aux valeurs de la base de données issues du programme ASPITET de l'INRA (pour les métaux), du guide TRANSPOL (pour les HAP) et des seuils de quantification pour les autres substances organiques.
- comparaison, à titre d'information, des concentrations mesurées aux anciennes valeurs-seuil françaises (anciennes VDS5 et VCI usage sensible) pour l'analyse sur l'échantillon
- interprétation des données
- conclusions.

#### Il nous a été fourni :

- "Plan du bâtiment VIMY AUTO n°260 du 1º" mars 1990"
- "Plan de la parcelle 187 section AM vendue par les H.B.N.P.C. à la S.A. VIMY AUTO - mars 1990"
- "Plan des travaux voirie-assainissement S.A. VIMY AUTO- avril 1990"
- "Plan d'implantation du garage S.A. VIMY AUTO- juillet 1990"
- "Plan d'implantation de la station service S.A. VIMY AUTO- juillet 1990"

#### Le présent dossier comporte donc :

- un descriptif des zones étudiées
- une présentation des investigations menées
- un plan schématique de localisation des sondages
- une présentation des résultats d'analyses
- l'interprétation des analyses

#### II) CONTEXTE GENERAL

#### 1) Contexte géographique

L'étude porte sur un îlot situé en bordure du centre ville de la commune de VIMY (62) - Cf. figure n°1.

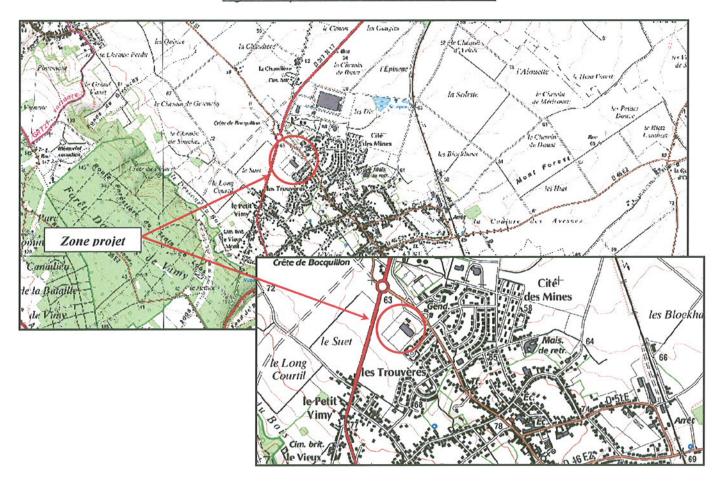


Figure 1 : plan de situation - source IGN

Il s'agit de l'ancien site "S.A.VIMY Auto" sis 42bis et 44 rue Victor Hugo, porté au cadastre sous les numéros 392,404 et 405, section AM. Le site et recouvert par une station service, une station de lavage et un bâtiment accueillant les activités des sociétés:

- S.A. VIMY AUTO (entretien/réparation/peinture d'automobiles),
- TECHNI PRO (peinture, revêtements de façades),
- CREDECO (décoration d'intérieur).

Les abords immédiats sont occupés par :

- au Nord du site étudié : la rue Victor Hugo puis,
- → <u>Parcelles 183, section AM</u> : la Gendarmerie, le Trésor Public, la Résidence des Peupliers
- → Parcelles 629, section AM: des infrastructures sportives
- à l'Ouest du site étudié :
- → Parcelle 335, section AM: des champs puis la RN17
- <u>au Sud du site</u> :
- → Parcelle 337, section AM: des champs
- à l'Est du site :
- ightarrow Parcelles 347 à 353 et 364, section AM: zone d'habitations individuelles et collectives

#### Remarque sur la topographie de la zone :

La zone projet semble présenter une légère déclivité Nord, s'intégrant dans le schéma d'ensemble du versant reliant Thélus à Vimy.

De manière générale, le site ne présente pas de réelle déclivité si ce n'est les différentes pentes d'écoulement EP des surfaces imperméabilisées.

#### 2) Contexte géologique (Généralités)

D'après la carte géologique d'Arras (feuille n° 26, au 1/50 000), le terrain d'étude repose sur la formation des limons des plateaux ou limons pléistocènes, notée LP sur la carte géologique (cf. figure n° 2).

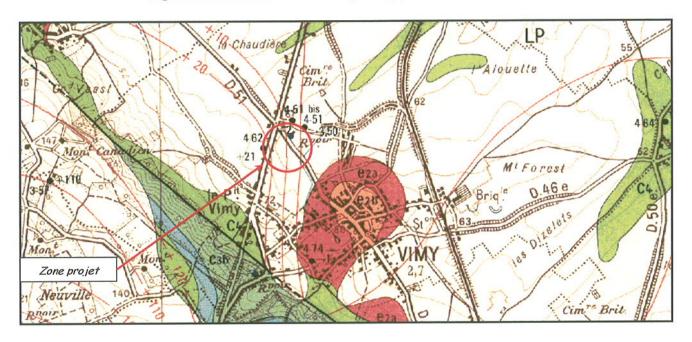


Figure 2 : Extrait de la carte géologique (source BRGM)

Ce limon est bien représenté sur le territoire de la feuille d'Arras, où il recouvre les plateaux. Son épaisseur est très variable ; elle peut atteindre localement plusieurs mètres.

La composition de ce limon argilo-sableux qui est un loess plus ou moins évolué, présente de légères variations en fonction de la nature du terrain qu'il recouvre. On peut y distinguer souvent deux niveaux : <u>au sommet</u>, la "terre à briques", de couleur brune, correspondant à la partie décalcifiée. Lors qu'elle est pure, elle est exploitée, comme son nom l'indique, pour la confection de briques ; <u>à la base</u>, l'ergeron est de teinte plus claire ; il est généralement plus sableux et renferme, lors qu'il repose sur des terrains crayeux, des granules de craies.

Quand il recouvre les craies turoniennes, sa base, alors très argileuse, renferme fréquemment des silex plus ou moins brisés et provenant d'un remaniement de l'argile à silex dont l'origine est due à la dissolution de la partie supérieure de la craie. Le limon enveloppant les silex est, dans ce cas, très argileux et rougeâtre.

L'argile à silex stricto-sensu, brune à brun/verdâtre et renfermant les silex entiers, est toujours de faible épaisseur dont directement au contact de la craie.

Elle tapisse souvent les parois des poches de dissolution.

#### 3) Contexte hydrologique (Généralités)

La littérature ne définit pas dans le secteur de nappe aquifère superficielle. Les matériaux limoneux ou limono-sableux caractérisant les dépôts quaternaires sont simplement engorgés, temporairement, pendant la saison hivernale.

Le régime hydrologique est lié :

- → aux eaux de ruissellement qui suivent la topographie
- ightarrow aux eaux d'infiltrations qui circulent de façon diffuse et imprévisible dans les couches les plus perméables
- → à la nappe de la craie dont le niveau piézométrique est suffisamment profondément enfoui pour ne pas intéresser le projet.

Lors de notre intervention (fin avril 2009), il n'a été relevé aucune venue d'eau

<u>N.B</u>: Les niveaux d'eau (ou l'absence d'eau) mentionnés dans le présent rapport correspondent à des relevés ponctuels (non stabilisés) effectués dans les sondages au moment de leur exécution. Ils ne traduisent en aucun cas les caractéristiques à long terme d'une nappe aquifère éventuelle, dont les fluctuations (BE, HE, EE) ne pourront être déterminées qu'à partir d'une étude hydrologique détaillée (suivi piézométrique).

Devenir	du	site :	' Création	de	bâtiments	à	usage	de	commerces	: un
INTERM	ARCH	E, un	VETIMARC	HE et	la réhabilit	ation	du volu	ıme C	CREDECO.	
		•								
					·····	***************************************	T	************		

#### III) HISTORIQUE DU SITE

#### 1) Description sommaire des structures "actuelles"

Le site étudié est composé d'un bâtiment principal accueillant des activités de commerces (garage automobile, décoration d'intérieur, peintre en bâtiment), d'une station de distribution de carburants TOTAL et d'une station de lavage.

On recense du Nord au Sud du site :

- une vaste cour imperméabilisée (enrobé) intégrant :
  - l'entrée (au Nord) et la sortie (au Nord-Est) du site.
  - une station de distribution de carburant comportant 5 îlots de distribution implantés sur une dalle béton. Notons la présence d'une cuve de stockage de carburants enterrée de 80 000 litres, à six compartiments (CA/SP95/SP98/SCA/GO 1 et 2), située sous l'espace vert séparant le site de la rue Victor Hugo, au Nord de la zone de distribution Cf. photographie ci-après. Cette cuve, implantée en 1990 par la société PETROMETALIC, est double enveloppe équipée d'un détecteur de fuite.

Photographie n°1et 2 : Vue zone cuve carburant et station de distribution





TOTAL est propriétaire des volucompteurs mais n'a qu'un contrat de distribution des carburants sur site. Les investigations autour de la cuve de stockage ou de la zone de distribution ne peuvent s'effectuer sans l'accord écrit de la société TOTAL.

La boutique TOTAL est située au niveau du bâtiment principal.

#### Photographie n°3: Vue zone boutique station service + pistes



une station de lavage. Cette station a été vendue en 2006/2007.

#### Photographie n°4: Vue zone station lavage



Selon les plans collectés, les eaux de l'ensemble de la zone transitent par deux séparateurs d'hydrocarbures situés en limite de propriété Nord et Nord-Est du site - Cf. plan en annexe.

- Un bâtiment à usage de commerces, séparé en plusieurs locaux (additionnés d'un local de type Algeco), aujourd'hui renfermant :

Désignation		Structure	Observations		
S.A. VIMY	Atelier  A. VIMY		Atelier disposant de ponts (absence de fosse de réparation) et de deux cabines de peinture.  Absence apparente de réseaux d'évacuation d'eaux de lavage de sols.		
AUTO	Magasin pièces détachées	Dalle béton	RAS		
	Hall d'exposition	Dalle béton + carrelage	RAS		
	Algeco	Métallique	Local compresseur (présence de traces d'hydrocarbures au sol)		
Boutique station TOTAL		Dalle béton + carrelage	RAS		
CREDECO		Dalle béton	RAS		
TECHNI PR	0	Dalle béton	RAS		

A l'origine, le bâtiment était dédié uniquement aux activités de réparation de véhicules et distribution de carburant. Les zones affectées aux sociétés CREDECO et TECHNI PRO accueillaient des activités de mécanique/tôlerie.

Photographie n°5 : Vue façade existante



#### Photographie n°6 : Vue intérieur atelier



Photographie n°7: Vue local compresseur



- une vaste cour arrière anciennement gravillonnée et partiellement re-végétalisée intégrant :
  - <u>une zone non utilisée à l'Ouest (ancienne zone de parking)</u> séparée du reste du parc par un mur béton.
  - <u>Une zone de stockage d'huiles et solvants</u> (zone située contre la façade arrière du bâtiment). 3 cuves de stockage d'huiles de 1400 litres, sur rétention, et des bidons stockés directement au sol sont notamment présents. Le sol au niveau de cette zone présente des traces d'hydrocarbures Cf. photographies ci-après.
  - <u>Une zone de stockages de déchets divers</u> (déchets de pièces automobiles stockés en vrac) comportant des box en parpaings, sur dalle béton, et un local à structure métallique. Le sol au niveau de cette zone présente des traces d'hydrocarbures.
  - <u>Un parc automobiles</u> (véhicules servant de stock de pièces d'occasion). Une grille de récupération des eaux pluviales de l'ensemble du parc automobile est présente au centre de la zone.

Photographie n°8 : Vue générale depuis l'angle SO du site



Photographie n°9 : Vue générale depuis l'angle SE du site - parc automobiles



Photographie n°10 : Vue stock huile + solvants



#### Photographie n°11 : Vue des stocks "divers"



#### 2) Activités exploitées

L'historique du site s'appuie sur des informations collectées auprès du propriétaire et de plans d'époque.

Année	Désignation des activités				
En 1990/91	<ul> <li>Implantation du garage S.A. VIMY AUTO (agent OPEL depuis sa création) sur un terrain vide. Le site conserve globalement les structures de l'époque (le PC comportait le bâtiment actuel, la station de distribution de carburants, sa boutique et l'aire de lavage).</li> <li>Un volucompteur DAC (24h/24) figure sur les plans de l'époque. Les canalisations ont été tirées mais le volucompteur non implanté.</li> </ul>				
Entre 1991 et 2004	<ul> <li>La station a été successivement exploitée par les sociétés FINA, ELF (au bout de 5 ans) puis TOTAL (depuis 2001). Selon les données collectées, aucune variation du bilan carburants (entrée/sortie) inexpliquée n'a été enregistrée durant les phases d'exploitation.</li> <li>Réalisation en 2004 par TOTAL d'un contrôle de fuite sur les tuyauteries de la station de distribution suite à un problème de désamorçage. Ce contrôle a montré l'absence de fuite sur les tuyauteries.</li> </ul>				
2006/2007	<ul> <li>Modification interne du bâtiment (séparation de la partie SA VIMY AUTO du reste du bâtiment par un mur parpaings). Une ancienne cuve double peau 5000 litres de récupération des huiles implantée derrière le bâtiment, au niveau du CREDECO, est purgée et démontée.</li> <li>Vente de la station de lavage.</li> </ul>				

Les investigations ont donc été menées en fonction de l'état visuel du site et des structures existantes observées.

#### IV) RESULTATS DES RECONNAISSANCES

#### 1) Sondages mécaniques de reconnaissances

Huit sondages de reconnaissance géologique courts (notés Réf., T1 à T6 et T1C) ont été réalisés les 22 et 23 avril 2009 au moyen d'une foreuse SEDIDRILL 90, à l'aide d'une tarière hélicoïdale de 63 mm, afin de visualiser la nature du proche sous-sol, les éventuelles venues d'eau et de permettre la prise d'échantillon remaniés pour analyse en laboratoire.

Les coupes observées sont données en annexe et mettent en évidence (au droit des sondages) :

Sondage Réf. : (extrémité Sud-Ouest du terrain, zone non impactée par les activités)

- de 0.00 m à 0.15 m :

Graviers

- de 0.15 m à 1.50 m :

Limon marron clair, humide, à interlits sableux

#### Généralités :

- Aucune venue d'eau lors du sondage.

#### Observations:

- Aucune trace flagrante de pollution apparente (visuelle et/ou organoleptique).
- Prélèvement Réf. entre 1.00 m et 1.20 m de profondeur, faciès limoneux.

#### Photographie n°12 - Vue sondage Réf.



#### Sondage T1 : (3 cuves à huile extérieures situées en façade arrière du bâtiment)

- de 0.00 m à 0.10 m :

Graviers + émulsion noirâtre

- de 0.10 m à 1.30 m :

Limon brunâtre

#### Généralités :

- Aucune venue d'eau lors du sondage.

#### Observations:

- Trace flagrante de pollution apparente (visuelle et/ou organoleptique) sur les sols en surface, autour des installations.
- Prélèvement T1 entre 0.10 m et 0.40 m de profondeur, faciès de graviers.

#### Photographie n°13 - Vue sondage T1



#### Sondage T2 : (stockages extérieurs divers)

- de 0.00 m à 0.10 m :

Graviers + émulsion noirâtre

- de 0.10 m à 0.35 m :

Limon kaki/grisâtre sableux - impacté

- de 0.35 m à 1.50 m :

Limon brunâtre avec imprégnations

- de 1.50 m à 1.80 m :

Limon brunâtre argileux

- de 1.80 m à 3.00 m :

Argile crayeuse blanchâtre

# Généralités :

- Aucune venue d'eau observée.

#### Observations:

- Trace flagrante de pollution apparente (visuelle et/ou organoleptique) - imprégnation au sein des limons.

16/27

- Prélèvement T2 entre - 0.10 m et - 0.35 m de profondeur, faciès limoneux.

#### Photographie n°14 - Vue sondage T2



#### Sondage T3: (grille EP au centre de la parcelle du parc automobile)

- de 0.00 m à 0.03 m : Graviers

- de 0.03 m à 0.40 m : Limon brun /orange

- de 0.40 m à 2.20 m : Limon brun /orange humide

- de 2.20 m à 3.00 m : Argile crayeuse blanchâtre avec cailloux crayeux - humide

#### Généralités :

- Aucune venue d'eau observée.

#### Observations:

- Aucune trace flagrante de pollution apparente (visuelle et/ou organoleptique).
- Prélèvement de l'échantillon T3, entre 1.90 m et 2.00 m de profondeur, faciès argilocrayeux.

Photographie n°15 Vue sondage T3



#### Sondage T4: (Débourbeur/séparateur côté entrée)

- de 0.00 m à 0.15 m : Ter

Terre végétale brune

- de 0.15 m à 3.00 m :

Limon brunâtre à cailloutis crayeux en profondeur

#### Généralités :

- Venue d'eau observée en fond de sondage.

#### Observations:

- Aucune trace flagrante de pollution apparente (visuelle et/ou organoleptique).
- Prélèvement T4, entre 2.60 m et 2.80 m de profondeur, faciès limoneux.

Photographie n°16 Vue sondage T4



#### Sondage T5 : (Débourbeur/séparateur côté sortie)

- de 0.00 m à 0.20 m :

Terre végétale brune

- de 0.20 m à 3.90 m :

Limon remanié brunâtre à cailloutis crayeux en profondeur -

nombreux cailloutis crayeux au-delà de 2.00 m - humide

- de 3.90 m à 4.50 m :

Argile crayeuse beige à blanc écru

#### Généralités :

- Aucune venue d'eau n'a été observée.

#### Observations:

- Aucune trace flagrante de pollution apparente (visuelle et/ou organoleptique).
- Prélèvement T5, entre 3.00 m et 3.50 m de profondeur, faciès limoneux.

<u>Photographie n°17</u> <u>Vue sondage T5</u>



#### Sondage T6 : (station de lavage - à proximité fosse récupération eaux)

- de 0.00 m à 0.03 m : Enrobé

- de 0.03 m à 2.00 m : Limon brunâtre / orange à quelques cailloux

- de 2.00 m à 3.00 m : Argile crayeuse beige à blanc écru

#### Généralités :

- Aucune venue d'eau n'a été observée.

#### Observations:

- Trace de pollution apparente (visuelle et/ou organoleptique) au début du faciès argileux.

- Prélèvement T6, entre - 1.80 m et - 2.00 m de profondeur, faciès limoneux.

<u>Photographie n°18</u> <u>Vue sondage T6</u>



#### Sondage T1C: (cuve carburants)

- de 0.00 m à 0.20 m : Terre végétale

- de 0.20 m à 1.15 m : Limon brunâtre remanié (remblais cuve)

- de 1.15 m à 2.70 m : Sable verdâtre humide - quelques traces d'imprégnation

dans le sable (sans odeur)

- de 2.70 à 4.50 m : Argile crayeuse beige à blanchâtre, à cailloutis de craie -

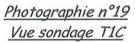
très humide

#### Généralités :

- Aucune venue d'eau n'a été observée.

#### Observations:

- Trace de pollution apparente (visuelle et/ou organoleptique) au sein du sable.
- Prélèvement T1C, entre 2.50 m et 2.70 m de profondeur, faciès sableux.





Les investigations autour de la station de distribution de carburants (volucompteurs et cuve de stockage) sont restées très sommaires, seul le point T1C a été réalisé : <u>sans accord écrit de la société TOTAL</u>, il est en effet impossible de réaliser des sondages représentatifs pour ces zones.

Au vu des observations visuelles, organoleptiques (présence/absence d'odeurs et/ou imprégnation des sols par des composés organiques) des échantillons ont été sélectionnés, conditionnés (en bocaux de verre teinté) et envoyés pour analyse en laboratoire agréé.

#### 2) Analyses en laboratoire

Les échantillons ont été réalisés et conditionnés de la manière suivante :

#### Echantillon nº 1

Sondage Réf. : prélèvement entre - 1.00 m et - 1.20 m sous TN - faciès limoneux

#### Echantillon nº 2

Sondage T1 : prélèvement entre - 0.10 m et - 0.40 m sous TN - faciès d'émulsion gravier/bitume

#### Echantillon nº 3

Sondage T2 : prélèvement entre - 0.10 m et - 0.35 m sous TN - faciès limoneux

#### Echantillon nº 4

Sondage T3 : prélèvement entre - 1.90 m et - 2.00 m sous TN -faciès limoneux

#### Echantillon n° 5

Sondage T4 : prélèvement entre - 2.60 m et - 2.80 m sous TN - faciès limoneux

#### Echantillon nº 6

Sondage T5 : prélèvement entre - 3.00 m et - 3.50 m sous TN - faciès limoneux

#### Echantillon nº 7

Sondage T6 : prélèvement entre - 1.80 m et - 2.00 m sous TN - faciès limoneux

<u>Echantillon n° 8</u> (référencé 1 sur le deuxième rapport d'analyse d'EUROFINS) Sondage T1C : prélèvement entre - 2.50 m et - 2.70 m sous TN - <u>faciès sableux</u>

#### Conditionnement:

bocaux de verre de 200g (teintés), pour tous les échantillons

Transport : à l'abri de la lumière et réfrigéré (4° C).

Ces échantillons ont été soumis à une procédure de recherche de polluants menée de la manière suivante (Cf. certificats d'analyses EUROFINS / ANALYTICO annexés):

On notera que les échantillons ont été soumis à une recherche globale dont le descriptif est joint en annexe. Seuls les éléments détectés sont mentionnés dans les tableaux suivants,

#### a) Canevas de référence

#### Analyses sur échantillons bruts

L'évaluation du degré de contamination des sols au droit de la zone projet sera réalisée en utilisant les éléments de comparaison suivants :

Les Valeurs de Définition de Source-Sol (VDSS) permettaient de définir la source de pollution constituée d'un sol ceci, quels que soient les milieux de transferts et d'expositions retenus dans le schéma conceptuel du site par rapport à la source étudiée.

<sup>\*</sup> préparation des échantillons par broyage, tamisage et séchage

<sup>\*</sup> extraction micro-ondes ⇒ extrait sec

<sup>\*</sup> analyses des différents composants avec bilan quantitatif

<sup>\*</sup> bilan des éléments détectés

<sup>\*</sup> caractérisation de l'éventuelle source de pollution mise à jour.

<sup>\*</sup> Les valeurs issues de la base de données BRGM sur le fond géochimique (programme ASPITET de l'INRA) pour les métaux.

<sup>\*</sup> Le guide TRANSPOL pour les Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP).

<sup>\*</sup> Les seuils de quantification pour les autres composés organiques.

<sup>\*</sup> Pour information : les anciennes valeurs-seuil françaises, Valeurs de Définition Source-Sol (VDSS) et Valeurs de Constat d'Impact (VCI).

Les Valeurs de Définition de Source-Sol (VDSS) à retenir pour la définition de la source de pollution étaient déterminées comme étant la moitié des Valeurs de Constat d'Impact (VCI).

Ces Valeurs de Constat d'Impact (VCI) permettaient de constater l'impact de pollution de ce milieu-sol, selon la sensibilité de celui-ci, dans le cas où le sol serait un milieu d'exposition.

Développées dans le cadre de l'approche nationale sur la gestion des sites et sols pollués par le groupe de travail "Santé Publique", elles reposaient sur des études d'évaluation de la toxicité des substances sur la santé humaine et de l'exposition des populations à ces substances dans le cadre de scénarii génériques.

Les VCI prenaient en compte les risques chroniques pour la santé des populations liés à l'usage actuel des sites. Elles intégraient trois voies d'exposition des populations (ingestion de denrées et cultures auto-produites, ingestion de sols ou poussières, absorption cutanée de sols ou poussières) choisies par le groupe de travail "Evaluation Simplifiée des Risques", et sont définies pour deux types d'usage, l'un sensible et l'autre non sensible.

Les Valeurs de Définition de Source-Sol (VDSS) à retenir pour la définition de la source de pollution et les Valeurs de Constat d'Impact (VCI) présentées en annexe sont extraites de l'ancien Guide Technique pour la Gestion des Sites (potentiellement) Pollués - Ministère de l'environnement (version n° 2 de mars 2000) - BRGM Editions. Ces valeurs ont été abrogées en février 2007 suite à la refonte de la politique nationale de gestion des sites et sols pollués mais elles constituent une véritable aide à l'évaluation des risques en première approche.

# b) <u>Résultats des analyses</u>

		Echantillon n° 1	Echantillon	Echantillon	Echantillon	Echantillon	Echantillon		Eléments de comparaison	araison No de MS)
Para	Paramètre analysé			Concen (mg/kg	Concentration (mg/kg de MS)			8501	VCI Sol Usage sensible	Données ASPITET* TRANSPOL
	Arsenic (As)	7	11	12	10	7	9	19	37	1 à 25
	Baryum (Ba)	46	76	78	81	51	88	312	625	1
	Cadmium (Cd)	1		5.5	-	-		10	20	0.05 à 0.45
	Chrome (Cr)	26	33	38	30	25	27	65	130	10 à 90
	Cobalt (Co)	7	10	14	12	7	6	120	240	2 à 23
Mátam	Cuivre (Cu)	6	18	14	14	11	15	95	190	2 à 20
ואופן מחצ	Plomb (Pb)	11	48	59	16	17	25	200	400	9 à 50
	Mercure (Hg)	90.0	0.12	0.25	0.11	1.9	0.14	3.5	7	0.02 à 0.1
	Molybdène (Mo)	1	1.0		1	1	1	100	200	1
	Nickel (Ni)	17	25	22	23	15	20	202	140	2460
	Vanadium (V)	32	43	46	41	31	35	280	560	1
	Zinc (Zn)	53	100	210	54	49	99	4 500	0006	10 à 100
	Naphtalène			6.9	0.03	1	0.03	23	1	1
	Acénaphtylène	1		0.4	1	1	1	1	1	1
	Acénaphthène	-		3.1	1	1	1	1	1	1
	Fluorène	1	-	2.7	1	1	1	1	1	1
	Phénanthrène	-		9.6	0.02	0.03	20.0	1	1	1
	Anthracène	1		2.4	1		10.0	1	1	1
	Fluoranthène		0.05	2.1	0.02	0.11	0.10	3050	1	1
	Pyrène	1	0.02	4.4	0.03	60.0	80.0	1	1	1
HAP	Benzo(a)anthracène	1	0.04	2.8	0.04	0.08	90:0	7	13.9	1
	Chrysène	-	0.05	4.5	0.08	0.11	60.0	5175	10350	1
	Benzo(b)fluoranthène	1	0.08	0.72	0.04	0.19	0.10			1
<u> </u>	Benzo(k)fluoranthène		0.06	0.51	0.03	0.14	0.03	450	006	1
	Benzo(a)pyrène	1	0.03	1.3	0.05	60.0	90.0	3.5	7	1
	Dibenzo(ah)anthracène	1	1	0.27	1	0.02	0.01	1	1	1
	Benzo(ghi)pyrène	1	0.05	0.47	1	90:0	0.04		1	1
	Indeno(123cd)pyrène	1	0.03	1	1	0.07	0.04	8	16.1	1
	HAP Totaux	1	0.37	42	0.33	0.99	0.72	Retenir les	Retenir les valeurs par élts.	entre 0,1 et 1 mg/kg

23/27

Projet Intermarché + Vétimarché 62 - VIMY

Affaire n° 11110 Prélèvement et analyse <u>de sols</u>

		Echantillon n° 1	Echantillon n° 2	Echantillon n° 3	Echantillon n° 4	Echantillon n° 5	Echantillon n° 6	,	Eléments de comparaison (cf. annexe III) (mg/kg de MS)	araison Kg de MS)
Para	Paramètre analysé			Concen (mg/kg	Concentration (mg/kg de MS)			NDSS	VCI Sol Usage sensible	Données ASPITET* TRANSPOL
	4,4-00E	1	1	0.51	1	1	1	1	1	
resticides organo	4,4-000+2,4-00T	1	1	0.052	1	1	1	1	1	:
critores	DDT/DDE/DDD E	1	1	0.56	1	1	1	2	4	1
Autres composés Biphényl organiques	Biphény!	1	1	1.4	0.063	1	1	1	1	1
Hydrocarbures	Toluène	0.3	1	0.4	0.2	0.3	1	2	10	1
aromaniques volatils	1,2,4 - Triméthylbenzène	1	1	0.08	1	1	1	1	:	1
	Monochlorphénols	-		0.19	1	1	1			1
Chlorophénols	Trichlorophénols	1	1	0.03	1	1	1	Totaux:5	Totaux: 10	1
	Pentachlorophénols	1	-	0.012	1	1	1			1
	C10 - C16	1	1	310	1	1	1	1	1	1
	C16 - C22	1	-	350	1	1	1	1	1	1
Huile	C22 - C30	1	-	350	1	1	1	1	1	1
	C30 - C40	1	1	180	1	1	;	1	1	1
	S C10 - C40	1		1200	1	1	1	2500	5000	1

\* Gamme de valeurs couramment observées dans les sols "ordinaires" de toutes granulométries.

		Echantillon	Echantillon	Eléments de comparaison		
		n° 7	n° 8	(cf	. annexe III) (mg/	(kg de MS)
Paramè	tre analysé	Concentration (mg/kg de MS)	Concentration (mg/kg de MS)	VDSS	VCI Sol Usage sensible	Données ASPITET* TRANSPOL
	Arsenic (As)	7	<10	19	37	1 à 25
	Baryum (Ba)	56		312	625	
	Cadmium (Cd)	0.4	< 0.4	10	20	0.05 à 0.45
	Chrome (Cr)	23	70	65	130	10 à 90
	Cobalt (Co)	9		120	240	2 à 23
Métaux	Cuivre (Cu)	9	6.3	95	190	2 à 20
	Plomb (Pb)	35	< 10	200	400	9 à 50
	Mercure (Hg)	16	0.14	3.5	7	0.02 à 0.1
	Nickel (Ni)	19	9.6	70	140	2 à 60
	Vanadium (V)	29		280	560	
	Zinc (Zn)	63	36	4 500	9000	10 à 100
	Naphtalène		0.066	23		
	Acénaphtylène		< 0.05			
	Acénaphthène		< 0.01			
	Fluorène		< 0.01			
	Phénanthrène		< 0.01			
	Anthracène		< 0.005			
	Fluoranthène		0.022	3050		
	Pyrène		< 0.01			
HAP	Benzo(a)anthracène		< 0.01	7	13.9	
	Chrysène		0.014	5175	10350	
	Benzo(b)fluoranthène		0.020			
	Benzo(k)fluoranthène		< 0.010	450	900	
	Benzo(a)pyrène		0.014	3.5	7	
	Dibenzo(ah)anthracène		< 0.01			
	Benzo(ghi)pyrène		< 0.01			
	Indeno(123cd)pyrène		< 0.01	8	16.1	
	HAP Totaux		0.12	Retenir les	aleurs par élts.	entre 0,1 et 1
	Benzène		< 0.05	1	2.5	
Hydrocarbures aromatiques volatils Hydrocarbures chlorés	Ethylbenzène		< 0.05	25	50	
	Toluène		< 0.05	5	10	
	Xylènes		< 0.10	5	10	
	Somme 12 composés		< 0.21	Totaux : 5	Totaux : 10	
cinor es	C6-C8					
	C8-C10					
	C10-C12					
N70 N21	C12 - C16					
Huile	C16 - C21					
	C21 - C30					
	C30-C35					
	Σ C10 - C40		< 38	2500	5000	

<sup>\*</sup> Gamme de valeurs couramment observées dans les sols "ordinaires" de toutes granulométries.

#### Observations:

Les échantillons 2 à 8 montrent des anomalies en mercure, et dans une moindre mesure en zinc et cadmium pour le point 3 (concentrations supérieures aux données ASPITET). Les concentrations mises en évidence sont cependant très inférieures aux anciennes VDSS et VCI excepté pour l'échantillon 7 qui présente une concentration en mercure très importante.

L'échantillon 3 présente une concentration en hydrocarbures totaux qualifiée de conséquente (1200 mg/kg - à titre d'information, pour les hydrocarbures totaux, les sociétés de dépollution traitent en général les terres sur des sites industriels pour des concentrations supérieures à 400/500 mg/kg) et des concentrations en hydrocarbures aromatiques polycycliques importantes (supérieures aux données du guide TRANSPOL, avec dépassement des anciennes VDSS et VCI pour la somme des HAP).

Notons la présence, à des concentrations qualifiées de faibles, d'hydrocarbures aromatiques dans les échantillons 1, 3, 4 et 5 ainsi que de pesticides organochlorés associés à des chlorophénols dans l'échantillon 3.

Ces résultats d'analyses associés aux observations faites sur le terrain mettent en évidence une pollution importante au droit de la zone de stockage T2 (hydrocarbures) et de la zone T6 (mercure). L'état du sol au niveau du stock d'huile, sur les 5 à 10 premiers centimètres, nécessite de dépolluer cette zone avant toute utilisation future.

### V) SYNTHESE ET CONCLUSIONS

Les investigations d'avril 2009 ont montré une pollution importante en hydrocarbures au droit de la zone accueillant les stocks de produits divers - forage T2.

<u>Cette zone devra faire l'objet d'une dépollution</u> par extraction des équipements et excavation des terres impactées pour traitement (surface minimum à traiter : 30 m² - pollution présente sur une profondeur de 1,5 mètre au moins - à confirmer). Au regard de l'état du sol au droit du sondage T1, sur les 5/10 premiers centimètres, cette zone devra également être traitée (surface minimum à traiter 20 m²).

Les résultats d'analyses montrent une pollution en mercure au droit de la station de lavage - forage T6. A ce stade d'investigations, il n'est pas possible de déterminer la surface et la profondeur de sol impacté par cette pollution : un seul sondage a été réalisé dans cette zone.

Un plan de gestion du site devra impérativement être édité par une entreprise spécialisée en dépollution, visant à définir clairement les moyens de traitement à mettre en œuvre, les volumes réels à traiter, le coût de dépollution, ainsi que le suivi.

Notons que les investigations autour de la station de distribution de carburants (volucompteurs et cuve de stockage) sont restées sommaires et ne permettent pas de conclure sur l'état du sol et du sous-sol au droit de ces zones : sans accord écrit de la société TOTAL il est en effet impossible de réaliser des sondages représentatifs. Des investigations complémentaires sont donc nécessaires.

Nous restons à la disposition du Maître d'Ouvrage pour tous renseignements complémentaires nécessaires à l'avancement du projet.

27/27

Fait à PRINGY, le 29 mai 2009

L'Ingénieur d'Etude,

Le Gérant, G. QUESNEL

Affaire nº 11110



ANNEXE n°3 : Fiches de prélèvements des sols

Référence: RFE2023.0630.V01

Page : 76

APOGEO Para surgió Grocotraya		Fiche	e de prélèv	Identification du sondage :	<b>S1</b>		
			Partie Ad	ministratior	1		
N° affaire :		2023.0630		Opérateur(s)	:	AP	
Client :		MLC Promotion					
Date et heure :		29/09/2023		Adresse du si	te:	Rue Victor Hugo VIMY	
		Mété		orologie			
Conditions mété	éorologiques :	Nuageux		Températ	ure extérieure :	189	С
				n du sondag			
Coordonnées et	référentiel :	X (m) :	6859	99,505	Y (m) :	7031247,727	60,088
Type de sondage	e:				Tarière		
			Coupe o	lu sondage			
Tranche Description explorée (m)		on	_	anoleptiques ures PID	Utilisé pour échantillon composite?	Identification o	lu flaconnage
0-0,10	TV						
0,10-1,00	0,10-1,00 Limon marron + cailloutis de craie					V05A0057579 ;	V05A0037572
1,00-2,00 Limon marron + cailloutis de crai		loutis de craie				V05A0168828;	V05A0168827
			Phase de	prélèvemen	t		
Matériel de prél	lèvement :						
Blanc terrain :		Oui			Doublon		Oui
		Flaconna	ge - Condit	ionnement		T	
Flaconnage utilisé		Pots			onnement des antillons :	Glaci	ère
Nom du laboratoire Nom du transporteur ENROF		ENROFINS /	/ TNT Date d'envoi des échantillons		i des échantillons	29/09/	2023
Programme analytique suivi Echantillon élémentaire Programme analytique suivi Echantillon composite Remarques							

APOGEO		Fiche de prélèvement des sols				Identification du sondage :	<b>S2</b>
			Partie Ad	ministration	1		
N° affaire :		2023.0630		Opérateur(s)	:	AP	
Client :		MLC Promotion				2 15 11 1/10/1/	
Date et heure :		29/09/2023		Adresse du si	te:	Rue Victor Hugo VIMY	
		Mété		orologie			
Conditions mété	éorologiques :	Nuageux			ure extérieure :	18°	С
				n du sondage			T
Coordonnées et		X (m) :	6860	64,417	Y (m) :	7031188,514	59,717
Type de sondage	e:				Tarière		
			Coupe o	lu sondage			
Tranche Description explorée (m)		on	_	anoleptiques ures PID	Utilisé pour échantillon composite?	Identification d	u flaconnage
0-0,10	TV						
0,10-1,00	0,10-1,00 Limon marron + cailloutis de craie					V05FV1093;	V05FV1099
1,00-2,00 Limon marron		rron				V05FV1089 ;	V05FV1091
			Phase de	prélèvemen	t		
Matériel de prél	lèvement :						
Blanc terrain :		Oui			Doublon		Oui
		Flaconna	ge - Condit	ionnement	- Transport		
Flaconnage utilisé Po		Pots			onnement des antillons :	Glaci	ère
Nom du laboratoire ENROFINS		ENROFINS /	TNT	Date d'envo	i des échantillons	29/09/	2023
Programme analytique suivi Echantillon élémentaire Programme analytique suivi Echantillon composite Remarques							

APOGEO barrongi i Generale		Fiche	e de prélèv	ement des	Identification du sondage :	\$3	
		Partie Administration					
N° affaire :		2023.0630		Opérateur(s):		AP	
Client :		MLC Promotion		Adresse du si		Due Vieter Huge VIMV	
Date et heure :		29/09/2023		Aaresse au si	te:	Rue Victor Hugo VIMY	
			Mété	orologie			
Conditions méte	éorologiques :	Nuageux			ure extérieure :	18°	С
	(6)			n du sondag			
Coordonnées et référentiel :		X (m) :	6860	03,312	Y (m) :	7031239,386	59,802
Type de sondag	e :				Tarière		
			Coupe o	lu sondage	114111-4	T	
Tranche Description explorée (m)		_	anoleptiques ures PID	Utilisé pour échantillon composite?	Identification o	lu flaconnage	
0-3,50	Limon ma	rron				V05FV1090;	V05FV1123
3,50-4,00 Limon crayeux marron-beige					V05FV1105;	V05FV1094	
		l .	Phase de	prélèvemen	t		
Matériel de pré	lèvement :						
Blanc terrain :		Oui			Doublon		Oui
		Flaconna	ge - Condit	ionnement		l	
Flaconnage utilisé P		Pots			onnement des antillons :	Glaci	ère
Nom du laboratoire Nom du transporteur		ENROFINS /	TNT	Date d'envo	i des échantillons	29/09/	2023
Programme analytique suivi							
Echantillon élén Programme ana							
Programme and Echantillon com							
Remarques	r						

	APOGEO Eulerindrigis & Grosechique	Fiche	e de prélèv	Identification du sondage :	<b>S4</b>		
		Partie Administration					
N° affaire :		2023.0630		Opérateur(s)	:	AP	
Client :		MLC Promotion		A -ll		Decay Gata and Leave a MANA	
Date et heure :		29/09/2023		Adresse du si	te:	Rue Victor Hugo VIMY	
		Mété		orologie			
Conditions mété	éorologiques :	Nuageux			ure extérieure :	18	°C
	444		Localisation du sondage			T	
Coordonnées et référentiel :		X (m) :	6859	93,336	Y (m) :	7031230,329	59,285
Type de sondage	e:				Tarière		
			Coupe o	lu sondage	114111-4	T	
Tranche Description explorée (m)		on	_	anoleptiques ures PID	Utilisé pour échantillon composite?	Identification	du flaconnage
0-0,05	Enrobé	<u> </u>					
0,05-2,80	,05-2,80 Limon argileux marron					V05FV1106	; V05FV1092
2,80-4,00	Limon crayeux ma	arron-beige				V05FV1122	; V05FV1088
		1	Phase de	prélèvemen	t		
Matériel de prél	lèvement :						
Blanc terrain :		Oui			Doublon		Oui
		Flaconna	ge - Condit	ionnement		T	
Flaconnage utilisé		Pots			onnement des antillons :	Glad	ière
Nom du laboratoire Nom du transporteur		ENROFINS /	TNT	Date d'envo	i des échantillons	29/09	/2023
U	Programme analytique suivi						
Echantillon élén Programme ana							
Programme ana Echantillon com							
Remarques	•						

APOGEO par serif. Grootveye		Fiche de prélèvement des sols				Identification du sondage :	<b>S</b> 5
			Partie Ad	ministration	1		
N° affaire :		2023.0630		Opérateur(s)	:	AP	
Client :		MLC Promotion					
Date et heure :		29/09/2023		Adresse du si	te:	Rue Victor Hugo VIMY	
		Mété		orologie			
Conditions mété	éorologiques :	Nuageux		Températ	ure extérieure :	18'	'C
		Localisatio		n du sondag			
Coordonnées et	référentiel :	X (m) :	6860	64,977	Y (m) :	7031175,833	59,295
Type de sondage	e:				Tarière		
			Coupe o	du sondage			
Tranche Description explorée (m)		_	anoleptiques ures PID	Utilisé pour échantillon composite?	Identification o	lu flaconnage	
0-0,10	Enrobé	<u> </u>					
0,10-1,00	0-1,00 Limon marron + cailloutis					V05A0161497;	V05A0187270
1,00-2,00 Limon argileux marron		marron				V05A0163080;	V05A0161457
			Phase de	prélèvemen	t		
Matériel de pré	lèvement :						
Blanc terrain :		Oui			Doublon		Oui
		Flaconna	ge - Condit	tionnement	- Transport		
Flaconnage utilisé Po		Pots			nnement des antillons :	Glac	ère
Nom du laboratoire Nom du transporteur  ENRO		ENROFINS /	TNT	Date d'envo	i des échantillons	29/09,	/2023
Programme analytique suivi Echantillon élémentaire Programme analytique suivi Echantillon composite Remarques							

	APOGEO Enterioristis de Generatique	Fiche	e de prélèv	Identification du sondage :	S6		
		Partie Administration					
N° affaire :		2023.0630		Opérateur(s)	:	AP	
Client :		MLC Promotion		۸ ماسمممم ماری م		Due Vieter Huge VIMV	
Date et heure :		29/09/2023		Adresse du si	ite:	Rue Victor Hugo VIMY	
		Mété		orologie			
Conditions mété	éorologiques :	Nuageux Température ex			18°C		
	/f/ vi l			n du sondag			
Coordonnées et		X (m) :	6860	25,429	Y (m) :	7031153,048	59,824
Type de sondage	e:				Tarière		
			Coupe o	lu sondage	114:11:- 4	T	
Tranche Description explorée (m)		on	_	anoleptiques ures PID	Utilisé pour échantillon composite?	Identification	du flaconnage
0-0,05	Enrobé	<u> </u>					
0,05-1,00	0,05-1,00 Limon marron + cailloutis					V05A0177014	V05A0177015
1,00-2,00	Limon argileux	marron				V05A0177016	V05A0177001
			Phase de	prélèvemen	t		
Matériel de prél	lèvement :						
Blanc terrain :		Oui			Doublon		Oui
		Flaconna	ge - Condit	ionnement	- Transport	T	
Flaconnage utilisé		Pots			onnement des antillons :	Glac	ière
Nom du laboratoire Nom du transporteur		ENROFINS /	ENROFINS / TNT Date d'envoi des échantillons		29/09	/2023	
Programme analytique suivi							
	Echantillon élémentaire Programme analytique suivi						
Programme ana Echantillon com							
Remarques	•						

	APOGEO Eulerisologie E Gesechique	Fiche	Identification d sondage :	u	<b>S7</b>				
		Partie Administration							
N° affaire :		2023.0630		Opérateur(s)	:	AP			
Client :		MLC Promotion		A -ll:		Decay Gata a Herara VIII	. 437		
Date et heure :		29/09/2023		Adresse du si	te:	Rue Victor Hugo VII	VIY		
			Mété	orologie					
Conditions méte	éorologiques :	Nuageux			ure extérieure :		18°0		
			Localisation du sondage			<u> </u>			
Coordonnées et		X (m) :	6859	63,597	Y (m) :	7031208,849			59,515
Type de sondage :					Tarière				
			Coupe o	lu sondage		T			
Tranche Description explorée (m)		on	_	anoleptiques ures PID	Utilisé pour échantillon composite?	Identificat	ion dı	u flaconnage	
0-0,05	Enrobe	<u> </u>							
0,05-1,00	-1,00 Remblai limoneux marron-noir + cailloutis					V05FV109	95 ; VC	)5A0176963	
1,00-2,00	Limon argileux	marron				V05FV109	96 ; VC	)5A0176286	
			Phase de	prélèvemen	t				
Matériel de pré	lèvement :								
Blanc terrain :		Oui			Doublon			Oui	
		Flaconna	ge - Condit	ionnement	- Transport	T			
Flaconnage utilisé		Pots			onnement des antillons :	(	Glaciè	ere	
Nom du laboratoire Nom du transporteur		ENROFINS /	TNT	Date d'envo	i des échantillons	29	/09/2	2023	
_	Programme analytique suivi								
Echantillon élén Programme ana									
Programme and Echantillon com									
Remarques	r								

APOGEO paramenta Gorcomer		Fich	e de prélèv	Identification du sondage :	<b>S8</b>		
			Partie Administration				
N° affaire :		2023.0630		Opérateur(s)	:	AP	
Client :		MLC Promotion		A -ll:		Dura Vijata a Huma VIII AV	
Date et heure :		29/09/2023		Adresse du si	te:	Rue Victor Hugo VIMY	
			Mété	orologie			
Conditions méte	éorologiques :	Nuageux <b>T</b>			ure extérieure :	18	°C
			Localisation du sondage		<u> </u>		
Coordonnées et		X (m) :	6859	84,919	Y (m) :	7031198,015	59,936
Type de sondage :					Tarière		
			Coupe o	lu sondage		T	
Tranche Description explorée (m)		on	_	anoleptiques ures PID	Utilisé pour échantillon composite?	Identification	du flaconnage
0-0,05	Enrobe	<u> </u>					
0,05-1,00	5-1,00 Remblai limoneux marron-noir + cailloutis					V05FV1100	V05FV1087
1,00-2,00	Limon argileux	marron				V05FV1098	V05FV1101
			Phase de	prélèvemen	t		
Matériel de pré	lèvement :						
Blanc terrain :		Oui			Doublon		Oui
		Flaconna	ge - Condit	ionnement	- Transport	T	
Flaconnage utilisé		Pots			nnement des antillons :	Glad	ière
Nom du laboratoire Nom du transporteur		ENROFINS /	ENROFINS / TNT Date d'envoi des échantillons		29/09	/2023	
•	Programme analytique suivi						
Echantillon élén							
Programme ana Echantillon com							
Remarques							

	APOGEO Endrardolgie É Gesechique	Fiche	e de prélèv	Identification du sondage :	<b>S</b> 9		
			Partie Administration				
N° affaire :		2023.0630		Opérateur(s)	:	AP	
Client :		MLC Promotion		A -ll:		Dura Marta a Human MANA	
Date et heure :		29/09/2023		Adresse du si	te:	Rue Victor Hugo VIMY	
			Mété	orologie			
Conditions mété	éorologiques :	Nuageux 1			ure extérieure :	18	°C
			Localisation du sondage			<u> </u>	
Coordonnées et		X (m) :	6859	94,232	Y (m) :	7031179,125	59,951
Type de sondage :					Tarière		
			Coupe o	lu sondage		T	
Tranche Description explorée (m)		on	_	anoleptiques ures PID	Utilisé pour échantillon composite?	Identification	du flaconnage
0-0,05	Enrobé	<u> </u>					
0,05-1,00	0,05-1,00 Limon marron + cailloutis					V05A0187301	V05A0187316
1,00-2,00	Limon argileux	marron				V05A0187323	; V05A0182786
			Phase de	prélèvemen	t		
Matériel de pré	lèvement :						
Blanc terrain :		Oui			Doublon		Oui
		Flaconna	ge - Condit	ionnement	- Transport	T	
Flaconnage utilisé		Pots			onnement des antillons :	Glac	ière
Nom du laboratoire Nom du transporteur		ENROFINS /	TNT	Date d'envo	i des échantillons	29/09	/2023
Programme analytique suivi							
	Echantillon élémentaire Programme analytique suivi						
Programme ana Echantillon com							
Remarques							

APOGEO paramenté Concentraje		Fiche de prélèvement des sols				Identification du sondage :	S10
			Partie Administration				
N° affaire :		2023.0630		Opérateur(s)	:	AP	
Client :		MLC Promotion				D 16 1 11 101 101	
Date et heure :		29/09/2023		Adresse du si	te:	Rue Victor Hugo VIMY	
		Mété		orologie			
Conditions mété	éorologiques :	Nuageux			ure extérieure :	18	°C
				n du sondage		T	
Coordonnées et		X (m) :	6859	71,999	Y (m) :	7031185,22	60,134
Type de sondage :					Tarière		
			Coupe o	lu sondage		1	
Tranche Description explorée (m)		_	anoleptiques ures PID	Utilisé pour échantillon composite?	Identification	du flaconnage	
0-0,05	Enrobé	į					
0,05-1,00	L,00 Remblai limoneux marron-noir + cailloutis					V05A0176066	V05A0187328
1,00-2,00 Limon argileux marron		marron				V05A0176285	V05A0177013
			Phase de	prélèvemen	t		
Matériel de pré	lèvement :						
Blanc terrain :		Oui			Doublon		Oui
		Flaconna	ge - Condit	ionnement	- Transport		
Flaconnage utilisé Po		Pots			onnement des antillons :	Glac	ière
Nom du laboratoire Nom du transporteur  ENROFINS		ENROFINS /	TNT	Date d'envo	i des échantillons	29/09	/2023
Programme analytique suivi Echantillon élémentaire Programme analytique suivi Echantillon composite Remarques							

APOGEO par servició Cincierropa		Fiche	e de prélèv	Identification du sondage :	<b>S11</b>		
			Partie Administration				
N° affaire :		2023.0630		Opérateur(s)	:	DaP	
Client :		MLC Promotion				5 15 11 1411	
Date et heure :		28/09/2023		Adresse du si	te:	Rue Victor Hugo VIMY	
			Mété	orologie			
Conditions méte	éorologiques :	Ensoleillé			ure extérieure :	20°	С
				on du sondage		T	ı
Coordonnées et		X (m) :	6859	49,831	Y (m) :	7031159,393	60,245
Type de sondag	e:				Tarière hélicoïdale	!	
			Coupe o	lu sondage		1	
Tranche Description explorée (m)		on	_	anoleptiques ures PID	Utilisé pour échantillon composite?	Identification d	u flaconnage
0,00-1,00	Limon sableux	marron				V05FL5944 ; V0	05A0179439
1,00-2,00 Limon marron légèrement argileux					V05FK1110 ; V	05A0172014	
			Phase de	prélèvemen	t		
Matériel de pré	lèvement :				Gant nitryle		
Blanc terrain :		Non			Doublon		Non
		Flaconna	ge - Condit	ionnement	- Transport		
Flaconnage utilisé Pots en		Pots en verre	(V05)		nnement des antillons :	Glacière re	efroidie
Nom du laboratoire ENROFII		ENROFINS /	TNT	TNT Date d'envoi des échantillons		28/09/	2023
Programme analytique suivi Echantillon élémentaire Programme analytique suivi Echantillon composite Remarques							

APOGEO parting Concernage		Fiche de prélèvement des sols				Identification du sondage :	S12
			Partie Administration				
N° affaire :		2023.0630		Opérateur(s)	:	DaP	
Client :		MLC Promotion				5 15 11 1411	
Date et heure :		28/09/2023		Adresse du si	te:	Rue Victor Hugo VIMY	
		Mété		orologie			
Conditions mét	éorologiques :	Ensoleillé			ure extérieure :	20°	С
		Localisatio				T	T
Coordonnées et		X (m) :	6859	54,299	Y (m) :	7031138,761	60,27
Type de sondage :					Tarière hélicoïdale	!	
			Coupe o	lu sondage			
Tranche Description explorée (m)		_	anoleptiques ures PID	Utilisé pour échantillon composite?	Identification d	u flaconnage	
0,00-1,00	Limon sableux marron	+ quelques silex				V05A0187259 ; \	V05A0182779
1,00-2,00	1,00-2,00 Limon sableux marron					V05A0187292 ; \	V05A0182784
			Phase de	prélèvemen	t		
Matériel de pré	lèvement :				Gant nitryle		
Blanc terrain :		Non			Doublon		Non
		Flaconna	ge - Condit	ionnement	- Transport		
Flaconnage utilisé Pots en ver		Pots en verre	(V05)		nnement des antillons :	Glacière re	efroidie
Nom du laboratoire Nom du transporteur ENROFII		ENROFINS /	TNT	Date d'envo	i des échantillons	28/09/	2023
Programme analytique suivi Echantillon élémentaire Programme analytique suivi Echantillon composite Remarques							

APOGEO CONTROL DE CONT		Fich	e de prélèv	ement des	sols	Identification du sondage :	\$13
			Partie Ad	ministration	1		
N° affaire :		2023.0630		Opérateur(s)	:	DaP	
Client :		MLC Promotion			D 15 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11		
Date et heure :		28/09/2023	Adresse du site :		Rue Victor Hugo VIMY		
			Météorologie				
Conditions mét	éorologiques :	Ensoleill		•	ure extérieure :	21°	С
				n du sondag		T	T
Coordonnées et référentiel : X (m) :		6859	973,23	Y (m) :	7031150,368	60,229	
Type de sondag	e:				Tarière hélicoïdale	9	
			Coupe o	lu sondage			
Tranche explorée (m)	Description		_	anoleptiques ures PID	Utilisé pour échantillon composite?	Identification d	u flaconnage
0,00-1,00	Limon sableux marron					V05FV3787 ; V	05A0187322
1,00-2,00	0 Limon sableux marron légèrement argileux					V05A0065211	; V05FL9981
			Phase de	prélèvemen	it	<u> </u>	
Matériel de pré	lèvement :				Gant nitryle		
Blanc terrain :		Non			Doublon		Non
		Flaconna	ge - Condit	ionnement	- Transport		
Flaconnage utilisé Pots en verre		(V05)		onnement des antillons :	Glacière re	efroidie	
Nom du laboratoire Nom du transporteur  ENROFINS /		TNT	Date d'envo	i des échantillons	28/09/	2023	
Programme analytique suivi Echantillon élémentaire Programme analytique suivi Echantillon composite Remarques							

APOGEO Fiche			e de prélèvement des sols			Identification du sondage :	\$14
			Partie Ad	ministration	1		
N° affaire :		2023.0630	Opérateur(s) :		DaP		
Client :		MLC Promotion				5 15 11 1411	
Date et heure :		28/09/2023		Adresse du si	te:	Rue Victor Hugo VIMY	
			Mété	orologie			
Conditions méte	éorologiques :	Nuageux	X Température extérieure :		21°	С	
			Localisation du sondage		T	T	
Coordonnées et		X (m) :	6859	80,645	Y (m) :	7031137,195	60,208
Type de sondag	e:				Tarière hélicoïdale	!	
			Coupe o	lu sondage			
Tranche Description explorée (m)		_	anoleptiques ures PID	Utilisé pour échantillon composite?	Identification d	u flaconnage	
0,00-1,00	Limon sableux marron					V05A0177006	: V05FN1583
1,00-2,00	1,00-2,00 Limon sableux marron					V05A0179445	; V05FL9994
		ľ	Phase de	prélèvemen	t		
Matériel de pré	lèvement :				Gant nitryle	<b>.</b>	
Blanc terrain :		Non			Doublon		Non
		Flaconna	ge - Condit	ionnement			
Flaconnage utilisé Pots en verre		(V05)		onnement des antillons :	Glacière re	efroidie	
Nom du laboratoire Nom du transporteur  ENROFINS /		TNT	Date d'envo	i des échantillons	28/09/	2023	
Programme ana Echantillon élén	nentaire						
Programme ana Echantillon com							
Remarques							

APOGEO Fich			e de prélèv	ement des s	sols	Identification du sondage :	S15
			Partie Administration				
N° affaire :		2023.0630	Opérateur(s) :		DaP		
Client :		MLC Promotion		Adresse du si		Due Vieter Huge VIMV	
Date et heure :		28/09/2023		Aaresse au si	te:	Rue Victor Hugo VIMY	
			Météorologie				
Conditions mét	éorologiques :	Ensoleill			ure extérieure :	18°	С
		Localisation du sondage					
		X (m) :	6859	43,907	Y (m) :	7031127,597	60,247
Type de sondag	e :				Tarière hélicoïdale	!	
			Coupe o	lu sondage			
Tranche explorée (m)	Description		_	anoleptiques ures PID	Utilisé pour échantillon composite?	Identification d	u flaconnage
0,00-0,50	Remblai graveleux noirâtre (calcaire)					V05A0162303;	V05A0182770
0,50-2,00	00 Limon sableux marron					V05A0161493;	V05A0163096
		l .	Phase de	prélèvemen			
Matériel de pré	lèvement :				Gant nitryle		
Blanc terrain :		Non			Doublon		Non
		Flaconna	ge - Condit	ionnement			
Flaconnage utilisé Pots en verre		(V05)		onnement des antillons :	Glacière r	efroidie	
Nom du laboratoire Nom du transporteur  ENROFINS /		TNT	Date d'envo	i des échantillons	28/09/2023		
Programme and	<i>,</i> .						
Echantillon élén Programme ana							
Programme and Echantillon com	• •						
Remarques	r						

APOGEO Fiche		e de prélèvement des sols			Identification du sondage :	\$16	
			Partie Ad	ministration	1		
N° affaire :		2023.0630		Opérateur(s)	:	DaP	
Client :		MLC Promotion			Dura Matara Hurana MAN		
Date et heure :		28/09/2023	Adresse du site :		Rue Victor Hugo VIMY		
			Météorologie				
Conditions mét	éorologiques :	Ensoleille			17°	С	
			Localisation du sondage		T	T	
Coordonnées et		X (m) :	6859	88,494	Y (m) :	7031091,985	60,297
Type de sondag	ge:				Tarière hélicoïdale	!	
			Coupe o	lu sondage			
Tranche explorée (m)	Description		_	anoleptiques ures PID	Utilisé pour échantillon composite?	Identification d	u flaconnage
0,00-0,10	Remblai graveleux noirâtre					V05A0163078;	V05A0163083
0,10-0,50	Remblai limoneux marron + silex					703/10200707	. 05/102000
0,50-2,00	0,50-2,00 Limon sableux légèrement argileux + oxydation					V05A0161502 ; \	V05A0182768
			Phase de	prélèvemen	t		
Matériel de pré	lèvement :				Gant nitryle		
Blanc terrain :		Non			Doublon		Non
		Flaconna	ge - Condit	ionnement	- Transport		
Flaconnage util	Flaconnage utilisé Pots en verre		(V05)		onnement des antillons :	Glacière ro	efroidie
Nom du laboratoire Nom du transporteur  ENROFINS /		TNT	Date d'envo	i des échantillons	28/09/	2023	
Programme and Echantillon élér Programme and Echantillon com Remarques	mentaire alytique suivi						

APOGEO Fiche			e de prélèvement des sols			Identification du sondage :	\$17
			Partie Ad	ministration	1		
N° affaire :		2023.0630		Opérateur(s)	:	DaP	
Client :		MLC Promotion			D 15 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11		
Date et heure :		28/09/2023	Adresse du site:		Rue Victor Hugo VIMY		
			Météorologie				
Conditions mét	éorologiques :	Ensoleille				17°	С
			Localisation du sondage		T	T	
	ordonnées et référentiel : X (m) :		6859	75,522	Y (m) :	7031078,867	60,456
Type de sondag	ge:				Tarière hélicoïdale	2	
			Coupe o	du sondage			
Tranche explorée (m)	Description		_	anoleptiques ures PID	Utilisé pour échantillon composite?	Identification d	u flaconnage
0,00-0,50	Remblai graveleux quelques briques					V05A0187271 ; \	V05A0187315
0,50-2,00	0,50-2,00 Limon sableux légèrement argileux + oxydation					V05A0182775 ; \	V05A0187308
			Phase de	prélèvemen	t		
Matériel de pré	lèvement :				Gant nitryle		
Blanc terrain :		Non			Doublon		Non
		Flaconna	ge - Condit	tionnement	- Transport		
Flaconnage utilisé Pots en verre		(V05)		onnement des antillons :	Glacière re	efroidie	
Nom du laboratoire Nom du transporteur  ENROFINS /		TNT Date d'envoi des échantillons		i des échantillons	28/09/2023		
Programme analytique suivi Echantillon élémentaire Programme analytique suivi Echantillon composite Remarques							

APOGEO Fiche		e de prélèv	ement des	sols	Identification du sondage :	<b>S18</b>	
			Partie Ad	ministration	1		
N° affaire :		2023.0630		Opérateur(s)	:	DaP	
Client :		MLC Promotion			5 15 11 1411		
Date et heure :		28/09/2023	Adresse du site :		Rue Victor Hugo VIMY		
			Météorologie				
Conditions mét	éorologiques :	Ensoleille	F			17°	С
				n du sondag		T	T
	Coordonnées et référentiel : X (m) :		6859	69,715	Y (m) :	7031096,34	60,16
Type de sondag	ge:				Tarière hélicoïdale	!	
			Coupe o	lu sondage			
Tranche explorée (m)	Description		_	anoleptiques ures PID	Utilisé pour échantillon composite?	Identification d	u flaconnage
0,00-0,40	Remblai graveleux noirâtre (calcaire)					V05A0182785 ; \	V05A0182787
0,40-2,00	0,40-2,00 Limon sableux légèrement argileux + oxydation					V05A0187321;	V05A0182758
			Phase de	prélèvemen	t		
Matériel de pré	lèvement :				Gant nitryle		
Blanc terrain :		Non			Doublon		Non
		Flaconna	ge - Condit	ionnement		T	
Flaconnage utilisé Pots en verre		(V05)		onnement des antillons :	Glacière ro	efroidie	
Nom du laboratoire Nom du transporteur  ENROFINS /		TNT	Date d'envo	i des échantillons	28/09/	2023	
Programme analytique suivi Echantillon élémentaire Programme analytique suivi Echantillon composite Remarques							

	Fiche	Fiche de prélèvement des sols				\$19	
			Partie Ad	ministration	1		
N° affaire :		2023.0630		Opérateur(s)	:	DaP	
Client :		MLC Promotion		0 d		Door Marker House MAN	
Date et heure :		28/09/2023		Adresse du si	te:	Rue Victor Hugo VIMY	
			Météorologie				
Conditions mét	éorologiques :	Ensoleillé			ure extérieure :	21°	С
				n du sondage		T	
Coordonnées et référentiel : X (m) :		6859	41,035	Y (m) :	7031065,307	60,621	
Type de sondag	e:				Tarière hélicoïdale	!	
			Coupe o	lu sondage			
Tranche Description explorée (m)		_	anoleptiques ures PID	Utilisé pour échantillon composite?	Identification d	u flaconnage	
0,00-1,00	Limon sableux marron					V05A0182788;	V05A0163085
1,00-2,00	1,00-2,00 Limon marron légèremment argileux					V05A0177005 ; \	V05A0177012
		T	Phase de	prélèvemen			
Matériel de pré	lèvement :			T	Gant nitryle		
Blanc terrain :		Non			Doublon		Non
		Flaconna	ge - Condit	ionnement		l	
Flaconnage utilisé Pots en verre		(V05)		nnement des antillons :	Glacière re	efroidie	
Nom du laboratoire ENROFINS /		TNT	Date d'envo	i des échantillons	28/09/2023		
Programme ana Echantillon élér	nentaire						
Programme and Echantillon com	• •		Echantillon composite avec S20 entre 1,00/2,00				
Remarques							

	APOGEO Des sessed à Generalmen			ement des s	sols	Identification du sondage :	S20
			Partie Ad	ministration			
N° affaire :		2023.0630		Opérateur(s)	:	DaP	
Client :		MLC Promotion			Due Vieter Huge VIMV		
Date et heure :		28/09/2023	Adresse du site :		Rue Victor Hugo VIMY		
			Mété	orologie			
Conditions méte	éorologiques :	Ensoleill				20°	С
	((( )))		Localisation du sondage				
Coordonnées et		X (m) :	6859	11,448	Y (m) :	7031090,871	60,583
Type de sondag	e :				Tarière hélicoïdale	!	
			Coupe o	lu sondage		T	
Tranche Description explorée (m)		_	anoleptiques ures PID	Utilisé pour échantillon composite?	Identification d	u flaconnage	
0,00-0,05	5 Remblai graveleux					V05A0187327 ; \	V05A0177009
0,05-1,00	5-1,00 Limon marron sableux + granules craie					,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	
1,00-2,00	1,00-2,00 Limon marron + granules craie					V05A0177005 ; \	V05A0177012
				(1)	_		
8.0-4.5.d-d	D	<u> </u>	Phase de	prélèvemen			
Matériel de pré	ievement :				Gant nitryle		
Blanc terrain :		Non	ac Condit	ionnement	Doublon		Non
Flaconnage utilisé Pots en verre			Conditio	nnement des antillons :	Glacière ro	efroidie	
Nom du laboratoire ENROFINS /		TNT	Date d'envo	i des échantillons	28/09/	2023	
Programme ana Echantillon élén	nentaire						
Programme and Echantillon com	• •			Echantillon co	mposite avec S19 e	entre 1,00/2,00	
Remarques							

	APOGEO De souse de Gescarbagea			ement des s	sols	Identification du sondage :	S21
			Partie Ad	ministration			
N° affaire :		2023.0630		Opérateur(s)	:	DaP	
Client :		MLC Promotion			Dura Matara Hurana MAN		
Date et heure :		28/09/2023	Adresse du site :		Rue Victor Hugo VIMY		
			Mété	orologie			
Conditions méte	éorologiques :	Ensoleill			20°	С	
	(6)			n du sondag			
Coordonnées et		X (m) :	6858	85,049	Y (m) :	7031114,89	61,264
Type de sondag	e :				Tarière hélicoïdale	!	
			Coupe o	lu sondage		T	
Tranche Description explorée (m)		_	anoleptiques ures PID	Utilisé pour échantillon composite?	Identification d	u flaconnage	
0,0-0,10	Remblai graveleux					V05A0187329 ; \	V05A0177007
0,10-1,00	10-1,00 Limon marron sableux + granules craie					,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	
1,00-2,00	1,00-2,00 Limon marron + granules craie					V05A0177010 ; \	V05A0177011
		1	Phase de	prélèvemen	t		
Matériel de pré	lèvement :			r	Gant nitryle		
Blanc terrain :		Non			Doublon		Non
		Flaconna	ge - Condit	ionnement			
Flaconnage utilisé Pots en verre		(V05)		nnement des antillons :	Glacière re	efroidie	
Nom du laboratoire Nom du transporteur ENROFINS /		TNT	Date d'envo	i des échantillons	28/09/	2023	
Programme ana Echantillon élén	nentaire						
Programme and Echantillon com	• •		Echantillon composite avec S22 entre 1,00/2,00				
Remarques							

	APOGEO Eward objedick. Genecativique	Fiche	Fiche de prélèvement des sols				S22
			Partie Ad	ministration	1		
N° affaire :		2023.0630		Opérateur(s)	:	DaP	
Client :		MLC Promotion					
Date et heure :		28/09/2023		Adresse du si	te:	Rue Victor Hugo VIMY	
		l.	Météorologie				
Conditions méte	éorologiques :	Ensoleille	é <b>Température extérieure :</b>		19°0	С	
			Localisation du sondage			ı	
Coordonnées et	référentiel :	X (m) :	685909,165 Y (m):			7031147,747	60,526
Type de sondag	e:				Tarière hélicoïdale	!	
			Coupe o	lu sondage			
Tranche Description explorée (m)		_	anoleptiques ures PID	Utilisé pour échantillon composite?	Identification d	u flaconnage	
0,00-1,00	Limon sableux maron + granules craie					V05A0176998 ; \	V05A0187320
1,00-2,00	Limon sableux maron + granules craie					V05A0177010 ; V	V05A0177011
			Phase de	prélèvemen	t		
Matériel de pré	lèvement :				Gant nitryle		
Blanc terrain :		Non			Doublon		Non
		Flaconna	ge - Condit	ionnement	- Transport		
Flaconnage utili	connage utilisé Pots en verre		(V05)		nnement des antillons :	Glacière re	efroidie
Nom du laboratoire Nom du transporteur ENROFINS /		TNT	Date d'envo	i des échantillons	28/09/2	2023	
Programme ana Echantillon élén	nentaire						
Programme ana Echantillon com	<i>,</i> .		Echantillon composite avec S21 entre 1,00/2,00				
Remarques							

APOGEO Tomorrow District repar			e de prélèv	ement des	sols	Identification du sondage :	S23
		Partie Administration			1		
N° affaire :		2023.0630		Opérateur(s)	:	DaP	
Client :		MLC Promotion		0 d		Decay Gata and Leaves NUMAY	
Date et heure :		28/09/2023		Adresse du si	te:	Rue Victor Hugo VIMY	
			Météorologie				
Conditions mété	éorologiques :	Ensoleill	llé <b>Température extérieure :</b>			17°	С
			n du sondag			l	
Coordonnées et		X (m) :	6859	99,758	Y (m) :	7031109,844	60,334
Type de sondage	e:				Tarière hélicoïdale		
			Coupe o	lu sondage		ı	
Tranche Description explorée (m)		_	anoleptiques ures PID	Utilisé pour échantillon composite?	Identification d	u flaconnage	
Echantillon Matériaux Démolition (béton / briques / moyen Merlon féraille)					V05A0163103 ;	V05A0182773	
			Phase de	prélèvemen	t		
Matériel de pré	lèvement :				Gant nitryle		
Blanc terrain :		Non			Doublon		Non
		Flaconna	ge - Condit	ionnement	- Transport		
Flaconnage utilisé Pots en verre		(V05)		nnement des antillons :	Glacière r	efroidie	
Nom du laboratoire Nom du transporteur  ENROFINS /		TNT	Date d'envo	i des échantillons	28/09/2023		
Programme ana	•						
Echantillon élén Programme ana							
Programme ana Echantillon com							
Remarques	p						



ANNEXE n°4 : Bordereaux d'analyses du laboratoire

Référence: RFE2023.0630.V01

Page : 77



APOGEO Andrew PAYEN

Parc d'entreprises de la Motte au Bois Rue Pierre Jacquart 62440 HARNES

#### RAPPORT D'ANALYSE

**Dossier N°: 23E181278** Version du : 11/10/2023

N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-209725-01 Date de réception technique : 30/09/2023

Première date de réception physique : 30/09/2023

Référence Dossier : N° Projet : 2023.0630 / 100735

Nom Projet: 2023.0630 / 100735

Nom Commande : CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735 Référence Commande : CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735

Coordinateur de Projets Clients : Gilles Lacroix / Gilles Lacroix@eurofins.com / +33 3 88 91 19 11

N° Ech	Matrice		Référence échantillon
001	Sol	(SOL)	S5 (0-1)
002	Sol	(SOL)	S5 (1-2)
003	Sol	(SOL)	S6 (0-1)
004	Sol	(SOL)	S6 (1-2)
005	Sol	(SOL)	S9 (0-1)
006	Sol	(SOL)	S9 (1-2)
007	Sol	(SOL)	S10 (0-1)
800	Sol	(SOL)	S10 (1-2)
009	Sol	(SOL)	S7 (0-1)
010	Sol	(SOL)	S7 (1-2)
011	Sol	(SOL)	S8 (0-1)
012	Sol	(SOL)	S8 (1-2)
013	Sol	(SOL)	S4 (3-3.5)
014	Sol	(SOL)	S4 (3.5-4)
015	Sol	(SOL)	S2 (0-1)
016	Sol	(SOL)	S2 (1-2)
017	Sol	(SOL)	S3 (3-3.5)
018	Sol	(SOL)	S3 (3.5-4)
019	Sol	(SOL)	S1 (0-1)
020	Sol	(SOL)	S1 (1-2)





## RAPPORT D'ANALYSE

**Dossier N°: 23E181278** 

Version du : 11/10/2023

N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-209725-01

Date de réception technique : 30/09/2023

Première date de réception physique : 30/09/2023

Référence Dossier : N° Projet : 2023.0630 / 100735

Nom Projet: 2023.0630 / 100735

Nom Commande : CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735 Référence Commande : CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735

N° Echantillon			001	002		003		004	005			006	
Référence client :			S5 (0-1)	S5 (1-2)		S6 (0-1)		S6 (1-2)		S9 (0-1)		S9 (1-2)	
Matrice :			SOL	SOL		SOL		SOL		SOL		SOL	
Date de prélèvement :		29	9/09/2023	29/09/2023	2	29/09/2023		29/09/2023	2	29/09/2023	2	9/09/2023	
Date de début d'analyse :		04	4/10/2023	04/10/2023	(	03/10/2023		03/10/2023	03/10/2023		04/10/202		
Température de l'air de l'enceinte :			17.6°C	17.6°C		17.6°C		17.6°C	17.6°C			17.6°C	
	F	ré	paration	Physico-	Ch	imique			ı				
ZS00U : Prétraitement et		*	Fait	* Fait	*	Fait	*	Fait	*	Fait	*	Fait	
séchage à 40°C LS896 : Matière sèche	% P.B.	*	84.7	* 81.8	*	82.5	*	82.2	*	86.0	*	82.2	
Location Score			Indiaa	a da sallu	4: <u>~</u>	-	ŀ						
Indices de pollution													
LS08X : Carbone Organique Total (COT)	mg C/kg M.S.	*	7320		*	7270			*	2270	*	2320	
Métaux													
XXS01 : Minéralisation eau régale - Bloc chauffant		*	Fait		*	Fait	Ī		*	Fait	*	Fait	
LS863 : Antimoine (Sb)	mg/kg M.S.	*	<1.00		*	<1.00			*	2.97	*	2.73	
LS865 : Arsenic (As)	mg/kg M.S.	*	7.99		*	9.92			*	9.22	*	9.39	
LS866 : Baryum (Ba)	mg/kg M.S.	*	69.1		*	168			*	65.6	*	62.2	
LS870 : Cadmium (Cd)	mg/kg M.S.	*	0.69		*	<0.40			*	<0.40	*	<0.40	
LS872 : Chrome (Cr)	mg/kg M.S.	*	21.9		*	28.4			*	27.7	*	31.4	
LS874 : Cuivre (Cu)	mg/kg M.S.	*	40.5		*	17.3			*	12.7	*	12.0	
LS880 : Molybdène (Mo)	mg/kg M.S.	*	<1.00		*	<1.00			*	<1.00	*	<1.00	
LS881 : Nickel (Ni)	mg/kg M.S.	*	20.3		*	25.0			*	23.9	*	22.4	
LS883 : <b>Plomb (Pb)</b>	mg/kg M.S.	*	30.8		*	16.6			*	15.2	*	14.9	
LS885 : Sélénium (Se)	mg/kg M.S.		<1.00			<1.00				<1.00		<1.00	
LS894 : <b>Zinc (Zn)</b>	mg/kg M.S.	*	141		*	47.6			*	46.5	*	48.0	
LSA09 : Mercure (Hg)	mg/kg M.S.	*	<0.10		*	<0.10			*	0.12	*	<0.10	
			Hydroc	arbures to	ta	ux							
LS919 : Hydrocarbures totaux (4 tra	nches)						Ī						
Indice Hydrocarbures (C10-C40)	mg/kg M.S.	*	490	* 55.9	*	30.0	*	24.7	*	61.0	*	<15.0	
HCT (nC10 - nC16) (Calcul)	mg/kg M.S.		10.4	1.81		0.89		1.99		0.95		<4.00	
HCT (>nC16 - nC22) (Calcul)	mg/kg M.S.		5.93	3.05		2.00		4.91		3.45		<4.00	



5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverne

Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/env SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 998 971





## RAPPORT D'ANALYSE

002

001

Dossier N° : 23E181278

Date de réception technique : 30/09/2023

003

Version du : 11/10/2023

Première date de réception physique : 30/09/2023

004

005

006

Référence Dossier : N° Projet : 2023.0630 / 100735

N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-209725-01

Nom Projet: 2023.0630 / 100735

N° Echantillon

Nom Commande : CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735 Référence Commande : CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735

Référence client :		S5 (0-1) SOL	S5 (1-2) SOL	S6 (0-1) SOL	S6 (1-2) SOL	S9 (0-1) SOL	S9 (1-2) SOL
Matrice:		29/09/2023	29/09/2023	29/09/2023	29/09/2023	29/09/2023	29/09/2023
Date de prélèvement : Date de début d'analyse :		04/10/2023	04/10/2023	03/10/2023	03/10/2023	03/10/2023	04/10/2023
Température de l'air de l'enceinte :		17.6°C	17.6°C	17.6°C	17.6°C	17.6°C	17.6°C
remperature de l'aii de l'enceinte .					17.0 C	17.0 C	17.0 C
		Hydroc	arbures to	taux			
LS919: Hydrocarbures totaux (4 tra	inches)						
HCT (>nC22 - nC30) (Calcul)	mg/kg M.S.	49.7	11.6	7.61	8.68	14.8	<4.00
HCT (>nC30 - nC40) (Calcul)	mg/kg M.S.	424	39.5	19.5	9.15	41.8	<4.00
LSG4Y: <b>TPH Split Aromatiques/Alip</b> Aliphatiques C5 - C6	hatiques mg/kg M.S.					<2.00	<2.00
Aliphatiques >C6 - C8	mg/kg M.S.					<2.00	<2.00
Aliphatiques >C8 - C10	mg/kg M.S.					<2.00	<2.00
Aliphatiques >C10 - C12	mg/kg M.S.					<15.0	<15.0
Aliphatiques >C12 - C16	mg/kg M.S.					<15.0	<15.0
Aliphatiques >C16 - C21	mg/kg M.S.					<15.0	<15.0
Aliphatiques >C21 - C35	mg/kg M.S.					<15.0	<15.0
Aliphatiques >C35 - C40 (exclus)	mg/kg M.S.					<15.0	<15.0
Aromatiques >C6 - C9	mg/kg M.S.					<2.00	<2.00
Aromatiques >C9 - C10	mg/kg M.S.					<2.00	<2.00
Aromatiques >C10 - C12	mg/kg M.S.					<15.0	<15.0
Aromatiques >C12 - C16	mg/kg M.S.					<15.0	<15.0
Aromatiques >C16 - C21	mg/kg M.S.					<15.0	<15.0
Aromatiques >C21 - C35	mg/kg M.S.					<15.0	<15.0
Aromatiques >C35 - C40 (exclus)	mg/kg M.S.					<15.0	<15.0
Total Aliphatiques	mg/kg M.S.					<15.0	<15.0
Total Aromatiques	mg/kg M.S.					<15.0	<15.0
Total Aliphatiques + Aromatiques	mg/kg M.S.					<15.0	<15.0
ZS0DY: Découpage 8 tranches HCT	-CPG nC10 à						
nC40	0/	4.44	0.05	0.44	0.00	4.50	
> C10 - C12 inclus (%)	%	1.44	0.25	0.11	2.68	1.52	-
> C12 - C16 inclus (%)	%	0.69	2.98	2.85	5.35	0.04	-
> C16 - C20 inclus (%)	%	0.75	4.47	4.27	10.76	4.16	-
> C20 - C24 inclus (%)	%	2.56	3.10	5.79	17.99	2.72	-
> C24 - C28 inclus (%)	%	6.99	3.68	11.60	16.82	13.85	-



5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverne

Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/env SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 998 971





## RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N°: 23E181278

Version du : 11/10/2023

N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-209725-01

Date de réception technique : 30/09/2023

Première date de réception physique : 30/09/2023

Référence Dossier : N° Projet : 2023.0630 / 100735

Nom Projet: 2023.0630 / 100735

Nom Commande : CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735 Référence Commande : CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735

N° Echantillon		001	002	003	004	005	006
Référence client :		S5 (0-1)	S5 (1-2)	S6 (0-1)	S6 (1-2)	S9 (0-1)	S9 (1-2)
Matrice :		SOL	SOL	SOL	SOL	SOL	SOL
Date de prélèvement :		29/09/2023	29/09/2023	29/09/2023	29/09/2023	29/09/2023	29/09/2023
Date de début d'analyse :		04/10/2023	04/10/2023	03/10/2023	03/10/2023	03/10/2023	04/10/2023
Température de l'air de l'enceinte :		17.6°C	17.6°C	17.6°C	17.6°C	17.6°C	17.6°C
		Hydroc	arbures to	taux			
ZS0DY : Découpage 8 tranches HCT-	CPG nC10 à						
nC40							
> C28 - C32 inclus (%)	%	9.12	26.90	23.97	19.69	19.03	-
> C32 - C36 inclus (%)	%	38.36	27.55	27.23	15.99	24.99	-
> C36 - C40 exclus (%)	%	40.09	31.06	24.17	10.72	33.70	-
> C10 - C12 inclus	mg/kg M.S.	7.05	0.14	0.03	0.66	0.93	<2.000
> C12 - C16 inclus	mg/kg M.S.	3.38	1.67	0.85	1.32	0.02	<2.000
> C16 - C20 inclus	mg/kg M.S.	3.67	2.50	1.28	2.66	2.54	<2.000
> C20 - C24 inclus	mg/kg M.S.	12.54	1.73	1.74	4.45	1.66	<2.000
> C24 - C28 inclus	mg/kg M.S.	34.24	2.06	3.48	4.16	8.45	<2.000
> C28 - C32 inclus	mg/kg M.S.	44.68	15.05	7.19	4.87	11.61	<2.000
> C32 - C36 inclus	mg/kg M.S.	187.9	15.41	8.16	3.95	15.25	<2.000
> C36 - C40 exclus	mg/kg M.S.	196.4	17.37	7.25	2.65	20.56	<2.000
Н	lydrocarbu	ures Aroma	atiques Pol	ycycliques	(HAPs)		
LSRHI : Fluorène	mg/kg M.S.	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05
LSRHJ : Phénanthrène	mg/kg M.S.	* 0.067	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05
LSRHM : Pyrène	mg/kg M.S.	* 0.095	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05
LSRHN : Benzo-(a)-anthracène	mg/kg M.S.	* 0.06	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05
LSRHP : Chrysène	mg/kg M.S.	* 0.058	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05
LSRHS : Indeno (1,2,3-cd) Pyrène	mg/kg M.S.	* 0.14	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05
LSRHT : Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg M.S.	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05
LSRHV : Acénaphthylène	mg/kg M.S.	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05
LSRHW : Acénaphtène	mg/kg M.S.	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05
LSRHK : Anthracène	mg/kg M.S.	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05
LSRHL : Fluoranthène	mg/kg M.S.	* 0.1	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05
LSRHQ : Benzo(b)fluoranthène	mg/kg M.S.	* 0.19	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05
LSRHR : Benzo(k)fluoranthène	mg/kg M.S.	* 0.061	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05
LSRHH: Benzo(a)pyrène	mg/kg M.S.	* 0.11	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05
LONDID : Delizo(a)pyrelie	mg/ng m.o.	0.11	.0.00	10.00	.0.00	10.00	-0.00



www.cofrac.fr



## RAPPORT D'ANALYSE

Version du : 11/10/2023 Dossier N°: 23E181278

N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-209725-01 Date de réception technique : 30/09/2023

Première date de réception physique : 30/09/2023

Référence Dossier : N° Projet : 2023.0630 / 100735

Nom Projet: 2023.0630 / 100735

Nom Commande: CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735 Référence Commande: CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735

N° Echantillon Référence client : Matrice : Date de prélèvement : Date de début d'analyse : Température de l'air de l'enceinte :		001 S5 (0-1) SOL 29/09/2023 04/10/2023 17.6°C	002 \$5 (1-2) \$OL 29/09/2023 04/10/2023 17.6°C	003 \$6 (0-1) \$OL 29/09/2023 03/10/2023 17.6°C	004 \$6 (1-2) \$OL 29/09/2023 03/10/2023 17.6°C	005 S9 (0-1) SOL 29/09/2023 03/10/2023 17.6°C	006 \$9 (1-2) \$OL 29/09/2023 04/10/2023 17.6°C							
Hydrod	carbu	ures Aroma	atiques Po	lycycliques	(HAPs)									
	g M.S. g M.S.	* 0.12 1.00	* <0.05 <0.05	* <0.05 <0.05	* <0.05 <0.05	* <0.05 <0.05	* <0.05 <0.05							
Polychlorobiphényles (PCBs)														
LS3UB : PCB 52 mg/k LS3U8 : PCB 101 mg/k LS3U6 : PCB 118 mg/k LS3U9 : PCB 138 mg/k LS3UA : PCB 153 mg/k LS3UC : PCB 180 mg/k	g M.S. g M.S. g M.S. g M.S. g M.S. g M.S. g M.S.	* <0.01 * <0.01 * <0.01 * <0.01 * <0.01 * <0.01 * <0.01		* <0.01 * <0.01 * <0.01 * <0.01 * <0.01 * <0.01 * <0.01		* <0.01 * <0.01 * <0.01 * <0.01 * <0.01 * <0.01 * <0.01	* <0.01 * <0.01 * <0.01 * <0.01 * <0.01 * <0.01 * <0.01							
LOPER : SOMME POB (1)	ge.		osés Vola			10.010	10.010							
>C6-C8 Aliphatiques mg/k >C8-C10 Aliphatiques mg/k C6-C9 Aromatiques mg/k >C9-C10 Aromatiques mg/k  C5-C10 Total mg/k  C5-C8 Total mg/k LS32C: Naphtalène mg/k LS0Y1: Dichlorométhane mg/k LS0XT: Chlorure de vinyle LS0YP: 1,1-Dichloroéthylène mg/k	C10) g M.S.	* <0.05 * <0.05 * <0.02 * <0.10 * <0.10	<1.00 <1.00 <1.00 <1.00 <1.00 <1.00 <1.00 *	* <0.05 * <0.05 * <0.02 * <0.10 * <0.10	<1.00 <1.00 <1.00 <1.00 <1.00 <1.00 <1.00 *1.00	* <0.05	* <0.05							





### RAPPORT D'ANALYSE

Version du : 11/10/2023 Dossier N°: 23E181278

N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-209725-01 Date de réception technique : 30/09/2023

Première date de réception physique : 30/09/2023

Référence Dossier : N° Projet : 2023.0630 / 100735

Nom Projet: 2023.0630 / 100735

Nom Commande: CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735 Référence Commande: CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735

N° Echantillon Référence client : Matrice : Date de prélèvement : Date de début d'analyse : Température de l'air de l'enceinte :		29	<b>001</b> <b>S5 (0-1)</b> <b>SOL</b> 9/09/2023 4/10/2023 17.6°C	29	<b>002</b> <b>S5 (1-2)</b> <b>SOL</b> 9/09/2023 4/10/2023 17.6°C		003 \$6 (0-1) \$OL 9/09/2023 3/10/2023 17.6°C	2	<b>004</b> <b>\$6 (1-2)</b> <b>\$0L</b> 9/09/2023 3/10/2023 17.6°C	29	005 S9 (0-1) SOL 9/09/2023 3/10/2023 17.6°C	29	<b>006</b> <b>S9 (1-2)</b> <b>SOL</b> 9/09/2023 4/10/2023 17.6°C
			Comp	os	és Volat	tils							
LS0YR : cis 1,2-Dichloroéthylène	mg/kg M.S.	*	<0.10			*	<0.10					П	
LS0YS : Chloroforme	mg/kg M.S.	*	<0.02			*	<0.02						
LS0Y2: Tetrachlorométhane	mg/kg M.S.	*	<0.02			*	<0.02						
LS0YN: 1,1-Dichloroéthane	mg/kg M.S.	*	<0.10			*	<0.10						
LS0XY: 1,2-Dichloroéthane	mg/kg M.S.	*	<0.05			*	<0.05						
LS0YL: 1,1,1-Trichloroéthane	mg/kg M.S.	*	<0.10			*	<0.10						
LS0YZ: 1,1,2-Trichloroéthane	mg/kg M.S.	*	<0.20			*	<0.20						
LS0Y0 : Trichloroéthylène	mg/kg M.S.	*	<0.05			*	<0.05						
LS0XZ : Tetrachloroéthylène	mg/kg M.S.	*	<0.05			*	<0.05						
LS0Z1 : Bromochlorométhane	mg/kg M.S.	*	<0.20			*	<0.20						
LS0Z0 : Dibromométhane	mg/kg M.S.	*	<0.20			*	<0.20						
LS0XX : 1,2-Dibromoéthane	mg/kg M.S.	*	<0.05			*	<0.05						
LS0YY : Bromoforme	mg/kg M.S.	*	<0.10			*	<0.10						
(tribromométhane)													
LS0Z2: Bromodichlorométhane	mg/kg M.S.	*	<0.20			*	<0.20						
LS0Z3 : Dibromochlorométhane	mg/kg M.S.	*	<0.20			*	<0.20						
LS32P : Somme des 19 COHV	mg/kg M.S.		<0.20				<0.20						
LS0XU : Benzène	mg/kg M.S.	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05
LS0Y4 : Toluène	mg/kg M.S.	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05
LS0XW : Ethylbenzène	mg/kg M.S.	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05
LS0Y6 : o-Xylène	mg/kg M.S.	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05
LS0Y5 : m+p-Xylène	mg/kg M.S.	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05
LS0IK : Somme des BTEX	mg/kg M.S.		<0.0500		<0.0500		<0.0500		<0.0500		<0.0500		<0.0500
LSA21 : Méthyl-tertio-butyléther (MTBE)	mg/kg M.S.									*	<0.05	*	<0.05
			L	ixi	viation								
LSA36 : <b>Lixiviation 1x24 heures</b> Masse d'échantillon utilisée	g	*	1165.0			*	1279.0			*	1193.0	*	1332.0





### RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N°: 23E181278

Version du : 11/10/2023

N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-209725-01

Date de réception technique : 30/09/2023

Première date de réception physique : 30/09/2023

Référence Dossier : N° Projet : 2023.0630 / 100735

Nom Projet: 2023.0630 / 100735

Nom Commande: CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735 Référence Commande: CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735

N° Echantillon Référence client : Matrice : Date de prélèvement : Date de début d'analyse : Température de l'air de l'enceinte :		001 S5 (0-1) SOL 29/09/2023 04/10/2023 17.6°C		002 S5 (1-2) SOL 29/09/2023 04/10/2023 17.6°C	003 S6 (0-1) SOL 29/09/2023 03/10/2023 17.6°C		004 \$6 (1-2) \$OL 29/09/2023 03/10/2023 17.6°C	29	005 S9 (0-1) SOL 9/09/2023 3/10/2023 17.6°C		006 S9 (1-2) SOL 29/09/2023 04/10/2023 17.6°C		
			Li	xiviation									
LSA36 : Lixiviation 1x24 heures Lixiviation 1x24 heures	0/ DD	*	Fait		*	Fait		*	Fait	*	Fait		
Refus pondéral à 4 mm  XXS4D : <b>Pesée échantillon lixiviation</b> Volume de lixiviant ajouté	% P.B.	*	27.3 950		*	33.2 950		*	36.2 950	*	37.2 950		
Masse de la prise d'essai	g	*	95.8		*	96.1		*	96.00	*	93.6		
Analyses immédiates sur éluat													
LSQ13 : <b>Mesure du pH sur éluat</b> pH (Potentiel d'Hydrogène)		*	8.4		*	8.7		*	8.3	*	8.3		
Température  LSQ02 : <b>Conductivité à 25°C sur éluat</b> Conductivité corrigée automatiquement à 25°C  Température de mesure de la conductivité	°C µS/cm °C	*	20 124 19.9		*	18 120 18.3		*	20 111 19.7	*	20 100 19.9		
LSM46 : <b>Résidu sec à 105°C (Fraction s</b>	-		19.9			10.3			19.7		19.9		
sur éluat Résidus secs à 105 °C Résidus secs à 105°C (calcul)	mg/kg M.S. % MS	*	<2000 <0.2		*	<2000 <0.2		*	<2000 <0.2	*	2760 0.3		
	ı	Indi	ces de	pollution s	ur	éluat							
LSM68 : Carbone Organique par oxydation (COT) sur éluat	mg/kg M.S.	*	<50		*	96		*	96	*	<51		
LS04Y : Chlorures sur éluat	mg/kg M.S.	*	<20.0		*	<20.0		*	<20.0	*	<20.0		
LSN71 : Fluorures sur éluat	mg/kg M.S.	*	6.97		*	9.28		*	8.36	*	<5.00		
LS04Z : Sulfates sur éluat	mg/kg M.S.	*	175		*	218		*	<50.5	*	<50.7		
LSM90 : Indice phénol sur éluat	mg/kg M.S.	*	<0.50		*	<0.50		*	<0.50	*	<0.51		
			Méta	ux sur élua	at								
LSM97 : Antimoine (Sb) sur éluat	mg/kg M.S.	*	0.03		*	0.04		*	0.014	*	0.013		





#### RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 23E181278

Version du : 11/10/2023

N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-209725-01

Date de réception technique : 30/09/2023

Première date de réception physique : 30/09/2023

Référence Dossier : N° Projet : 2023.0630 / 100735

Nom Projet: 2023.0630 / 100735

Nom Commande : CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735 Référence Commande : CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735

N° Echantillon Référence client : Matrice : Date de prélèvement : Date de début d'analyse : Température de l'air de l'enceinte :		29	001 S5 (0-1) SOL 0/09/2023 4/10/2023 17.6°C	<b>002</b> <b>S5 (1-2)</b> <b>SOL</b> 29/09/2023 04/10/2023 17.6°C	\$6 ( \$0 29/09 03/10	03 (0-1) OL //2023 0/2023 6°C	<b>004 S6 (1-2) SOL</b> 29/09/2023 03/10/2023 17.6°C	29	005 S9 (0-1) SOL 0/09/2023 8/10/2023 17.6°C		006 S9 (1-2) SOL 29/09/2023 04/10/2023 17.6°C			
Métaux sur éluat														
LSM99 : Arsenic (As) sur éluat	mg/kg M.S.	*	<0.100		* 0	0.122		*	<0.101	*	<0.101			
LSN01 : Baryum (Ba) sur éluat	mg/kg M.S.	*	0.137		* <	0.100		*	0.11	*	0.135			
LSN05 : Cadmium (Cd) sur éluat	mg/kg M.S.	*	<0.002		* <	0.002		*	<0.002	*	<0.002			
LSN08 : Chrome (Cr) sur éluat	mg/kg M.S.	*	<0.10		*	0.10		*	<0.10	*	<0.10			
LSN10 : Cuivre (Cu) sur éluat	mg/kg M.S.	*	<0.100		* <	0.100		*	<0.101	*	<0.101			
LSN26 : Molybdène (Mo) sur	mg/kg M.S.	*	0.034		* 0	0.062		*	0.017	*	<0.010			
éluat														
LSN28 : Nickel (Ni) sur éluat	mg/kg M.S.	*	<0.100		* <	0.100		*	<0.101	*	<0.101			
LSN33 : Plomb (Pb) sur éluat	mg/kg M.S.	*	<0.100		* <	0.100		*	<0.101	*	<0.101			
LSN41 : Sélénium (Se) sur éluat	mg/kg M.S.	*	<0.01		* 0	0.023		*	<0.01	*	<0.01			
LSN53 : Zinc (Zn) sur éluat	mg/kg M.S.	*	<0.100		* <	0.100		*	<0.101	*	<0.101			
LS04W : Mercure (Hg) sur éluat	mg/kg M.S.	*	<0.001		* <	0.001		*	<0.001	*	<0.001			





## RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 23E181278

Version du : 11/10/2023

N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-209725-01

Date de réception technique : 30/09/2023

Première date de réception physique : 30/09/2023

Référence Dossier : N° Projet : 2023.0630 / 100735

Nom Projet: 2023.0630 / 100735

Nom Commande : CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735 Référence Commande : CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735

N° Echantillon Référence client : Matrice : Date de prélèvement : Date de début d'analyse : Température de l'air de l'enceinte :		29	007 S10 (0-1) SOL 9/09/2023 3/10/2023 17.6°C	29	008 S10 (1-2) SOL 9/09/2023 3/10/2023 17.6°C	2	009 S7 (0-1) SOL 9/09/2023 3/10/2023 17.6°C		010 S7 (1-2) SOL 29/09/2023 04/10/2023 17.6°C		011 \$8 (0-1) \$0L 29/09/2023 03/10/2023 17.6°C		012 S8 (1-2) SOL 29/09/2023 04/10/2023 17.6°C
	Р	ré	paration	PI	hysico-C	Chi	mique						
ZS00U : Prétraitement et séchage à 40°C		*	Fait	*	Fait	*	Fait	*	Fait	*	Fait	*	Fait
LS896 : Matière sèche	% P.B.	*	83.2	*	84.1	*	83.9	*	83.6	*	84.7	*	83.7
Indices de pollution													
LS08X : Carbone Organique Total (COT)	mg C/kg M.S.	*	3170	*	2630	*	4420	*	2080	*	3140	*	3820
Métaux													
XXS01 : Minéralisation eau régale - Bloc chauffant		*	Fait	*	Fait	*	Fait	*	Fait	*	Fait	*	Fait
LS863 : Antimoine (Sb)	mg/kg M.S.	*	3.13	*	2.34	*	2.61	*	1.99	*	3.40	*	<1.00
LS865 : Arsenic (As)	mg/kg M.S.	*	6.95	*	8.16	*	7.40	*	6.83	*	10.1	*	7.26
LS866 : Baryum (Ba)	mg/kg M.S.	*	61.5	*	61.6	*	62.8	*	56.1	*	68.4	*	61.2
LS870 : Cadmium (Cd)	mg/kg M.S.	*	<0.40	*	<0.40	*	<0.40	*	<0.40	*	<0.40	*	<0.40
LS872 : Chrome (Cr)	mg/kg M.S.	*	23.7	*	26.0	*	22.5	*	21.3	*	29.9	*	22.0
LS874 : Cuivre (Cu)	mg/kg M.S.	*	10.2	*	11.8	*	12.0	*	7.43	*	13.5	*	22.8
LS880 : Molybdène (Mo)	mg/kg M.S.	*	<1.00	*	<1.00	*	<1.00	*	<1.00	*	<1.00	*	<1.00
LS881 : Nickel (Ni)	mg/kg M.S.	*	19.7	*	22.2	*	18.0	*	15.7	*	25.4	*	17.0
LS883 : <b>Plomb (Pb)</b>	mg/kg M.S.	*	15.5	*	14.6	*	23.3	*	11.6	*	15.9	*	19.6
LS885 : <b>Sélénium (Se)</b>	mg/kg M.S.		<1.00		<1.00		<1.00		<1.00		<1.00		<1.00
LS894 : <b>Zinc (Zn)</b>	mg/kg M.S.	*	43.7	*	44.1	*	49.1	*	36.6	*	51.6	*	54.4
LSA09 : Mercure (Hg)	mg/kg M.S.	*	<0.10	*	0.11	*	0.12	*	<0.10	*	0.11	*	<0.10
			Hydroc	arl	bures to	taı	ıx						
LS919 : Hydrocarbures totaux (4 tra	inches)							Γ					
Indice Hydrocarbures (C10-C40)	mg/kg M.S.	*	112	*	52.1	*	184	*	<15.0	*	121	*	72.0
HCT (nC10 - nC16) (Calcul)	mg/kg M.S.		2.60		3.70		3.81		<4.00		2.92		1.48
HCT (>nC16 - nC22) (Calcul)	mg/kg M.S.		12.5		13.8		19.2		<4.00		13.4		7.21



5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverne

Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/env SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 998 971



012



# **EUROFINS ANALYSES POUR L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**

## RAPPORT D'ANALYSE

800

007

Dossier N°: 23E181278

Version du : 11/10/2023

N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-209725-01

Date de réception technique : 30/09/2023

009

Première date de réception physique : 30/09/2023

010

011

Référence Dossier : N° Projet : 2023.0630 / 100735

Nom Projet: 2023.0630 / 100735

N° Echantillon

Nom Commande: CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735 Référence Commande: CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735

Référence client : Matrice : Date de prélèvement : Date de début d'analyse :		\$10 (0-1) \$OL 29/09/2023 03/10/2023	\$10 (1-2) \$OL 29/09/2023 03/10/2023	<b>S7 (0-1) SOL</b> 29/09/2023 03/10/2023	<b>S7 (1-2) SOL</b> 29/09/2023 04/10/2023	\$8 (0-1) \$OL 29/09/2023 03/10/2023	<b>S8 (1-2) SOL</b> 29/09/2023 04/10/2023
Température de l'air de l'enceinte :		17.6°C	17.6°C	17.6°C	17.6°C	17.6°C	17.6°C
		Hydroc	arbures to	aux			
LS919 : Hydrocarbures totaux (4 tra	inches)						
(C10-C40)							
HCT (>nC22 - nC30) (Calcul)	mg/kg M.S.	32.9	14.4	57.5	<4.00	36.0	22.4
HCT (>nC30 - nC40) (Calcul)	mg/kg M.S.	64.1	20.3	103	<4.00	68.8	40.9
LSG4Y: <b>TPH Split Aromatiques/Alip</b> Aliphatiques C5 - C6	hatiques mg/kg M.S.	<2.00	<2.00	<2.00	<2.00	<2.00	<2.00
Aliphatiques >C6 - C8	mg/kg M.S.	<2.00	<2.00	<2.00	<2.00	<2.00	<2.00
Aliphatiques >C8 - C10	mg/kg M.S.	<2.00	<2.00	<2.00	<2.00	<2.00	<2.00
Aliphatiques >C10 - C12	mg/kg M.S.	<15.0	<15.0	<15.0	<15.0	<15.0	<15.0
Aliphatiques >C12 - C16	mg/kg M.S.	<15.0	<15.0	<15.0	<15.0	<15.0	<15.0
Aliphatiques >C16 - C21	mg/kg M.S.	<15.0	<15.0	<15.0	<15.0	<15.0	<15.0
Aliphatiques >C21 - C35	mg/kg M.S.	<15.0	<15.0	<15.0	<15.0	<15.0	<15.0
Aliphatiques >C35 - C40 (exclus)	mg/kg M.S.	<15.0	<15.0	<15.0	<15.0	<15.0	<15.0
Aromatiques >C6 - C9	mg/kg M.S.	<2.00	<2.00	<2.00	<2.00	<2.00	<2.00
Aromatiques >C9 - C10	mg/kg M.S.	<2.00	<2.00	<2.00	<2.00	<2.00	<2.00
Aromatiques >C10 - C12	mg/kg M.S.	<15.0	<15.0	<15.0	<15.0	<15.0	<15.0
Aromatiques >C12 - C16	mg/kg M.S.	<15.0	<15.0	<15.0	<15.0	<15.0	<15.0
Aromatiques >C16 - C21	mg/kg M.S.	<15.0	<15.0	<15.0	<15.0	<15.0	<15.0
Aromatiques >C21 - C35	mg/kg M.S.	<15.0	<15.0	58.5	<15.0	<15.0	<15.0
Aromatiques >C35 - C40 (exclus)	mg/kg M.S.	<15.0	<15.0	<15.0	<15.0	<15.0	<15.0
Total Aliphatiques	mg/kg M.S.	<15.0	<15.0	<15.0	<15.0	<15.0	<15.0
Total Aromatiques	mg/kg M.S.	<15.0	<15.0	58.5	<15.0	<15.0	<15.0
Total Aliphatiques + Aromatiques	mg/kg M.S.	<15.0	<15.0	58.5	<15.0	<15.0	<15.0
ZS0DY : Découpage 8 tranches HCT	-CPG nC10 à						
nC40							
> C10 - C12 inclus (%)	%	0.15	1.18	0.17	-	1.17	0.07
> C12 - C16 inclus (%)	%	2.17	5.91	1.90	-	1.23	1.98
> C16 - C20 inclus (%)	%	6.43	17.88	6.26	-	8.45	5.57
> C20 - C24 inclus (%)	%	10.11	14.58	9.51	-	11.06	10.93
> C24 - C28 inclus (%)	%	14.15	13.27	15.78	-	13.65	15.04



5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverne

Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/env SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 998 971





## RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N°: 23E181278

Version du : 11/10/2023

N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-209725-01

Date de réception technique : 30/09/2023

Première date de réception physique : 30/09/2023

Référence Dossier : N° Projet : 2023.0630 / 100735

Nom Projet: 2023.0630 / 100735

Nom Commande : CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735 Référence Commande: CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735

N° Echantillon Référence client : Matrice : Date de prélèvement : Date de début d'analyse : Température de l'air de l'enceinte :		007 \$10 (0-1) \$OL 29/09/2023 03/10/2023 17.6°C	008 \$10 (1-2) \$OL 29/09/2023 03/10/2023 17.6°C	009 \$7 (0-1) \$OL 29/09/2023 03/10/2023 17.6°C	010 \$7 (1-2) \$0L 29/09/2023 04/10/2023 17.6°C	011 \$8 (0-1) \$OL 29/09/2023 03/10/2023 17.6°C	012 S8 (1-2) SOL 29/09/2023 04/10/2023 17.6°C
		Hydroc	arbures to	taux			
ZS0DY : Découpage 8 tranches HCT-	CPG nC10 à						
nC40							
> C28 - C32 inclus (%)	%	19.36	15.95	19.84	-	17.31	20.72
> C32 - C36 inclus (%)	%	22.40	16.29	21.90	-	15.35	22.04
> C36 - C40 exclus (%)	%	25.22	14.95	24.64	-	31.77	23.64
> C10 - C12 inclus	mg/kg M.S.	0.17	0.61	0.31	<2.000	1.42	0.05
> C12 - C16 inclus	mg/kg M.S.	2.43	3.08	3.49	<2.000	1.49	1.43
> C16 - C20 inclus	mg/kg M.S.	7.21	9.32	11.51	<2.000	10.23	4.01
> C20 - C24 inclus	mg/kg M.S.	11.34	7.60	17.48	<2.000	13.39	7.87
> C24 - C28 inclus > C28 - C32 inclus	mg/kg M.S.	15.87	6.92	29.01	<2.000	16.53	10.83
> C32 - C32 inclus > C32 - C36 inclus	mg/kg M.S.	21.71 25.12	8.31 8.49	36.48 40.26	<2.000 <2.000	20.96 18.59	14.91
> C32 - C36 inclus > C36 - C40 exclus	mg/kg M.S. mg/kg M.S.	25.12					15.86
			7.79	45.30	<2.000	38.47	17.02
Н	ydrocarbu	ures Aroma	atiques Pol	ycycliques	(HAPs)		
LSRHI : <b>Fluorène</b>	mg/kg M.S.	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05
LSRHJ : <b>Phénanthrène</b>	mg/kg M.S.	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05
LSRHM : <b>Pyrène</b>	mg/kg M.S.	* 0.088	* <0.05	* 0.084	* <0.05	* 0.071	* 0.071
LSRHN : Benzo-(a)-anthracène	mg/kg M.S.	* 0.071	* <0.05	* 0.087	* <0.05	* 0.089	* 0.057
LSRHP : <b>Chrysène</b>	mg/kg M.S.	* 0.082	* <0.05	* 0.12	* <0.05	* 0.12	* 0.072
LSRHS : Indeno (1,2,3-cd) Pyrène	mg/kg M.S.	* <0.05	* <0.05	* 0.055	* <0.05	* 0.1	* 0.065
LSRHT : Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg M.S.	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* 0.088	* <0.05
LSRHV : Acénaphthylène	mg/kg M.S.	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05
LSRHW : Acénaphtène	mg/kg M.S.	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05
LSRHK : <b>Anthracène</b>	mg/kg M.S.	* <0.05	* <0.05	* 0.053	* <0.05	* <0.05	* <0.05
LSRHL : Fluoranthène	mg/kg M.S.	* 0.058	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* 0.05
LSRHQ : Benzo(b)fluoranthène	mg/kg M.S.	* 0.074	* <0.05	* 0.11	* <0.05	* 0.11	* 0.11
LSRHR : Benzo(k)fluoranthène	mg/kg M.S.	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05
LSRHH : <b>Benzo(a)pyrène</b>	mg/kg M.S.	* 0.066	* <0.05	* 0.11	* <0.05	* 0.15	* 0.081



ACCREDITATION N° 1- 1488

Eurofins Analyses pour l'Environnement - Site de Saverne

5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverne

Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/env SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 998 971



## RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N°: 23E181278

Version du : 11/10/2023

N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-209725-01

Date de réception technique : 30/09/2023

Première date de réception physique : 30/09/2023

Référence Dossier : N° Projet : 2023.0630 / 100735

Nom Projet: 2023.0630 / 100735

Nom Commande: CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735 Référence Commande: CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735

N° Echantillon Référence client : Matrice : Date de prélèvement : Date de début d'analyse : Température de l'air de l'enceinte :		29. 03	007 10 (0-1) SOL /09/2023 //10/2023 17.6°C	29	008 S10 (1-2) SOL 9/09/2023 3/10/2023 17.6°C		009 \$7 (0-1) \$OL 9/09/2023 3/10/2023 17.6°C		010 S7 (1-2) SOL 29/09/2023 04/10/2023 17.6°C		011 \$8 (0-1) \$OL 29/09/2023 03/10/2023 17.6°C		012 \$8 (1-2) \$OL 29/09/2023 04/10/2023 17.6°C
H	lydrocarbı	ures	s Aroma	atio	ques Po	lyc	ycliques	S (	(HAPs)				
LSRHX : Benzo(ghi)Pérylène ZS04B : Somme 15 HAP + Naphtalène (Volatils)	mg/kg M.S. mg/kg M.S.	*	0.052 0.491	*	<0.05 <0.05	*	0.065 0.684	*	<0.05 <0.05	*	0.15 0.878	*	0.06 0.566
	ı	Poly	ychloro	bip	hényle	s (F	PCBs)						
LS3U7 : <b>PCB 28</b> LS3UB : <b>PCB 52</b>	mg/kg M.S. mg/kg M.S.	*	<0.01 <0.01	*	<0.01 <0.01	*	<0.01 <0.01	*	<0.01	*	<0.01 <0.01	*	<0.01 0.02
LS3U8 : <b>PCB 101</b> LS3U6 : <b>PCB 118</b> LS3U9 : <b>PCB 138</b>	mg/kg M.S. mg/kg M.S. mg/kg M.S.	* *	<0.01 <0.01 <0.01	*	<0.01 <0.01 <0.01	*	<0.01 <0.01 <0.01	*	<0.01 <0.01 <0.01	*	<0.01 <0.01 <0.01	*	0.03 0.02 0.07
LS3UA: PCB 153 LS3UC: PCB 180	mg/kg M.S. mg/kg M.S. mg/kg M.S.	*	<0.01 <0.01 <0.010	*	<0.01 <0.01 <0.010	*	<0.01 <0.01 <0.010	*	<0.01 <0.01 <0.010	*	<0.01 <0.01 <0.010	*	0.15 0.10 0.390
LSFEH : Somme PCB (7)	mg/kg W.S.			oos	sés Vola	tils		h	<b>~0.010</b>		<0.010	h	0.390
	mg/kg M.S.	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05
LS32C : Naphtalène LS0XU : Benzène	mg/kg M.S.	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05
LS0Y4 : Toluène LS0XW : Ethylbenzène	mg/kg M.S. mg/kg M.S.	*	<0.05 <0.05 <0.05	*	<0.05 <0.05 <0.05	*	<0.05 <0.05 <0.05	*	<0.05 <0.05 <0.05	*	<0.05 <0.05 <0.05	*	<0.05 <0.05
LS0Y6 : o-Xylène LS0Y5 : m+p-Xylène LS0IK : Somme des BTEX	mg/kg M.S. mg/kg M.S. mg/kg M.S.	*	<0.05 <0.05 <0.0500	*	<0.05 <0.0500	*	<0.05 <0.0500	*	<0.05 <0.0500	*	<0.05 <0.0500	*	<0.05 <0.05 <0.0500
LSA21 : Méthyl-tertio-butyléther (MTBE)	mg/kg M.S.	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05
			L	ixi	viation								
LSA36 : <b>Lixiviation 1x24 heures</b> Masse d'échantillon utilisée Lixiviation 1x24 heures	g	*	1141.0 Fait	*	1217.0 Fait	*	1038.0 Fait	*	1281.0 Fait	*	1136.0 Fait	*	1211.0 Fait





## RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 23E181278

Version du : 11/10/2023

N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-209725-01

Date de réception technique : 30/09/2023

Première date de réception physique : 30/09/2023

Référence Dossier : N° Projet : 2023.0630 / 100735

Nom Projet: 2023.0630 / 100735

Nom Commande : CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735 Référence Commande : CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735

N° Echantillon			007		800		009		010		011		012
Référence client :		S	10 (0-1)		S10 (1-2)		S7 (0-1)		S7 (1-2)		S8 (0-1)		S8 (1-2)
Matrice :			SOL		SOL		SOL		SOL		SOL		SOL
Date de prélèvement :		29	/09/2023	29	9/09/2023	2	9/09/2023	2	29/09/2023	29	9/09/2023	2	9/09/2023
Date de début d'analyse :		03	3/10/2023	03	3/10/2023	0	3/10/2023	(	04/10/2023	0	3/10/2023	(	)4/10/2023
Température de l'air de l'enceinte :			17.6°C		17.6°C		17.6°C		17.6°C		17.6°C		17.6°C
			L	ixi\	viation								
LSA36 : <b>Lixiviation 1x24 heures</b> Refus pondéral à 4 mm	% P.B.	*	38.1	*	44.0	*	36.1	*	28.9	*	39.4	*	39.5
XXS4D : <b>Pesée échantillon lixiviation</b> Volume de lixiviant ajouté	ml	*	950	*	950	*	950	*	950	*	950	*	950
Masse de la prise d'essai	g	*	97.6	*	96.6	*	100.1	*	95.6	*	94.7	*	93.7
	A	na	lyses in	nm	édiates	su	r éluat						
LSQ13 : <b>Mesure du pH sur éluat</b> pH (Potentiel d'Hydrogène)		*	8.00	*	8.1	*	8.1	*	8.1	*	8.2	*	8.2
Température	°C		18		20		20		20		19		20
LSQ02 : Conductivité à 25°C sur éluat	· ·		10		20		20		20		10		20
Conductivité corrigée automatiquement à 25°C	μS/cm	*	122	*	112	*	166	*	91	*	106	*	103
Température de mesure de la conductivité	°C		18.4		20.0		19.8		20.3		18.8		19.8
LSM46 : Résidu sec à 105°C (Fraction s sur éluat	soluble)												
Résidus secs à 105 °C	mg/kg M.S.	*	<2000	*	<2000	*	<2000	*	<2000	*	<2000	*	<2000
Résidus secs à 105°C (calcul)	% MS	*	<0.2	*	<0.2	*	<0.2	*	<0.2	*	<0.2	*	<0.2
		Indi	ices de	ро	llution s	ur	éluat						
LSM68 : Carbone Organique par oxydation (COT) sur éluat	mg/kg M.S.	*	220	*	130	*	210	*	78	*	140	*	<51
LS04Y : Chlorures sur éluat	mg/kg M.S.	*	41.2	*	27.6	*	106	*	<20.0	*	<20.0	*	<20.0
LSN71 : Fluorures sur éluat	mg/kg M.S.	*	12.6	*	9.45	*	9.59	*	<5.00	*	10.6	*	6.56
LS04Z : Sulfates sur éluat	mg/kg M.S.	*	<50.3	*	<50.1	*	296	*	50.5	*	<51.0	*	<50.7
LSM90 : Indice phénol sur éluat	mg/kg M.S.	*	<0.50	*	<0.50	*	<0.51	*	<0.50	*	<0.51	*	<0.51
			Méta	ux	sur élu	at							
LSM97 : Antimoine (Sb) sur éluat	mg/kg M.S.	*	0.024	*	0.018	*	0.041	*	0.011	*	0.016	*	0.011
LSM99 : Arsenic (As) sur éluat	mg/kg M.S.	*	0.106	*	<0.100	*	0.177	*	<0.100	*	<0.102	*	<0.101





## RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N°: 23E181278

Version du : 11/10/2023

N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-209725-01

Date de réception technique : 30/09/2023

Première date de réception physique : 30/09/2023

Référence Dossier : N° Projet : 2023.0630 / 100735

Nom Projet: 2023.0630 / 100735

Nom Commande : CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735 Référence Commande : CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735

N° Echantillon Référence client : Matrice : Date de prélèvement : Date de début d'analyse : Température de l'air de l'enceinte :		29	007 \$10 (0-1) \$OL 9/09/2023 3/10/2023 17.6°C	2	008 S10 (1-2) SOL 9/09/2023 03/10/2023 17.6°C	29	009 S7 (0-1) SOL 9/09/2023 3/10/2023 17.6°C		010 S7 (1-2) SOL :9/09/2023 04/10/2023 17.6°C		011 S8 (0-1) SOL 29/09/2023 03/10/2023 17.6°C		012 \$8 (1-2) \$OL 29/09/2023 04/10/2023 17.6°C
			Méta	ux	sur élu	at							
LSN01 : Baryum (Ba) sur éluat	mg/kg M.S.	*	0.12	*	0.112	*	0.138	*	0.102	*	0.103	*	<0.101
LSN05 : Cadmium (Cd) sur éluat	mg/kg M.S.	*	<0.002	*	<0.002	*	<0.002	*	<0.002	*	<0.002	*	<0.002
LSN08 : Chrome (Cr) sur éluat	mg/kg M.S.	*	<0.10	*	<0.10	*	<0.10	*	<0.10	*	<0.10	*	<0.10
LSN10 : Cuivre (Cu) sur éluat	mg/kg M.S.	*	<0.101	*	<0.100	*	0.104	*	<0.100	*	<0.102	*	<0.101
LSN26 : Molybdène (Mo) sur	mg/kg M.S.	*	0.045	*	0.031	*	0.054	*	0.013	*	0.021	*	0.010
éluat													
LSN28 : Nickel (Ni) sur éluat	mg/kg M.S.	*	<0.101	*	<0.100	*	<0.102	*	<0.100	*	<0.102	*	<0.101
LSN33 : Plomb (Pb) sur éluat	mg/kg M.S.	*	<0.101	*	<0.100	*	<0.102	*	<0.100	*	<0.102	*	<0.101
LSN41 : Sélénium (Se) sur éluat	mg/kg M.S.	*	<0.01	*	<0.01	*	0.011	*	<0.01	*	<0.01	*	<0.01
LSN53 : Zinc (Zn) sur éluat	mg/kg M.S.	*	<0.101	*	<0.100	*	<0.102	*	<0.100	*	<0.102	*	<0.101
LS04W : Mercure (Hg) sur éluat	mg/kg M.S.	*	<0.001	*	<0.001	*	<0.001	*	<0.001	*	<0.001	*	<0.001





## RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N°: 23E181278

Version du : 11/10/2023

N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-209725-01

Date de réception technique : 30/09/2023

Première date de réception physique : 30/09/2023

Référence Dossier : N° Projet : 2023.0630 / 100735

Nom Projet: 2023.0630 / 100735

Nom Commande : CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735 Référence Commande: CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735

N° Echantillon			013		014		015		016		017		018
Référence client :		5	84 (3-3.5)	S	4 (3.5-4)		S2 (0-1)		S2 (1-2)		S3 (3-3.5)		S3 (3.5-4)
Matrice:			SOL		SOL		SOL		SOL		SOL		SOL
Date de prélèvement :		2	9/09/2023		9/09/2023	2	9/09/2023		29/09/2023	2	29/09/2023	2	29/09/2023
Date de début d'analyse :		0	3/10/2023	03	3/10/2023	C	04/10/2023		04/10/2023	(	04/10/2023		04/10/2023
Température de l'air de l'enceinte :			17.6°C		17.6°C		17.6°C		17.6°C		17.6°C		17.6°C
	P	ré	paration	Pł	nysico-(	Chi	imique						
ZS00U : Prétraitement et		*	Fait	*	Fait	*	Fait	*	Fait	*	Fait	*	Fait
séchage à 40°C LS896 : Matière sèche	% P.B.	*	82.0	*	83.6	*	90.6	*	88.0	*	81.3	*	81.9
L5896 : Mattere secrie	701.5.			٠.				L	00.0		01.0		01.9
			Indice	s d	e pollu	tioi	n						
LS08X : Carbone Organique Total (COT)	mg C/kg M.S.	*	2320	*	1790	*	8540			*	3560	*	<5030
				Mé	taux								
XXS01 : Minéralisation eau régale - Bloc chauffant		*	Fait	*	Fait	*	Fait	Γ		*	Fait	*	Fait
LS863 : Antimoine (Sb)	mg/kg M.S.	*	3.55	*	2.38	*	2.42			*	3.25	*	1.83
LS865 : Arsenic (As)	mg/kg M.S.	*	7.12	*	7.05	*	8.97			*	10.6	*	6.85
LS866 : Baryum (Ba)	mg/kg M.S.	*	44.0	*	48.5	*	64.4			*	76.8	*	46.2
LS870 : Cadmium (Cd)	mg/kg M.S.	*	<0.40	*	<0.40	*	<0.40			*	<0.40	*	<0.40
LS872 : Chrome (Cr)	mg/kg M.S.	*	17.2	*	20.5	*	23.3			*	33.3	*	17.6
LS874 : Cuivre (Cu)	mg/kg M.S.	*	9.54	*	9.87	*	15.8			*	19.3	*	8.93
LS880 : Molybdène (Mo)	mg/kg M.S.	*	<1.00	*	<1.00	*	<1.00			*	<1.00	*	<1.00
LS881 : Nickel (Ni)	mg/kg M.S.	*	18.7	*	19.5	*	19.1			*	27.0	*	18.4
LS883 : Plomb (Pb)	mg/kg M.S.	*	10.3	*	10.4	*	24.2			*	18.9	*	9.72
LS885 : Sélénium (Se)	mg/kg M.S.		1.43		<1.00		<1.00				<1.00		1.59
LS894 : <b>Zinc (Zn)</b>	mg/kg M.S.	*	37.6	*	36.8	*	57.5			*	56.8	*	31.7
LSA09 : Mercure (Hg)	mg/kg M.S.	*	<0.10	*	<0.10	*	<0.10			*	<0.10	*	<0.10
			Hydroc	ark	oures to	taı	ux						
LS919 : Hydrocarbures totaux (4 tra	nches)							ľ					
(C10-C40) Indice Hydrocarbures (C10-C40)	mg/kg M.S.	*	41.2	*	108	*	154	*	17.0	*	<15.0	*	<15.0
HCT (nC10 - nC16) (Calcul)	mg/kg M.S.		2.80		2.24		5.86		3.10		<4.00		<4.00
HCT (>nC16 - nC22) (Calcul)	mg/kg M.S.		1.57		25.0		24.7		4.21		<4.00		<4.00
(			1.07		20.0		21.7		1.4-1		1.00		- 1.00



5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverne

Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/env SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 998 971



018



# **EUROFINS ANALYSES POUR L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**

## RAPPORT D'ANALYSE

014

Version du : 11/10/2023 Dossier N°: 23E181278

N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-209725-01 Date de réception technique : 30/09/2023

013

Première date de réception physique : 30/09/2023

016

017

015

Référence Dossier : N° Projet : 2023.0630 / 100735

Nom Projet: 2023.0630 / 100735

N° Echantillon

Nom Commande: CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735 Référence Commande: CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735

N Condition		010	017	0.10	0.10	017	0.10
Référence client :		S4 (3-3.5)	S4 (3.5-4)	S2 (0-1)	S2 (1-2)	S3 (3-3.5)	S3 (3.5-4)
Matrice :		SOL	SOL	SOL	SOL	SOL	SOL
Date de prélèvement :		29/09/2023	29/09/2023	29/09/2023	29/09/2023	29/09/2023	29/09/2023
Date de début d'analyse :		03/10/2023	03/10/2023	04/10/2023	04/10/2023	04/10/2023	04/10/2023
Température de l'air de l'enceinte	:	17.6°C	17.6°C	17.6°C	17.6°C	17.6°C	17.6°C
		Hydroc	arbures to	taux			
LS919 : Hydrocarbures totaux (4 tr	anches)						
(C10-C40)							
HCT (>nC22 - nC30) (Calcul)	mg/kg M.S.	9.76	28.1	67.6	4.60	<4.00	<4.00
HCT (>nC30 - nC40) (Calcul)	mg/kg M.S.	27.1	52.6	55.7	5.06	<4.00	<4.00
LSG4Y: <b>TPH Split Aromatiques/Ali</b> Aliphatiques C5 - C6	phatiques mg/kg M.S.	<2.00	<2.00			<2.00	<2.00
Aliphatiques >C6 - C8	mg/kg M.S.	<2.00	<2.00			<2.00	<2.00
Aliphatiques >C8 - C10	mg/kg M.S.	<2.00	<2.00			<2.00	<2.00
Aliphatiques >C10 - C12	mg/kg M.S.	<15.0	<15.0			<15.0	<15.0
Aliphatiques >C12 - C16	mg/kg M.S.	<15.0	<15.0			<15.0	<15.0
Aliphatiques >C16 - C21	mg/kg M.S.	<15.0	<15.0			<15.0	<15.0
Aliphatiques >C21 - C35	mg/kg M.S.	<15.0	<15.0			<15.0	<15.0
Aliphatiques >C35 - C40 (exclus)	mg/kg M.S.	<15.0	<15.0			<15.0	<15.0
Aromatiques >C6 - C9	mg/kg M.S.	<2.00	<2.00			<2.00	<2.00
Aromatiques >C9 - C10	mg/kg M.S.	<2.00	<2.00			<2.00	<2.00
Aromatiques >C10 - C12	mg/kg M.S.	<15.0	<15.0			<15.0	<15.0
Aromatiques >C12 - C16	mg/kg M.S.	<15.0	<15.0			<15.0	<15.0
Aromatiques >C16 - C21	mg/kg M.S.	<15.0	<15.0			<15.0	<15.0
Aromatiques >C21 - C35	mg/kg M.S.	<15.0	<15.0			<15.0	<15.0
Aromatiques >C35 - C40 (exclus)	mg/kg M.S.	<15.0	<15.0			<15.0	<15.0
Total Aliphatiques	mg/kg M.S.	<15.0	<15.0			<15.0	<15.0
Total Aromatiques	mg/kg M.S.	<15.0	<15.0			<15.0	<15.0
Total Aliphatiques + Aromatiques	mg/kg M.S.	<15.0	<15.0			<15.0	<15.0
ZS0DY : Découpage 8 tranches HC	T-CPG nC10 à						
nC40							
> C10 - C12 inclus (%)	%	2.95	0.74	2.22	3.90	-	-
> C12 - C16 inclus (%)	%	3.85	1.34	1.59	14.37	-	-
> C16 - C20 inclus (%)	%	1.25	14.90	7.67	17.14	-	-
> C20 - C24 inclus (%)	%	5.29	14.58	19.66	12.62	-	-
> C24 - C28 inclus (%)	%	11.75	10.84	22.04	13.19	-	-



5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverne

Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/env SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 998 971





## RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 23E181278

Version du : 11/10/2023

N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-209725-01

Date de réception technique : 30/09/2023

Première date de réception physique : 30/09/2023

Référence Dossier : N° Projet : 2023.0630 / 100735

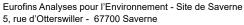
Nom Projet: 2023.0630 / 100735

Nom Commande : CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735 Référence Commande : CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735

N° Echantillon Référence client : Matrice : Date de prélèvement : Date de début d'analyse : Température de l'air de l'enceinte :		013 S4 (3-3.5) SOL 29/09/2023 03/10/2023 17.6°C	014 S4 (3.5-4) SOL 29/09/2023 03/10/2023 17.6°C	015 S2 (0-1) SOL 29/09/2023 04/10/2023 17.6°C	016 \$2 (1-2) \$OL 29/09/2023 04/10/2023 17.6°C	017 S3 (3-3.5) SOL 29/09/2023 04/10/2023 17.6°C	018 S3 (3.5-4) SOL 29/09/2023 04/10/2023 17.6°C
		Hydroc	arbures to	taux			
ZS0DY : Découpage 8 tranches HCT-C	PG nC10 à						
nC40							
> C28 - C32 inclus (%)	%	18.36	19.82	21.02	16.90	-	-
> C32 - C36 inclus (%)	%	24.22	23.38	16.40	14.75	-	-
> C36 - C40 exclus (%)	%	32.33	14.40	9.39	7.14	-	-
> C10 - C12 inclus	mg/kg M.S.	1.22	0.80	3.42	0.66	<2.000	<2.000
> C12 - C16 inclus	mg/kg M.S.	1.59	1.45	2.45	2.44	<2.000	<2.000
> C16 - C20 inclus	mg/kg M.S.	0.52	16.08	11.80	2.91	<2.000	<2.000
> C20 - C24 inclus	mg/kg M.S.	2.18	15.73	30.24	2.14	<2.000	<2.000
> C24 - C28 inclus > C28 - C32 inclus	mg/kg M.S.	4.84	11.70	33.91	2.24	<2.000	<2.000
> C32 - C32 inclus > C32 - C36 inclus	mg/kg M.S.	7.57 9.98	21.38 25.23	32.34	2.87 2.50	<2.000 <2.000	<2.000
> C32 - C36 Indus > C36 - C40 exclus	mg/kg M.S.			25.23			<2.000
	mg/kg M.S.	13.32	15.54	14.45	1.21	<2.000	<2.000
Hy	/drocarbi	ures Aroma	atiques Pol	ycycliques	(HAPs)		
LSRHI: Fluorène	mg/kg M.S.	* <0.05	* <0.05	* 0.052	* <0.05	* <0.05	* <0.05
LSRHJ : Phénanthrène	mg/kg M.S.	* <0.05	* <0.05	* 0.39	* <0.05	* <0.05	* <0.05
LSRHM : <b>Pyrène</b>	mg/kg M.S.	* <0.05	* <0.05	* 0.75	* <0.05	* <0.05	* <0.05
LSRHN : Benzo-(a)-anthracène	mg/kg M.S.	* <0.05	* <0.05	* 0.65	* <0.05	* <0.05	* <0.05
LSRHP : Chrysène	mg/kg M.S.	* <0.05	* <0.05	* 0.77	* <0.05	* <0.05	* <0.05
LSRHS : Indeno (1,2,3-cd) Pyrène	mg/kg M.S.	* <0.05	* <0.05	* 0.32	* <0.05	* <0.05	* <0.05
LSRHT : Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg M.S.	* <0.05	* <0.05	* 0.13	* <0.05	* <0.05	* <0.05
LSRHV : Acénaphthylène	mg/kg M.S.	* <0.05	* <0.05	* 0.21	* <0.05	* <0.05	* <0.05
LSRHW : <b>Acénaphtène</b>	mg/kg M.S.	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05
LSRHK : <b>Anthracène</b>	mg/kg M.S.	* <0.05	* <0.05	* 0.35	* <0.05	* <0.05	* <0.05
LSRHL : Fluoranthène	mg/kg M.S.	* <0.05	* <0.05	* 0.69	* <0.05	* <0.05	* <0.05
LSRHQ : Benzo(b)fluoranthène	mg/kg M.S.	* <0.05	* <0.05	* 0.74	* <0.05	* <0.05	* <0.05
LSRHR : Benzo(k)fluoranthène	mg/kg M.S.	* <0.05	* <0.05	* 0.24	* <0.05	* <0.05	* <0.05
LSRHH : <b>Benzo(a)pyrène</b>	mg/kg M.S.	* <0.05	* <0.05	* 0.54	* <0.05	* <0.05	* <0.05
* ** *							



www.cofrac.fr



Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/env SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 998 971



## RAPPORT D'ANALYSE

Version du : 11/10/2023 Dossier N°: 23E181278

N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-209725-01 Date de réception technique : 30/09/2023

Première date de réception physique : 30/09/2023

Référence Dossier : N° Projet : 2023.0630 / 100735

Nom Projet: 2023.0630 / 100735

Nom Commande: CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735 Référence Commande: CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735

N° Echantillon Référence client : Matrice : Date de prélèvement : Date de début d'analyse : Température de l'air de l'enceinte :		013 S4 (3-3.5) SOL 29/09/2023 03/10/2023 17.6°C	014 S4 (3.5-4) SOL 29/09/2023 03/10/2023 17.6°C	015 S2 (0-1) SOL 29/09/2023 04/10/2023 17.6°C	016 \$2 (1-2) \$OL 29/09/2023 04/10/2023 17.6°C	017 S3 (3-3.5) SOL 29/09/2023 04/10/2023 17.6°C	018 S3 (3.5-4) SOL 29/09/2023 04/10/2023 17.6°C
H	lydrocarbu	ures Aroma	atiques Pol	ycycliques	(HAPs)		
LSRHX : Benzo(ghi)Pérylène ZS04B : Somme 15 HAP + Naphtalène (Volatils)	mg/kg M.S. mg/kg M.S.	* <0.05 <0.05	* <0.05 <0.05	* 0.22 6.05	* <0.05 <0.05	* <0.05 <0.05	* <0.05 <0.05
	ı	Polychloro	biphényles	(PCBs)			
LS3U7 : PCB 28 LS3UB : PCB 52 LS3U8 : PCB 101 LS3U6 : PCB 118 LS3U9 : PCB 138 LS3UA : PCB 153 LS3UC : PCB 180 LSFEH : Somme PCB (7)	mg/kg M.S. mg/kg M.S. mg/kg M.S. mg/kg M.S. mg/kg M.S. mg/kg M.S. mg/kg M.S.	* <0.01 * <0.01 * <0.01 * <0.01 * <0.01 * <0.01 * <0.01	* <0.01 * <0.01 * <0.01 * <0.01 * <0.01 * <0.01 * <0.01	* <0.01 * <0.01 * <0.01 * <0.01 * <0.01 * <0.01 * <0.01 * <0.01		* <0.01 * <0.01 * <0.01 * <0.01 * <0.01 * <0.01 * <0.01	* <0.01 * <0.01 * <0.01 * <0.01 * <0.01 * <0.01 * <0.01 * <0.01
		Comp	osés Volat	tils			
ZS0BX: Hydrocarbures volatils tota C5-C6 Aliphatiques >C6-C8 Aliphatiques >C8-C10 Aliphatiques C6-C9 Aromatiques >C9-C10 Aromatiques C5-C10 Total C5-C8 Total LS32C: Naphtalène LS0Y1: Dichlorométhane LS0XT: Chlorure de vinyle LS0YP: 1,1-Dichloroéthylène LS0YQ: Trans-1,2-dichloroéthylène	mg/kg M.S.	* <0.05	* <0.05	* <0.05 * <0.05 * <0.02 * <0.10 * <0.10	<1.00 <1.00 <1.00 <1.00 <1.00 <1.00 <1.00 <1.00 <1.00 <1.00	* <0.05	* <0.05





## RAPPORT D'ANALYSE

Version du : 11/10/2023 Dossier N°: 23E181278

N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-209725-01 Date de réception technique : 30/09/2023

Première date de réception physique : 30/09/2023

Référence Dossier : N° Projet : 2023.0630 / 100735

Nom Projet: 2023.0630 / 100735

Nom Commande: CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735 Référence Commande: CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735

N° Echantillon Référence client : Matrice : Date de prélèvement : Date de début d'analyse : Température de l'air de l'enceinte :		29	013 4 (3-3.5) SOL 5/09/2023 8/10/2023 17.6°C	2	014 S4 (3.5-4) SOL 9/09/2023 03/10/2023 17.6°C	2	015 S2 (0-1) SOL 9/09/2023 4/10/2023 17.6°C		016 S2 (1-2) SOL 9/09/2023 04/10/2023 17.6°C	29	017 3 (3-3.5) SOL 0/09/2023 4/10/2023 17.6°C	2	018 S3 (3.5-4) SOL 9/09/2023 04/10/2023 17.6°C
			Com	pos	sés Vola	tils							
LS0YR : cis 1,2-Dichloroéthylène	mg/kg M.S.					*	<0.10	Г				П	
LS0YS : Chloroforme	mg/kg M.S.					*	<0.02						
LS0Y2: Tetrachlorométhane	mg/kg M.S.					*	<0.02						
LS0YN: 1,1-Dichloroéthane	mg/kg M.S.					*	<0.10						
LS0XY: 1,2-Dichloroéthane	mg/kg M.S.					*	<0.05						
LS0YL: 1,1,1-Trichloroéthane	mg/kg M.S.					*	<0.10						
LS0YZ: 1,1,2-Trichloroéthane	mg/kg M.S.					*	<0.20						
LS0Y0 : Trichloroéthylène	mg/kg M.S.					*	<0.05						
LS0XZ: Tetrachloroéthylène	mg/kg M.S.					*	<0.05						
LS0Z1 : Bromochlorométhane	mg/kg M.S.					*	<0.20						
LS0Z0 : Dibromométhane	mg/kg M.S.					*	<0.20						
LS0XX: 1,2-Dibromoéthane	mg/kg M.S.					*	<0.05						
LS0YY : Bromoforme	mg/kg M.S.					*	<0.10						
(tribromométhane)													
LS0Z2 : Bromodichlorométhane	mg/kg M.S.					*	<0.20						
LS0Z3 : Dibromochlorométhane	mg/kg M.S.					*	<0.20						
LS32P : Somme des 19 COHV	mg/kg M.S.						<0.20						
LS0XU : Benzène	mg/kg M.S.	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05
LS0Y4 : Toluène	mg/kg M.S.	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05
LS0XW : Ethylbenzène	mg/kg M.S.	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05
LS0Y6 : <b>o-Xylène</b>	mg/kg M.S.	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05
LS0Y5 : <b>m+p-Xylène</b>	mg/kg M.S.	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05
LS0IK : Somme des BTEX	mg/kg M.S.		<0.0500		<0.0500		<0.0500		<0.0500		<0.0500		<0.0500
LSA21 : <b>Méthyl-tertio-butyléther</b> ( <b>MTBE</b> )	mg/kg M.S.	*	<0.05	*	<0.05					*	<0.05	*	<0.05
			L	_ixi	viation								
LSA36 : <b>Lixiviation 1x24 heures</b> Masse d'échantillon utilisée	g	*	1302.0	*	1336.0	*	924.0			*	1162.0	*	1288.0



ACCREDITATION

Nº 1- 1488

www.cofrac.fr



## RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N°: 23E181278

Version du : 11/10/2023

N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-209725-01

Date de réception technique : 30/09/2023

Première date de réception physique : 30/09/2023

Référence Dossier : N° Projet : 2023.0630 / 100735

Nom Projet: 2023.0630 / 100735

Nom Commande: CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735 Référence Commande: CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735

N° Echantillon			013		014		015	016		017		018
Référence client :		S	4 (3-3.5)		S4 (3.5-4)		S2 (0-1)	S2 (1-2)	S	3 (3-3.5)		S3 (3.5-4)
Matrice :			SOL		SOL		SOL	SOL		SOL		SOL
Date de prélèvement :		29	/09/2023	29	9/09/2023	2	9/09/2023	29/09/2023	29/	09/2023	2	29/09/2023
Date de début d'analyse :		03	3/10/2023	0	3/10/2023	0	4/10/2023	04/10/2023	04/	10/2023	(	04/10/2023
Température de l'air de l'enceinte :			17.6°C		17.6°C		17.6°C	17.6°C	1	17.6°C		17.6°C
			L	ixi.	viation							
LSA36 : Lixiviation 1x24 heures Lixiviation 1x24 heures		*	Fait	*	Fait	*	Fait		*	Fait	*	Fait
Refus pondéral à 4 mm	% P.B.	*	41.6	*	34.0	*	24.9		*	40.0	*	21.4
XXS4D : Pesée échantillon lixiviation												
Volume de lixiviant ajouté	ml	*	950	*	950	*	950		*	950	*	950
Masse de la prise d'essai	g	*	95.5	*	96.5	*	93.8		*	94.9	*	95.3
	Δ	na	lyses ir	nm	édiates	su	r éluat					
LSQ13 : Mesure du pH sur éluat											П	
pH (Potentiel d'Hydrogène)		*	7.9	*	8.5	*	8.1		*	8.2	*	8.1
Température	°C		19		19		19			20		20
LSQ02 : <b>Conductivité à 25°C sur éluat</b> Conductivité corrigée automatiquement à 25°C	μS/cm	*	135	*	123	*	99		*	98	*	84
Température de mesure de la conductivité	°C		19.3		19.1		19.4			19.8		19.7
LSM46 : Résidu sec à 105°C (Fraction s	soluble)											
sur éluat Résidus secs à 105 °C	mg/kg M.S.	*	<2000	*	<2000	*	<2000		*	<2000	*	<2000
Résidus secs à 105°C (calcul)	% MS	*	<0.2	*	<0.2	*	<0.2		*	<0.2	*	<0.2
		Indi	ices de	ро	llution s	ur	éluat					
LONGO: Carbana Organiana nar	mg/kg M.S.	*	<51	*	56	*	65		*	<50	*	73
LSM68 : Carbone Organique par oxydation (COT) sur éluat	mg/kg w.o.		<b>-</b> 01		00		00			<b>~30</b>		73
LS04Y : Chlorures sur éluat	mg/kg M.S.	*	23.7	*	<20.0	*	<20.0		*	<20.0	*	<20.0
LSN71 : Fluorures sur éluat	mg/kg M.S.	*	<5.00	*	<5.00	*	10.3		*	6.62	*	<5.00
LS04Z : Sulfates sur éluat	mg/kg M.S.	*	232	*	201	*	<50.6		*	<50.1	*	<50.0
LSM90 : Indice phénol sur éluat	mg/kg M.S.	*	<0.51	*	<0.51	*	<0.51		*	<0.50	*	<0.50
			Méta	aux	sur élu	at						
LSM97 : Antimoine (Sb) sur éluat	mg/kg M.S.	*	<0.01	*	<0.01	*	0.02		*	<0.01	*	0.011





## RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 23E181278

Version du : 11/10/2023

N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-209725-01

Date de réception technique : 30/09/2023

Première date de réception physique : 30/09/2023

Référence Dossier : N° Projet : 2023.0630 / 100735

Nom Projet: 2023.0630 / 100735

Nom Commande : CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735 Référence Commande : CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735

N° Echantillon			013		014		015	016		017		018
Référence client :		S	4 (3-3.5)		S4 (3.5-4)	;	S2 (0-1)	S2 (1-2)	S	33 (3-3.5)		33 (3.5-4)
Matrice :			SOL		SOL		SOL	SOL		SOL		SOL
Date de prélèvement :		29	/09/2023	2	9/09/2023	29	/09/2023	29/09/2023	29	9/09/2023	2	9/09/2023
Date de début d'analyse :		03	3/10/2023	0	3/10/2023	04	1/10/2023	04/10/2023	04	4/10/2023	0	4/10/2023
Température de l'air de l'enceinte :			17.6°C		17.6°C		17.6°C	17.6°C		17.6°C		17.6°C
			Méta	aux	sur élu	at						
LSM99 : Arsenic (As) sur éluat	mg/kg M.S.	*	<0.101	*	<0.101	*	<0.101		*	<0.100	*	<0.100
LSN01 : Baryum (Ba) sur éluat	mg/kg M.S.	*	<0.101	*	<0.101	*	0.118		*	<0.100	*	<0.100
LSN05 : Cadmium (Cd) sur éluat	mg/kg M.S.	*	<0.002	*	<0.002	*	<0.002		*	<0.002	*	<0.002
LSN08 : Chrome (Cr) sur éluat	mg/kg M.S.	*	<0.10	*	<0.10	*	<0.10		*	<0.10	*	<0.10
LSN10 : Cuivre (Cu) sur éluat	mg/kg M.S.	*	<0.101	*	<0.101	*	<0.101		*	<0.100	*	<0.100
LSN26 : Molybdène (Mo) sur	mg/kg M.S.	*	0.017	*	0.018	*	0.029		*	0.023	*	0.016
éluat												
LSN28 : Nickel (Ni) sur éluat	mg/kg M.S.	*	<0.101	*	<0.101	*	<0.101		*	<0.100	*	<0.100
LSN33 : Plomb (Pb) sur éluat	mg/kg M.S.	*	<0.101	*	<0.101	*	<0.101		*	<0.100	*	<0.100
LSN41 : Sélénium (Se) sur éluat	mg/kg M.S.	*	<0.01	*	<0.01	*	<0.01		*	<0.01	*	<0.01
LSN53 : Zinc (Zn) sur éluat	mg/kg M.S.	*	<0.101	*	<0.101	*	<0.101		*	<0.100	*	<0.100
LS04W : Mercure (Hg) sur éluat	mg/kg M.S.	*	<0.001	*	<0.001	*	<0.001		*	<0.001	*	<0.001





## RAPPORT D'ANALYSE

**Dossier N°: 23E181278** Version du : 11/10/2023

N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-209725-01 Date de réception technique : 30/09/2023

Première date de réception physique : 30/09/2023

Référence Dossier : N° Projet : 2023.0630 / 100735

Nom Projet: 2023.0630 / 100735

Nom Commande : CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735 Référence Commande : CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735

019	020
S1 (0-1)	S1 (1-2)
SOL	SOL
29/09/2023	29/09/2023
04/10/2023	04/10/2023
17.6°C	17.6°C
	\$1 (0-1) \$OL 29/09/2023 04/10/2023

## Préparation Physico-Chimique

ZS00U : Prétraitement et séchage à 40°C		*	Fait	*	Fait
LS896 : <b>Matière sèche</b>	% P.B.	*	89.9	*	89.2

## Indices de pollution

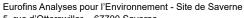
LS08X : Carbone Organique Total	mg C/kg M.S. *	7700
(COT)		

_	_	,	4		
N	Л	Δ'	ta	П	IY

XXS01 : Minéralisation eau		*	Fait	
régale - Bloc chauffant				
LS863 : Antimoine (Sb)	mg/kg M.S.	*	2.96	
LS865 : Arsenic (As)	mg/kg M.S.	*	10.9	
LS866 : Baryum (Ba)	mg/kg M.S.	*	56.4	
LS870 : Cadmium (Cd)	mg/kg M.S.	*	0.43	
LS872 : Chrome (Cr)	mg/kg M.S.	*	21.3	
LS874 : Cuivre (Cu)	mg/kg M.S.	*	21.6	
LS880 : Molybdène (Mo)	mg/kg M.S.	*	<1.00	
LS881 : Nickel (Ni)	mg/kg M.S.	*	17.8	
LS883 : Plomb (Pb)	mg/kg M.S.	*	38.2	
LS885 : <b>Sélénium (Se)</b>	mg/kg M.S.		<1.00	
LS894 : Zinc (Zn)	mg/kg M.S.	*	148	
LSA09 : Mercure (Ha)	mg/kg M.S.	*	<0.10	

## **Hydrocarbures totaux**

(C10-C40)	,			
Indice Hydrocarbures (C10-C40)	mg/kg M.S.	* 197	*	30.4
HCT (nC10 - nC16) (Calcul)	mg/kg M.S.	17.8		11.0
HCT (>nC16 - nC22) (Calcul)	mg/kg M.S.	49.1		10.7



5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverne

LS919: Hvdrocarbures totaux (4 tranches)

Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/env SAS au capital de 1 632 800  $\in$  - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 998 971





## RAPPORT D'ANALYSE

**Dossier N°: 23E181278** Version du: 11/10/2023

N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-209725-01 Date de réception technique : 30/09/2023

Première date de réception physique : 30/09/2023

Référence Dossier : N° Projet : 2023.0630 / 100735

Nom Projet: 2023.0630 / 100735

Nom Commande : CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735 Référence Commande : CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735

019	020
S1 (0-1)	S1 (1-2)
SOL	SOL
29/09/2023	29/09/2023
04/10/2023	04/10/2023
17.6°C	17.6°C
	\$1 (0-1) \$OL 29/09/2023 04/10/2023

Hydrocarbures t	totaux
-----------------	--------

LS919 : Hydrocarbures totaux (4 (C10-C40)	tranches)		
HCT (>nC22 - nC30) (Calcul)	mg/kg M.S.	63.7	3.48
HCT (>nC30 - nC40) (Calcul)	mg/kg M.S.	66.7	5.28
ZS0DY : Découpage 8 tranches H	CT-CPG nC10 à		
nC40			
> C10 - C12 inclus (%)	%	0.42	2.36
> C12 - C16 inclus (%)	%	8.62	33.70
> C16 - C20 inclus (%)	%	17.66	30.43
> C20 - C24 inclus (%)	%	14.48	6.96
> C24 - C28 inclus (%)	%	15.96	4.03
> C28 - C32 inclus (%)	%	18.24	11.16
> C32 - C36 inclus (%)	%	15.29	7.88
> C36 - C40 exclus (%)	%	9.32	3.48
> C10 - C12 inclus	mg/kg M.S.	0.83	0.72
> C12 - C16 inclus	mg/kg M.S.	17.01	10.26
> C16 - C20 inclus	mg/kg M.S.	34.85	9.26
> C20 - C24 inclus	mg/kg M.S.	28.57	2.12
> C24 - C28 inclus	mg/kg M.S.	31.49	1.23
> C28 - C32 inclus	mg/kg M.S.	35.99	3.40
> C32 - C36 inclus	mg/kg M.S.	30.17	2.40
> C36 - C40 exclus	mg/kg M.S.	18.39	1.06

# **Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAPs)**

LSRHI : <b>Fluorène</b>	mg/kg M.S.	*	<0.05	*	0.31
LSRHJ : <b>Phénanthrène</b>	mg/kg M.S.	*	0.17	*	0.55
LSRHM : <b>Pyrène</b>	mg/kg M.S.	*	0.27	*	0.086
LSRHN : Benzo-(a)-anthracène	mg/kg M.S.	*	0.21	*	< 0.05
LSRHP : Chrysène	mg/kg M.S.	*	0.24	*	< 0.05



Eurofins Analyses pour l'Environnement - Site de Saverne 5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverne



## RAPPORT D'ANALYSE

Version du : 11/10/2023 Dossier N°: 23E181278

N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-209725-01 Date de réception technique : 30/09/2023

Première date de réception physique : 30/09/2023

Référence Dossier : N° Projet : 2023.0630 / 100735

Nom Projet: 2023.0630 / 100735

Nom Commande: CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735 Référence Commande: CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735

N° Echantillon	019	020
Référence client :	S1 (0-1)	S1 (1-2)
Matrice:	SOL	SOL
Date de prélèvement :	29/09/2023	29/09/2023
Date de début d'analyse :	04/10/2023	04/10/2023
Température de l'air de l'enceinte :	17.6°C	17.6°C

Hydrocarbures Aromatiques	Polycycliques (HAPs)
---------------------------	----------------------

LSRHS : Indeno (1,2,3-cd) Pyrène	mg/kg M.S.	*	0.23	*	<0.05
LSRHT : Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg M.S.	*	0.055	*	<0.05
LSRHV : Acénaphthylène	mg/kg M.S.	*	<0.05	*	<0.05
LSRHW : Acénaphtène	mg/kg M.S.	*	<0.05	*	0.34
LSRHK : Anthracène	mg/kg M.S.	*	0.11	*	0.065
LSRHL: Fluoranthène	mg/kg M.S.	*	0.32	*	0.14
LSRHQ: Benzo(b)fluoranthène	mg/kg M.S.	*	0.42	*	0.081
LSRHR : Benzo(k)fluoranthène	mg/kg M.S.	*	0.15	*	<0.05
LSRHH : <b>Benzo(a)pyrène</b>	mg/kg M.S.	*	0.24	*	<0.05
LSRHX : Benzo(ghi)Pérylène	mg/kg M.S.	*	0.21	*	<0.05
ZS04B : <b>Somme 15 HAP +</b>	mg/kg M.S.		2.63		1.57
Naphtalène (Volatils)					

ma/ka M S

## Polychlorobiphényles (PCBs)

LS307 : PCB 28	mg/kg ivi.s.		<0.01
LS3UB : <b>PCB 52</b>	mg/kg M.S.	*	<0.01
LS3U8 : <b>PCB 101</b>	mg/kg M.S.	*	<0.01
LS3U6 : <b>PCB 118</b>	mg/kg M.S.	*	<0.01
LS3U9 : <b>PCB 138</b>	mg/kg M.S.	*	<0.01
LS3UA : <b>PCB 153</b>	mg/kg M.S.	*	<0.01
LS3UC : PCB 180	mg/kg M.S.	*	<0.01
LSFEH : Somme PCB (7)	mg/kg M.S.		<0.010

## Composés Volatils

ZS0BX : Hydrocarbures volatils	totaux (C5 - C10)	
C5-C6 Aliphatiques	mg/kg M.S.	<1.00
>C6-C8 Aliphatiques	mg/kg M.S.	<1.00
>C8-C10 Aliphatiques	mg/kg M.S.	<1.00
C6-C9 Aromatiques	mg/kg M.S.	<1.00



Eurofins Analyses pour l'Environnement - Site de Saverne

5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverne



## RAPPORT D'ANALYSE

Version du : 11/10/2023 Dossier N°: 23E181278

N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-209725-01 Date de réception technique : 30/09/2023

Première date de réception physique : 30/09/2023

Référence Dossier : N° Projet : 2023.0630 / 100735

Nom Projet: 2023.0630 / 100735

Nom Commande: CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735 Référence Commande: CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735

019 020 N° Echantillon S1 (1-2) S1 (0-1) Référence client : SOL SOL Matrice: 29/09/2023 Date de prélèvement : 29/09/2023 04/10/2023 04/10/2023 Date de début d'analyse : Température de l'air de l'enceinte : 17.6°C 17.6°C

	Com	posés	Vo	latils
--	-----	-------	----	--------

ZS0BX : <b>Hydrocarbures volatils total</b> >C9-C10 Aromatiques	ux (C5 - C10) mg/kg M.S.				<1.00	
C5-C10 Total	mg/kg M.S.				<1.00	
C5-C8 Total	mg/kg M.S.				<1.00	
LS32C : Naphtalène	mg/kg M.S.	*	<0.05	*	<0.05	
LS0Y1 : Dichlorométhane	mg/kg M.S.	*	<0.05			
LS0XT : Chlorure de vinyle	mg/kg M.S.	*	<0.02			
LS0YP : 1,1-Dichloroéthylène	mg/kg M.S.	*	<0.10			
LS0YQ:	mg/kg M.S.	*	<0.10			
Trans-1,2-dichloroéthylène						
LS0YR : cis 1,2-Dichloroéthylène	mg/kg M.S.	*	<0.10			
_S0YS : Chloroforme	mg/kg M.S.	*	<0.02			
LS0Y2 : <b>Tetrachlorométhane</b>	mg/kg M.S.	*	<0.02			
LS0YN: 1,1-Dichloroéthane	mg/kg M.S.	*	<0.10			
LS0XY : 1,2-Dichloroéthane	mg/kg M.S.	*	<0.05			
LS0YL: 1,1,1-Trichloroéthane	mg/kg M.S.	*	<0.10			
LS0YZ: 1,1,2-Trichloroéthane	mg/kg M.S.	*	<0.20			
LS0Y0 : <b>Trichloroéthylène</b>	mg/kg M.S.	*	<0.05			
LS0XZ : <b>Tetrachloroéthylène</b>	mg/kg M.S.	*	<0.05			
LS0Z1 : <b>Bromochlorométhane</b>	mg/kg M.S.	*	<0.20			
LS0Z0 : <b>Dibromométhane</b>	mg/kg M.S.	*	<0.20			
LS0XX : 1,2-Dibromoéthane	mg/kg M.S.	*	<0.05			
LS0YY : <b>Bromoforme</b>	mg/kg M.S.	*	<0.10			
(tribromométhane)						
LS0Z2 : Bromodichlorométhane	mg/kg M.S.	*	<0.20			
LS0Z3 : Dibromochlorométhane	mg/kg M.S.	*	<0.20			
LS32P : Somme des 19 COHV	mg/kg M.S.		<0.20			
LS0XU : <b>Benzène</b>	mg/kg M.S.	*	<0.05	*	<0.05	
LS0Y4 : <b>Toluène</b>	mg/kg M.S.	*	<0.05	*	<0.05	



ACCREDITATION

N° 1- 1488

www.cofrac.fr



## RAPPORT D'ANALYSE

**Dossier N°: 23E181278** Version du: 11/10/2023

N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-209725-01 Date de réception technique : 30/09/2023

Première date de réception physique : 30/09/2023

Référence Dossier : N° Projet : 2023.0630 / 100735

Nom Projet: 2023.0630 / 100735

Nom Commande : CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735 Référence Commande : CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735

019	020
S1 (0-1)	S1 (1-2)
SOL	SOL
29/09/2023	29/09/2023
04/10/2023	04/10/2023
17.6°C	17.6°C
	\$1 (0-1) \$OL 29/09/2023 04/10/2023

## **Composés Volatils**

LS0XW : Ethylbenzène	mg/kg M.S.	* <0.05	*	<0.05
LS0Y6 : o-Xylène	mg/kg M.S.	* <0.05	*	<0.05
LS0Y5 : m+p-Xylène	mg/kg M.S.	* <0.05	*	<0.05
LS0IK : Somme des BTEX	mg/kg M.S.	<0.0500		< 0.0500

### Lixiviation

LSA36 : Lixiviation 1x24 heures			
Masse d'échantillon utilisée	g	*	1017.0
Lixiviation 1x24 heures		*	Fait
Refus pondéral à 4 mm	% P.B.	*	25.0
XXS4D : Pesée échantillon lixiviation			
Volume de lixiviant ajouté	ml	*	950
Masse de la prise d'essai	g	*	97.7

## Analyses immédiates sur éluat

	*	7.8
°C		19
μS/cm °C	*	107 19.3
soluble)		
0 0	*	<2000 <0.2
	μS/cm °C	°C  µS/cm  °C  soluble)  mg/kg M.S. *

## Indices de pollution sur éluat

LSM68 : Carbone Organique par oxydation (COT) sur éluat

mg/kg M.S.

. \*





## RAPPORT D'ANALYSE

Version du : 11/10/2023 Dossier N°: 23E181278

N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-209725-01 Date de réception technique : 30/09/2023

Première date de réception physique : 30/09/2023

Référence Dossier : N° Projet : 2023.0630 / 100735

Nom Projet: 2023.0630 / 100735

Nom Commande: CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735 Référence Commande : CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735

N° Echantillon	019	020
Référence client :	S1 (0-1)	S1 (1-2)
Matrice:	SOL	SOL
Date de prélèvement :	29/09/2023	29/09/2023
Date de début d'analyse :	04/10/2023	04/10/2023
Température de l'air de l'enceinte :	17.6°C	17.6°C

	I	Ind	ices de	pollution s	ur éluat
LS04Y : Chlorures sur éluat	mg/kg M.S.	*	<20.0		
LSN71 · Fluorures sur éluat	mg/kg M.S.	*	5.71		

<50.0 mg/kg M.S. LS04Z : Sulfates sur éluat mg/kg M.S. <0.50 LSM90 : Indice phénol sur éluat

Métaux sur éluat
------------------

LSM97 : Antimoine (Sb) sur éluat	mg/kg M.S.	*	0.035
LSM99 : Arsenic (As) sur éluat	mg/kg M.S.	*	<0.100
LSN01 : Baryum (Ba) sur éluat	mg/kg M.S.	*	0.142
LSN05 : Cadmium (Cd) sur éluat	mg/kg M.S.	*	<0.002
LSN08 : Chrome (Cr) sur éluat	mg/kg M.S.	*	<0.10
LSN10 : Cuivre (Cu) sur éluat	mg/kg M.S.	*	<0.100
LSN26 : Molybdène (Mo) sur	mg/kg M.S.	*	0.017
éluat			
LSN28 : Nickel (Ni) sur éluat	mg/kg M.S.	*	<0.100
LSN33 : Plomb (Pb) sur éluat	mg/kg M.S.	*	<0.100
LSN41 : Sélénium (Se) sur éluat	mg/kg M.S.	*	<0.01
LSN53 : Zinc (Zn) sur éluat	mg/kg M.S.	*	<0.100
LS04W : Mercure (Hg) sur éluat	mg/kg M.S.	*	<0.001



## RAPPORT D'ANALYSE

**Dossier N°: 23E181278** Version du: 11/10/2023

N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-209725-01 Date de réception technique : 30/09/2023

Première date de réception physique : 30/09/2023

Référence Dossier : N° Projet : 2023.0630 / 100735

Nom Projet: 2023.0630 / 100735

Nom Commande : CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735 Référence Commande : CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735

Observations	N° d'échantillon	Référence client
Lixiviation : Conformément aux exigences de la norme NF EN 12457-2, votre échantillonnage n'a pas permis de fournir les 2kg requis au laboratoire.	(001) (003) (005) (006) (007) (008) (009) (010) (011) (012) (013) (014) (015) (017) (018) (019)	S5 (0-1) / S6 (0-1) / S9 (0-1) / S9 (1-2) / S10 (0-1) / S10 (1-2) / S7 (0-1) / S7 (1-2) / S8 (0-1) / S8 (1-2) / S4 (3-3.5) / S4 (3.5-4) / S2 (0-1) / S3 (3-3.5) / S3 (3.5-4) / S1 (0-1) /
Spectrophotométrie visible automatisée : le pH de l'échantillon n'est pas compris dans le domaine de la méthode ( $5 < pH < 9$ ) , le(s) résultat(s) est (sont) émis avec réserve	(015)	S2 (0-1)

000

Gilles Lacroix Chef d'Equip. Coord. Proj Clts

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 35 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats et conclusions éventuelles s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Les données transmises par le client pouvant affecter la validité des résultats (la date de prélèvement, la matrice, la référence échantillon et autres informations identifiées comme provenant du client), ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification, elles sont la responsabilité du laboratoire et fonction de la matrice.

Tous les éléments de traçabilité et incertitude (déterminée avec k = 2) sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé par le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg pour l'accomplissement de tâches techniques d'étude et de vérification dans le domaine de l'environnement – Détail disponible sur demande

Le résultat d'une somme de paramètres est soumis à une méthodologie spécifique développée par notre laboratoire. Celle-ci peut dépendre de la LQ règlementaire du ou des paramètres sommés. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter votre chargé d'affaires ou votre coordinateur de projet client.





## **Annexe technique**

**Dossier N° :23E181278**N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-209725-01

Emetteur: Andrew PAYEN Commande EOL: 006-10514-1058139

Nom projet : N° Projet : 2023.0630 / 100735 Référence commande : CS329-02-000911 / 2023.0630 /

2023.0630 / 100735 100735

Nom Commande: CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Incertitude à la LQ	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
LS04W	Mercure (Hg) sur éluat	ICP/MS - NF EN ISO 17294-2	0.001	50%	mg/kg M.S.	Eurofins Analyses pour l'Environnemen France
LS04Y	Chlorures sur éluat	Spectrophotométrie (UV/VIS) [Spectrométrie visible automatisée] - NF ISO 15923-1	20	23%	mg/kg M.S.	Trance
LS04Z	Sulfates sur éluat	1	50	20%	mg/kg M.S.	
LS08X	Carbone Organique Total (COT)	Combustion [sèche] - NF ISO 10694 - Détermination directe	1000	40%	mg C/kg M.S.	
LS0IK	Somme des BTEX	Calcul - Calcul			mg/kg M.S.	
LS0XT	Chlorure de vinyle	HS - GC/MS [Extraction méthanolique] - NF EN ISO 22155	0.02	46%	mg/kg M.S.	
LS0XU	Benzène	1	0.05	40%	mg/kg M.S.	
LS0XW	Ethylbenzène	1	0.05	47%	mg/kg M.S.	
LS0XX	1,2-Dibromoéthane	1	0.05	77%	mg/kg M.S.	
LS0XY	1,2-Dichloroéthane	1	0.05	55%	mg/kg M.S.	
LS0XZ	Tetrachloroéthylène	1	0.05	55%	mg/kg M.S.	
LS0Y0	Trichloroéthylène	1	0.05	45%	mg/kg M.S.	
LS0Y1	Dichlorométhane	1	0.05	50%	mg/kg M.S.	
LS0Y2	Tetrachlorométhane	1	0.02	41%	mg/kg M.S.	
LS0Y4	Toluène	1	0.05	47%	mg/kg M.S.	
LS0Y5	m+p-Xylène	1	0.05	47%	mg/kg M.S.	
LS0Y6	o-Xylène	1	0.05	45%	mg/kg M.S.	
LS0YL	1,1,1-Trichloroéthane	1	0.1	40%	mg/kg M.S.	
LS0YN	1,1-Dichloroéthane	1	0.1	40%	mg/kg M.S.	
LS0YP	1,1-Dichloroéthylène	1	0.1	35%	mg/kg M.S.	
LS0YQ	Trans-1,2-dichloroéthylène	1	0.1	45%	mg/kg M.S.	
LS0YR	cis 1,2-Dichloroéthylène	1	0.1	50%	mg/kg M.S.	
LS0YS	Chloroforme	1	0.02	40%	mg/kg M.S.	
LS0YY	Bromoforme (tribromométhane)	1	0.1	55%	mg/kg M.S.	
LS0YZ	1,1,2-Trichloroéthane	1	0.2	55%	mg/kg M.S.	
LS0Z0	Dibromométhane	1	0.2	55%	mg/kg M.S.	
LS0Z1	Bromochlorométhane	1	0.2	50%	mg/kg M.S.	
LS0Z2	Bromodichlorométhane	1	0.2	45%	mg/kg M.S.	
LS0Z3	Dibromochlorométhane	1	0.2	45%	mg/kg M.S.	
LS32C	Naphtalène	1	0.05	36%	mg/kg M.S.	
LS32P	Somme des 19 COHV	HS - GC/MS [Extraction méthanolique] - Calcul			mg/kg M.S.	



## Annexe technique

**Dossier N° :23E181278**N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-209725-01

Emetteur: Andrew PAYEN Commande EOL: 006-10514-1058139

Nom projet : N° Projet : 2023.0630 / 100735 Référence commande : CS329-02-000911 / 2023.0630 /

2023.0630 / 100735

Nom Commande : CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Incertitude à la LQ	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
LS3U6	PCB 118	GC/MS/MS [ou GC/ECD - Extraction Hexane / Acétone] - NF EN 17322	0.01	37%	mg/kg M.S.	Site de .
LS3U7	PCB 28	1	0.01	32%	mg/kg M.S.	1
LS3U8	PCB 101	1	0.01	39%	mg/kg M.S.	1
LS3U9	PCB 138	1	0.01	37%	mg/kg M.S.	1
LS3UA	PCB 153	1	0.01	32%	mg/kg M.S.	1
LS3UB	PCB 52	1	0.01	30%	mg/kg M.S.	1
LS3UC	PCB 180	1	0.01	34%	mg/kg M.S.	1
LS863	Antimoine (Sb)	ICP/AES [Minéralisation à l'eau régale] - NF EN ISO 11885 - NF EN ISO 54321	1	35%	mg/kg M.S.	
LS865	Arsenic (As)		1	40%	mg/kg M.S.	1
LS866	Baryum (Ba)	1	1	35%	mg/kg M.S.	1
LS870	Cadmium (Cd)	1	0.4	40%	mg/kg M.S.	1
LS872	Chrome (Cr)	1	5	35%	mg/kg M.S.	1
LS874	Cuivre (Cu)	1	5	45%	mg/kg M.S.	1
LS880	Molybdène (Mo)	1	1	40%	mg/kg M.S.	1
LS881	Nickel (Ni)	1	1	40%	mg/kg M.S.	1
LS883	Plomb (Pb)	1	5	35%	mg/kg M.S.	1
LS885	Sélénium (Se)	1	1	45%	mg/kg M.S.	1
LS894	Zinc (Zn)	1	5	50%	mg/kg M.S.	1
LS896	Matière sèche	Gravimétrie - NF ISO 11465	0.1	5%	% P.B.	1
LS919	Hydrocarbures totaux (4 tranches) (C10-C40)	GC/FID [Extraction Hexane / Acétone] - NF EN ISO 16703				
	Indice Hydrocarbures (C10-C40)	THE ENTIRE TOTAL	15	45%	mg/kg M.S.	
	HCT (nC10 - nC16) (Calcul)				mg/kg M.S.	
	HCT (>nC16 - nC22) (Calcul)				mg/kg M.S.	
	HCT (>nC22 - nC30) (Calcul)				mg/kg M.S.	
	HCT (>nC30 - nC40) (Calcul)				mg/kg M.S.	
LSA09	Mercure (Hg)	SFA / vapeurs froides (CV-AAS) [Minéralisation à l'eau régale] - NF EN ISO 54321 - NF ISO 16772	0.1	40%	mg/kg M.S.	
LSA21	Méthyl-tertio-butyléther (MTBE)	HS - GC/MS [Extraction méthanolique] - NF EN ISO 22155	0.05	31%	mg/kg M.S.	
LSA36	Lixiviation 1x24 heures	Lixiviation [Ratio L/S = 10 l/kg - Broyage par concasseur à mâchoires] - NF EN 12457-2				
	Masse d'échantillon utilisée				g	
	Lixiviation 1x24 heures					
	Refus pondéral à 4 mm		0.1		% P.B.	
				-		1



## Annexe technique

**Dossier N° :23E181278**N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-209725-01

Emetteur: Andrew PAYEN Commande EOL: 006-10514-1058139

Nom projet : N° Projet : 2023.0630 / 100735 Référence commande : CS329-02-000911 / 2023.0630 /

2023.0630 / 100735

Nom Commande : CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735

Code	Analyse	Principe et référence de la	LQI	Incertitude	Unité	Prestation réalisée sur le
		méthode		à la LQ		site de :
LSFEH	Somme PCB (7)	Calcul - Calcul			mg/kg M.S.	
LSG4Y	TPH Split Aromatiques/Aliphatiques	GC/FID [et par HS-GC-MS] - XP CEN ISO/TS 16558-2 - NF EN ISO 16558-1				
	Aliphatiques C5 - C6		2		mg/kg M.S.	
	Aliphatiques >C6 - C8		2		mg/kg M.S.	
	Aliphatiques >C8 - C10		2		mg/kg M.S.	
	Aliphatiques >C10 - C12		15		mg/kg M.S.	
	Aliphatiques >C12 - C16		15		mg/kg M.S.	
	Aliphatiques >C16 - C21		15		mg/kg M.S.	
	Aliphatiques >C21 - C35		15		mg/kg M.S.	
	Aliphatiques >C35 - C40 (exclus)		15		mg/kg M.S.	
	Aromatiques >C6 - C9		2		mg/kg M.S.	
	Aromatiques >C9 - C10		2		mg/kg M.S.	
	Aromatiques >C10 - C12		15		mg/kg M.S.	
	Aromatiques >C12 - C16		15		mg/kg M.S.	
	Aromatiques >C16 - C21		15		mg/kg M.S.	
	Aromatiques >C21 - C35		15		mg/kg M.S.	
	Aromatiques >C35 - C40 (exclus)		15		mg/kg M.S.	
	Total Aliphatiques				mg/kg M.S.	
	Total Aromatiques				mg/kg M.S.	
	Total Aliphatiques + Aromatiques				mg/kg M.S.	
LSM46	Résidu sec à 105°C (Fraction soluble) sur éluat	Gravimétrie - NF T 90-029	0000	000/		
	Résidus secs à 105 °C		2000	20%	mg/kg M.S.	
	Résidus secs à 105°C (calcul)		0.2	450/	% MS	
LSM68	Carbone Organique par oxydation (COT) sur éluat	Spectrophotométrie (IR) [Oxydation à chaud en milieu acide] - NF EN 1484	50	45%	mg/kg M.S.	
LSM90	Indice phénol sur éluat	Flux continu - NF EN ISO 14402 (adaptée sur sédiment,boue)	0.5	43%	mg/kg M.S.	
LSM97	Antimoine (Sb) sur éluat	ICP/MS - NF EN ISO 17294-2	0.01	25%	mg/kg M.S.	
LSM99	Arsenic (As) sur éluat		0.1	25%	mg/kg M.S.	
LSN01	Baryum (Ba) sur éluat		0.1	25%	mg/kg M.S.	
LSN05	Cadmium (Cd) sur éluat		0.002	30%	mg/kg M.S.	
LSN08	Chrome (Cr) sur éluat		0.1	25%	mg/kg M.S.	
LSN10	Cuivre (Cu) sur éluat		0.1	15%	mg/kg M.S.	
LSN26	Molybdène (Mo) sur éluat		0.01	25%	mg/kg M.S.	
LSN28	Nickel (Ni) sur éluat		0.1	20%	mg/kg M.S.	
LSN33	Plomb (Pb) sur éluat		0.1	20%	mg/kg M.S.	



## **Annexe technique**

**Dossier N° :23E181278**N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-209725-01

Emetteur: Andrew PAYEN Commande EOL: 006-10514-1058139

Nom projet : N° Projet : 2023.0630 / 100735 Référence commande : CS329-02-000911 / 2023.0630 /

2023.0630 / 100735

Nom Commande : CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Incertitude à la LQ	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
LSN41	Sélénium (Se) sur éluat	1	0.01	35%	mg/kg M.S.	1
LSN53	Zinc (Zn) sur éluat	1	0.1	28%	mg/kg M.S.	1
LSN71	Fluorures sur éluat	Electrométrie [Potentiometrie] - NF T 90-004	5	14%	mg/kg M.S.	
LSQ02	Conductivité à 25°C sur éluat  Conductivité corrigée automatiquement à 25°C  Température de mesure de la conductivité	Potentiométrie [Méthode à la sonde] - NF EN 27888	15	30%	μS/cm °C	
LSQ13	Mesure du pH sur éluat pH (Potentiel d'Hydrogène) Température	Potentiométrie - NF EN ISO 10523			°C	
LSRHH	Benzo(a)pyrène	GC/MS/MS [Extraction Hexane / Acétone] - NF EN 17503 - NF ISO 18287 (Sols)	0.05	37%	mg/kg M.S.	
LSRHI	Fluorène	1	0.05	32%	mg/kg M.S.	1
LSRHJ	Phénanthrène	1	0.05	31%	mg/kg M.S.	1
LSRHK	Anthracène	1	0.05	28%	mg/kg M.S.	1
LSRHL	Fluoranthène	1	0.05	34%	mg/kg M.S.	1
LSRHM	Pyrène	1	0.05	34%	mg/kg M.S.	1
LSRHN	Benzo-(a)-anthracène	1	0.05	29%	mg/kg M.S.	1
LSRHP	Chrysène	1	0.05	33%	mg/kg M.S.	1
LSRHQ	Benzo(b)fluoranthène	1	0.05	36%	mg/kg M.S.	1
LSRHR	Benzo(k)fluoranthène	1	0.05	41%	mg/kg M.S.	1
LSRHS	Indeno (1,2,3-cd) Pyrène	1	0.05	43%	mg/kg M.S.	1
LSRHT	Dibenzo(a,h)anthracène	1	0.05	43%	mg/kg M.S.	1
LSRHV	Acénaphthylène	1	0.05	30%	mg/kg M.S.	1
LSRHW	Acénaphtène	1	0.05	25%	mg/kg M.S.	1
LSRHX	Benzo(ghi)Pérylène	1	0.05	43%	mg/kg M.S.	1
XXS01	Minéralisation eau régale - Bloc chauffant	Digestion acide -				1
XXS4D	Pesée échantillon lixiviation Volume de lixiviant ajouté Masse de la prise d'essai	Gravimétrie - NF EN 12457-2			ml g	
ZS00U	Prétraitement et séchage à 40°C	Séchage [sur la totalité de l'échantillon				]
ZS04B	Somme 15 HAP + Naphtalène (Volatils)	sauf mention contraire] - NF EN 16179  Calcul -			mg/kg M.S.	
ZS0BX	Hydrocarbures volatils totaux (C5 - C10) C5-C6 Aliphatiques >C6-C8 Aliphatiques	HS - GC/MS - NF EN ISO 16558-1	1		mg/kg M.S. mg/kg M.S.	



## Annexe technique

**Dossier N° :23E181278**N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-209725-01

Emetteur: Andrew PAYEN Commande EOL: 006-10514-1058139

Nom projet : N° Projet : 2023.0630 / 100735 Référence commande : CS329-02-000911 / 2023.0630 /

2023.0630 / 100735

Nom Commande : CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735

Code	Analyse	Principe et référence de la	LQI	Incertitude	Unité	Prestation réalisée sur le
		méthode		à la LQ		site de :
	>C8-C10 Aliphatiques		1		mg/kg M.S.	
	C6-C9 Aromatiques		1		mg/kg M.S.	
	>C9-C10 Aromatiques		1		mg/kg M.S.	
	C5-C10 Total		1		mg/kg M.S.	
	C5-C8 Total		1		mg/kg M.S.	
ZS0DY	Découpage 8 tranches HCT-CPG nC10 à nC40 > C10 - C12 inclus (%)	Calcul - Méthode interne			%	
	> C12 - C16 inclus (%)				%	
	> C16 - C20 inclus (%)				%	
	> C20 - C24 inclus (%)				%	
	> C24 - C28 inclus (%)				%	
	> C28 - C32 inclus (%)				%	
	> C32 - C36 inclus (%)				%	
	> C36 - C40 exclus (%)				%	
	> C10 - C12 inclus				mg/kg M.S.	
	> C12 - C16 inclus				mg/kg M.S.	
	> C16 - C20 inclus				mg/kg M.S.	
	> C20 - C24 inclus				mg/kg M.S.	
	> C24 - C28 inclus				mg/kg M.S.	
	> C28 - C32 inclus				mg/kg M.S.	
	> C32 - C36 inclus				mg/kg M.S.	
	> C36 - C40 exclus				mg/kg M.S.	



## Annexe de traçabilité des échantillons

Cette traçabilité recense les flaconnages des échantillons scannés dans EOL sur le terrain avant envoi au laboratoire

**Dossier N°: 23E181278** N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-209725-01

Emetteur: Commande EOL: 006-10514-1058139

Nom projet: N° Projet: 2023.0630 / 100735 Référence commande: CS329-02-000911 / 2023.0630 /

100735

Nom Commande: CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735

### Sol

2023.0630 / 100735

N° Ech	Référence Client	Date & Heure Prélèvement	Date de Réception Physique (1)	Date de Réception Technique (2)	Code-Barre	Nom Flacon
001	S5 (0-1)	29/09/2023 11:27:00	30/09/2023	30/09/2023		
001	S5 (0-1)	29/09/2023 11:27:00	30/09/2023	30/09/2023	V05A0161497	374mL verre (sol)
001	S5 (0-1)	29/09/2023 11:27:00	30/09/2023	30/09/2023	V05A0187270	374mL verre (sol)
002	S5 (1-2)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
002	S5 (1-2)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023	V05A0161457	374mL verre (sol)
002	S5 (1-2)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023	V05A0163080	374mL verre (sol)
003	S6 (0-1)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023		, ,
003	S6 (0-1)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023	V05A0177014	374mL verre (sol)
003	S6 (0-1)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023	V05A0177015	374mL verre (sol)
004	S6 (1-2)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023		
004	S6 (1-2)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023	V05A0177001	374mL verre (sol)
004	S6 (1-2)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023	V05A0177016	374mL verre (sol)
005	S9 (0-1)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023		
005	S9 (0-1)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023	V05A0187301	374mL verre (sol)
005	S9 (0-1)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023	V05A0187316	374mL verre (sol)
006	S9 (1-2)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023		
006	S9 (1-2)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023	V05A0182786	374mL verre (sol)
006	S9 (1-2)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023	V05A0187323	374mL verre (sol)
007	S10 (0-1)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023		
007	S10 (0-1)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023	V05A0176066	374mL verre (sol)
007	S10 (0-1)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023	V05A0187328	374mL verre (sol)
800	S10 (1-2)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023		
800	S10 (1-2)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023	V05A0176285	374mL verre (sol)
800	S10 (1-2)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023	V05A0177013	374mL verre (sol)
009	S7 (0-1)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023		
009	S7 (0-1)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023	V05A0176963	374mL verre (sol)
009	S7 (0-1)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023	V05FV1095	374mL verre (sol)
010	S7 (1-2)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023		
010	S7 (1-2)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023	V05A0176286	374mL verre (sol)
010	S7 (1-2)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023	V05FV1096	374mL verre (sol)
011	S8 (0-1)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023		
011	S8 (0-1)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023	V05FV1087	374mL verre (sol)
011	S8 (0-1)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023	V05FV1100	374mL verre (sol)
012	S8 (1-2)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023		
012	S8 (1-2)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023	V05FV1098	374mL verre (sol)
012	S8 (1-2)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023	V05FV1101	374mL verre (sol)
013	S4 (3-3.5)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023		



## Annexe de traçabilité des échantillons

Cette traçabilité recense les flaconnages des échantillons scannés dans EOL sur le terrain avant envoi au laboratoire

**Dossier N°: 23E181278** N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-209725-01

Emetteur: Commande EOL: 006-10514-1058139

Nom projet: N° Projet: 2023.0630 / 100735 Référence commande: CS329-02-000911 / 2023.0630 /

100735

Nom Commande: CS329-02-000911 / 2023.0630 / 100735

### Sol

2023.0630 / 100735

N° Ech	Référence Client	Date & Heure Prélèvement	Date de Réception Physique (1)	Date de Réception Technique (2)	Code-Barre	Nom Flacon
013	S4 (3-3.5)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023	V05FV1092	374mL verre (sol)
013	S4 (3-3.5)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023	V05FV1106	374mL verre (sol)
014	S4 (3.5-4)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023		
014	S4 (3.5-4)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023	V05FV1088	374mL verre (sol)
014	S4 (3.5-4)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023	V05FV1122	374mL verre (sol)
015	S2 (0-1)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023		
015	S2 (0-1)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023	V05FV1093	374mL verre (sol)
015	S2 (0-1)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023	V05FV1099	374mL verre (sol)
016	S2 (1-2)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023		
016	S2 (1-2)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023	V05FV1089	374mL verre (sol)
016	S2 (1-2)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023	V05FV1091	374mL verre (sol)
017	S3 (3-3.5)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023		
017	S3 (3-3.5)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023	V05FV1090	374mL verre (sol)
017	S3 (3-3.5)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023	V05FV1123	374mL verre (sol)
018	S3 (3.5-4)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023		
018	S3 (3.5-4)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023	V05FV1094	374mL verre (sol)
018	S3 (3.5-4)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023	V05FV1105	374mL verre (sol)
019	S1 (0-1)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023		
019	S1 (0-1)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023	V05A0037572	374mL verre (sol)
019	S1 (0-1)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023	V05A0037579	374mL verre (sol)
020	S1 (1-2)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023		
020	S1 (1-2)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023	V05A0168827	374mL verre (sol)
020	S1 (1-2)	29/09/2023 11:28:00	30/09/2023	30/09/2023	V05A0168828	374mL verre (sol)

 <sup>(1):</sup> Date à laquelle l'échantillon a été réceptionné au laboratoire.
 Lorsque l'information n'a pas pu être récupérée, cela est signalé par la mention N/A (non applicable).

<sup>(2):</sup> Date à laquelle le laboratoire disposait de toutes les informations nécessaires pour finaliser l'enregistrement de l'échantillon.



APOGEO
Damien POIRET

Parc d'entreprises de la Motte au Bois Rue Pierre Jacquart 62440 HARNES

## RAPPORT D'ANALYSE

**Dossier N°: 23E183699** Version du: 16/10/2023

N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-213136-01 Date de réception technique : 29/09/2023

Première date de réception physique : 29/09/2023

Référence Dossier : N° Projet : 2023.0630 / 100735

Nom Projet: 2023.0630 / 100735

Nom Commande: CS329-02-000910 / 2023.0630 / 100735

Référence Commande : 2023.0630 / 100735

Coordinateur de Projets Clients : Gilles Lacroix / Gilles Lacroix@eurofins.com / +33 3 88 91 19 11

N° Ech	Matrice		Référence échantillon
001	Matériaux routiers	(ROU)	C1
002	Matériaux routiers	(ROU)	C 2
003	Matériaux routiers	(ROU)	C 3
004	Matériaux routiers	(ROU)	C 4





## RAPPORT D'ANALYSE

**Dossier N°: 23E183699** Version du: 16/10/2023

N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-213136-01 Date de réception technique : 29/09/2023

Première date de réception physique : 29/09/2023

Référence Dossier : N° Projet : 2023.0630 / 100735

Nom Projet: 2023.0630 / 100735

Nom Commande: CS329-02-000910 / 2023.0630 / 100735

Référence Commande : 2023.0630 / 100735

N° Echantillon Référence client : Matrice : Date de prélèvement : Date de début d'analyse : Température de l'air de l'enceinte	F	10	001 C 1 ROU 5/09/2023 0/10/2023 19.7°C	1	002 C 2 ROU 8/09/2023 0/10/2023 19.7°C	1	003 C 3 ROU 8/09/2023 0/10/2023 19.7°C		004 C 4 ROU 8/09/2023 0/10/2023 19.7°C	
LS6XB : <b>Prétraitement de l'échanti</b> Concassage	llion	*	Fait	*	Fait	*	Fait	*	Fait	
Homogeneisation		*	Fait	*	Fait	*	Fait	*	Fait	
	Hydrocarbi	ıro	c Arom	atic	uuos Do	lvo	voligues	. /L	IADe)	
	Tiyurocarbi	ui <del>C</del>	S AI UIII	auc	<sub>l</sub> ues FU	ıyc	yciiques	, (1	IAP3)	
LS6XV : HAPs 16 composés - déla	i Flash, Ech.									
non amianté Benzo(a)pyrène	mg/kg M.S.	*	0.51	*	<0.50	*	<0.50	*	<0.50	
Fluorène	mg/kg M.S.	*	<0.50	*	<0.50	*	<0.50	*	<0.50	
Phénanthrène	mg/kg M.S.	*	<0.50	*	<0.50	*	<0.50	*	<0.50	
Anthracène	mg/kg M.S.	*	<0.50	*	<0.50	*	<0.50	*	<0.50	
Fluoranthène	mg/kg M.S.	*	<0.50	*	<0.50	*	<0.50	*	<0.50	
Pyrène	mg/kg M.S.	*	<0.50	*	<0.50	*	<0.50	*	<0.50	
Benzo-(a)-anthracène	mg/kg M.S.	*	<0.50	*	<0.50	*	<0.50	*	<0.50	
Chrysène	mg/kg M.S.	*	<0.50	*	<0.50	*	<0.50	*	<0.50	
Benzo(b)fluoranthène	mg/kg M.S.	*	<0.50	*	<0.50	*	<0.50	*	<0.50	
Benzo(k)fluoranthène	mg/kg M.S.	*	< 0.50	*	<0.50	*	<0.50	*	<0.50	
Indeno (1,2,3-cd) Pyrène	mg/kg M.S.	*	<0.50	*	<0.50	*	<0.50	*	<0.50	
Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg M.S.	*	<0.50	*	<0.50	*	<0.50	*	<0.50	
Naphtalène	mg/kg M.S.	*	<0.50	*	<0.50	*	<0.50	*	<0.50	
Acénaphthylène	mg/kg M.S.	*	<0.50	*	< 0.50	*	<0.50	*	<0.50	
Acénaphtène	mg/kg M.S.	*	<0.50	*	<0.50	*	<0.50	*	<0.50	
Benzo(ghi)Pérylène	mg/kg M.S.	*	0.81	*	<0.50	*	<0.50	*	<0.50	
Somme des HAP	mg/kg M.S.		1.32		<0.50		<0.50		<0.50	
			So	us-1	traitance	Э				
LEGAL Analysis qualitative diserie	nto nor MOLD									
LE07I : Analyse qualitative d'amia	inte par MOLP									

Ci-joint

Ci-joint

Ci-joint

Ci-joint

Eurofins Analyses pour l'Environnement - Site de Saverne

Prestation soustraitée à Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS

5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverne

COFRAC ESSAIS 1-1751 Nom opérateur

Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/env SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 998 971

ACCREDITATION N° 1- 1488 Portée disponible sur www.cofrac.fr





## RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N°: 23E183699

Version du : 16/10/2023

N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-213136-01

Date de réception technique : 29/09/2023

Première date de réception physique : 29/09/2023

Référence Dossier : N° Projet : 2023.0630 / 100735

Nom Projet: 2023.0630 / 100735

Nom Commande: CS329-02-000910 / 2023.0630 / 100735

Référence Commande : 2023.0630 / 100735

N° Echantillon	001	002	003	004
Référence client :	C 1	C 2	C 3	C 4
Matrice:	ROU	ROU	ROU	ROU
Date de prélèvement :	28/09/2023	28/09/2023	28/09/2023	28/09/2023
Date de début d'analyse :	10/10/2023	10/10/2023	10/10/2023	10/10/2023
Température de l'air de l'enceinte :	19.7°C	19.7°C	19.7°C	19.7°C

Sous-traitance								
LE07I : Analyse qualitative d'amiante par MOLP Prestation soustraitée à Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS COFRAC ESSAIS 1-1751 Description visuelle	*	Ci-joint	*	Ci-joint	*	Ci-joint	*	Ci-joint
Traitement de l'échantillon	*	Ci-joint	*	Ci-joint	*	Ci-joint	*	Ci-joint
Pourcentage visuel	*	Ci-joint	*	Ci-joint	*	Ci-joint	*	Ci-joint
Nombre de préparations	*	Ci-joint	*	Ci-joint	*	Ci-joint	*	Ci-joint
Type d'amiante	*	Ci-joint	*	Ci-joint	*	Ci-joint	*	Ci-joint

Observations	N° d'échantillon	Référence client
ROU : Les résultats d'analyses sont rendus par rapport à une matière sèche déterminée par défaut	(001) (002) (003) (004)	C1/C2/C3/C4/

Aurélie Schaeffer Coordinatrice Projets Clients





### RAPPORT D'ANALYSE

**Dossier N°: 23E183699** Version du: 16/10/2023

N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-213136-01 Date de réception technique : 29/09/2023

Première date de réception physique : 29/09/2023

Référence Dossier : N° Projet : 2023.0630 / 100735

Nom Projet: 2023.0630 / 100735

Nom Commande: CS329-02-000910 / 2023.0630 / 100735

Référence Commande : 2023.0630 / 100735

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 7 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats et conclusions éventuelles s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Les données transmises par le client pouvant affecter la validité des résultats (la date de prélèvement, la matrice, la référence échantillon et autres informations identifiées comme provenant du client), ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification, elles sont la responsabilité du laboratoire et fonction de la matrice.

Tous les éléments de traçabilité et incertitude (déterminée avec k = 2) sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé par le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg pour l'accomplissement de tâches techniques d'étude et de vérification dans le domaine de l'environnement – Détail disponible sur demande

Le résultat d'une somme de paramètres est soumis à une méthodologie spécifique développée par notre laboratoire. Celle-ci peut dépendre de la LQ règlementaire du ou des paramètres sommés. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter votre chargé d'affaires ou votre coordinateur de projet client.





## **Annexe technique**

**Dossier N° :23E183699** N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-213136-01

Emetteur : Damien POIRET Commande EOL : 006-10514-1057859

Nom projet : N° Projet : 2023.0630 / 100735 Référence commande : 2023.0630 / 100735

2023.0630 / 100735

Nom Commande : CS329-02-000910 / 2023.0630 / 100735

#### Matériaux routiers

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Incertitude à la LQ	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
LE07I	Analyse qualitative d'amiante par MOLP	Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) - HSG 248 - Appendice 2 (2021) - HSG 248 -				Prestation soustraitée à Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS
	Nom opérateur	Appendice 2 (2021)				
	Description visuelle					
	Traitement de l'échantillon					
	Pourcentage visuel					
	Nombre de préparations					
	Type d'amiante					
LS6XB	Prétraitement de l'échantillon	Broyage [Broyage et homogénéisation] -				Eurofins Analyses pour l'Environnemen
	Concassage	NF EN 15002				France
	Homogeneisation					
LS6XV	HAPs 16 composés - délai Flash, Ech. non amianté	GC/MS/MS [Extraction Hexane / Acétone]				
	Benzo(a)pyrène	- Méthode interne	0.5	35%	mg/kg M.S.	
	Fluorène		0.5	50%	mg/kg M.S.	
	Phénanthrène		0.5	35%	mg/kg M.S.	
	Anthracène		0.5	40%	mg/kg M.S.	
	Fluoranthène		0.5	55%	mg/kg M.S.	
	Pyrène		0.5	55%	mg/kg M.S.	
	Benzo-(a)-anthracène		0.5	45%	mg/kg M.S.	
	Chrysène		0.5	40%	mg/kg M.S.	
	Benzo(b)fluoranthène		0.5	35%	mg/kg M.S.	
	Benzo(k)fluoranthène		0.5	60%	mg/kg M.S.	
	Indeno (1,2,3-cd) Pyrène		0.5	50%	mg/kg M.S.	
	Dibenzo(a,h)anthracène		0.5	33%	mg/kg M.S.	
	Naphtalène		0.5	30%	mg/kg M.S.	



## Annexe technique

**Dossier N° :23E183699** N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-213136-01

Emetteur: Damien POIRET Commande EOL: 006-10514-1057859

Nom projet : N° Projet : 2023.0630 / 100735 Référence commande : 2023.0630 / 100735

2023.0630 / 100735

Nom Commande: CS329-02-000910 / 2023.0630 / 100735

#### **Matériaux routiers**

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Incertitude à la LQ	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
	Acénaphthylène		0.5	35%	mg/kg M.S.	
	Acénaphtène		0.5	30%	mg/kg M.S.	
	Benzo(ghi)Pérylène		0.5	50%	mg/kg M.S.	
	Somme des HAP				mg/kg M.S.	



## Annexe de traçabilité des échantillons

Cette traçabilité recense les flaconnages des échantillons scannés dans EOL sur le terrain avant envoi au laboratoire

**Dossier N°: 23E183699** N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-213136-01

Emetteur: Commande EOL: 006-10514-1057859

Nom projet: N° Projet: 2023.0630 / 100735 Référence commande: 2023.0630 / 100735

2023.0630 / 100735

Nom Commande: CS329-02-000910 / 2023.0630 / 100735

#### Matériaux routiers

N° Ech	Référence Client	Date & Heure Prélèvement	Date de Réception Physique (1)	Date de Réception Technique (2)	Code-Barre	Nom Flacon
001	C 1	28/09/2023 09:00:00	29/09/2023	29/09/2023		
002	C 2	28/09/2023 09:00:00	29/09/2023	29/09/2023		
003	C 3	28/09/2023 09:00:00	29/09/2023	29/09/2023		
004	C 4	28/09/2023 09:00:00	29/09/2023	29/09/2023		

Date à laquelle l'échantillon a été réceptionné au laboratoire.
 Lorsque l'information n'a pas pu être récupérée, cela est signalé par la mention N/A (non applicable).

(2): Date à laquelle le laboratoire disposait de toutes les informations nécessaires pour finaliser l'enregistrement de l'échantillon.



**EUROFINS ANALYSES POUR** L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS Département Environnement

5 rue d'Otterswiller 67700 SAVERNE

## RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-23-LE-077325-01 Référence laboratoire sous-traitant N°: 23A035875 Date d'émission de rapport : 09/10/2023 16:17 Référence de suivi du dossier N°: 23E183699

Reçu au laboratoire le : 06/10/2023

Date de réception :

Date d'analyse : 06/10/2023

Référence dossier Client:EUFRSA2-00135683

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour l'Environnement France SAS.

N°	Référence client	Description visuelle	Technique		paration	Résultats
éch.	Troisioned dient		utilisée / Analyste	Nb prep / Nb grilles ou lames	Туре	rodulate
001	23E183699-001 - C 1 -	Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)	MOLP * /FLFL	2 / 2 *	-	Analyse réalisée non * conclusive
		Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)	MET * /FTYI	1 / 2 *	Calcination -* attaque acide - broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non * détectées
		Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)	MOLP * /FLFL	2 / 2 *	-	Analyse réalisée non conclusive
		Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)	MET * /FTYI	1 / 2 *	Calcination - attaque acide - broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non * détectées
		Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)	MOLP * /FLFL	2 / 2 *	-	Analyse réalisée non * conclusive

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.



ACCREDITATION No

1-1751 Portée disponible sur

www.cofrac.fr

Page1/3



## RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-23-LE-077325-01 Référence laboratoire sous-traitant N° : 23A035875 Date d'émission de rapport : 09/10/2023 16:17 Référence de suivi du dossier N° : 23E183699

Reçu au laboratoire le : 06/10/2023

Date de réception :

Date d'analyse : 06/10/2023

Référence dossier Client: EUFRSA2-00135683

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour l'Environnement France SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Prép Nb prep / Nb grilles ou lames	aration Type	Résultats
		Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)	MET * /FTYI	1 / 2 *	Calcination - attaque acide - broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non * détectées
		Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) liant hydrocarboné (noir)	MET * /FTYI	1 / 2 *	Calcination - attaque acide - broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

#### Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (modes opératoires T-PE-WO63769 et T-PM-WO84179) en vue d'une identification de fibres au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon le guide HSG 248 - annexe 2.

Traitement par une méthode interne (**modes opératoires T-PE-WO63769 et T-PM-WO22725**) en vue d'une identification de fibres au Microscope Electronique à Transmission (**MET**) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050** et **IMA** « Principes pétrographiques et de classification minéralogique ».



Page2/3



### RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-23-LE-077325-01

Référence laboratoire sous-traitant N° : 23A035875

Reçu au laboratoire le : 06/10/2023

Date d'analyse : 06/10/2023

Référence dossier Client: EUFRSA2-00135683

Date d'émission de rapport : 09/10/2023 16:17

Date de réception :

Page3/3

Référence de suivi du dossier N° : 23E183699

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour l'Environnement France SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables\*\* inférieure à la limite de détection. \*\* Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (μm)" ; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection "

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport mentionne les analyses conclusives et non conclusives. En effet, le laboratoire met en œuvre les deux techniques d'analyse MOLP et META sur tous les échantillons massifs conformément aux exigences indiquées dans l'arrêté du 1er octobre 2019.

Le « -» indiqué dans « Type de préparation » s'entend comme « Préparation avec traitement par calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18), Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 3 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante naturellement présent dans les matériaux et produits manufacturés. Il respecte également le cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.

NB 7 : En application de l'annexe I de l'arrêté du 1er octobre 2019, si au moins l'une des préparations met en évidence la présence d'amiante, il est conclu à la détection d'amiante sur l'échantillon. Sinon, il est conclu à la non détection de fibre d'amiante

Véronique Motsch Cheffe de Service

cofrac



EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS
Département Environnement

5 rue d'Otterswiller 67700 SAVERNE

## RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-23-LE-077326-01 Référence laboratoire sous-traitant N° : 23A035875 Date d'émission de rapport : 09/10/2023 16:17 Référence de suivi du dossier N° : 23E183699

Date de réception :

Reçu au laboratoire le : 06/10/2023

Date d'analyse : 06/10/2023

Référence dossier Client:EUFRSA2-00135683

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour l'Environnement France SAS.

N°	Référence client	Description visuelle	Technique		paration	Résultats
éch.			utilisée / Analyste	Nb prep / Nb grilles ou lames	Туре	
002	23E183699-002 - C 2 -	Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (gris) (beige)	MOLP * /FLFL	2 / 2 *	-	Analyse réalisée non * conclusive
		Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (gris) (beige)	MET * /FTYI	1 / 2 *	Calcination -* attaque acide - broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non * détectées
		Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)	MOLP * /FLFL	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non * conclusive
		Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)	MET * /FTYI	1 / 2 *	Calcination -* attaque acide - broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)	MOLP * /FLFL	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.



Page1/3



## RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-23-LE-077326-01 Référence laboratoire sous-traitant N° : 23A035875 Date d'émission de rapport : 09/10/2023 16:17 Référence de suivi du dossier N° : 23E183699

Reçu au laboratoire le : 06/10/2023

Date de réception :

Date d'analyse : 06/10/2023

Référence dossier Client: EUFRSA2-00135683

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour l'Environnement France SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Prép Nb prep / Nb grilles ou lames	paration Type	Résultats
		Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)	MET * /FTYI	1 / 2 *	Calcination - attaque acide - broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) liant hydrocarboné (noir)	MET * /FTYI	1 / 2 *	Calcination - attaque acide - broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

#### Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (modes opératoires T-PE-WO63769 et T-PM-WO84179) en vue d'une identification de fibres au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon le guide HSG 248 - annexe 2.

Traitement par une méthode interne (**modes opératoires T-PE-WO63769 et T-PM-WO22725**) en vue d'une identification de fibres au Microscope Electronique à Transmission (**MET**) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050** et **IMA** « Principes pétrographiques et de classification minéralogique ».



Page2/3



### RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-23-LE-077326-01

Référence laboratoire sous-traitant N°: 23A035875

Reçu au laboratoire le : 06/10/2023

Date d'analyse : 06/10/2023

Référence dossier Client: EUFRSA2-00135683

Date d'émission de rapport : 09/10/2023 16:17 Référence de suivi du dossier N°: 23E183699

Date de réception :

Page3/3

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour l'Environnement France SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables\*\* inférieure à la limite de détection. \*\* Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport mentionne les analyses conclusives et non conclusives. En effet, le laboratoire met en œuvre les deux techniques d'analyse MOLP et META sur tous les échantillons massifs conformément aux exigences indiquées dans l'arrêté du 1er octobre 2019. Le « -» indiqué dans « Type de préparation » s'entend comme « Préparation avec traitement par calcination et/ou attaque acide (méthode interne de

traitement)

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18), Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 3 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante naturellement présent dans les matériaux et produits manufacturés. Il respecte également le cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.

NB 7 : En application de l'annexe I de l'arrêté du 1er octobre 2019, si au moins l'une des préparations met en évidence la présence d'amiante, il est conclu à la détection d'amiante sur l'échantillon. Sinon, il est conclu à la non détection de fibre d'amiante

Véronique Motsch Cheffe de Service



**EUROFINS ANALYSES POUR** L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS Département Environnement

5 rue d'Otterswiller 67700 SAVERNE

## RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Date de réception :

N° de rapport d'analyse : AR-23-LE-077327-01 Référence laboratoire sous-traitant N°: 23A035875 Date d'émission de rapport : 09/10/2023 16:17 Référence de suivi du dossier N°: 23E183699

Page1/3

Reçu au laboratoire le : 06/10/2023 Date d'analyse : 06/10/2023

Référence dossier Client:EUFRSA2-00135683

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour l'Environnement France SAS.

N°	Référence client	Description visuelle	Technique		paration	Résultats
éch.	Neterence chem		utilisée / Analyste	Nb prep / Nb grilles ou lames	Туре	rvesulials
003	23E183699-003 - C 3 -	Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron) (foncé)	MOLP * /FLFL	2 / 2 *	-	Analyse réalisée non * conclusive
		Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron) (foncé)	MET * /FTYI	1 / 2 *	Calcination - attaque acide - broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non * détectées
		Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron) (foncé)	MOLP * /FLFL	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non * conclusive
		Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron) (foncé)	MET * /FTYI	1 / 2 *	Calcination - attaque acide - broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron) (foncé)	MOLP * /FLFL	2 / 2 *	-	Analyse réalisée non * conclusive

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.



ACCREDITATION No

1-1751 Portée disponible sur

www.cofrac.fr



## RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-23-LE-077327-01 Référence laboratoire sous-traitant N°: 23A035875 Date d'émission de rapport : 09/10/2023 16:17

Référence de suivi du dossier N°: 23E183699

Date de réception :

Reçu au laboratoire le : 06/10/2023

Date d'analyse : 06/10/2023

Référence dossier Client: EUFRSA2-00135683

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour l'Environnement France SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Prép Nb prep / Nb grilles ou lames	paration Type	Résultats
		Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron) (foncé)	MET * /FTYI	1 / 2 *	Calcination - attaque acide - broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) liant hydrocarboné (noir)	MET * /FTYI	1 / 2 *	Calcination - attaque acide - broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

#### Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (modes opératoires T-PE-WO63769 et T-PM-WO84179) en vue d'une identification de fibres au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon le guide HSG 248 - annexe 2.

Traitement par une méthode interne (modes opératoires T-PE-WO63769 et T-PM-WO22725) en vue d'une identification de fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050 et IMA « Principes pétrographiques et de classification minéralogique ».



Page2/3



### RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-23-LE-077327-01 Référence laboratoire sous-traitant N°: 23A035875

Reçu au laboratoire le : 06/10/2023

Date d'analyse : 06/10/2023

Référence dossier Client: EUFRSA2-00135683

Date d'émission de rapport : 09/10/2023 16:17

Date de réception :

Page3/3

Référence de suivi du dossier N°: 23E183699

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour l'Environnement France SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables\*\* inférieure à la limite de détection. \*\* Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport mentionne les analyses conclusives et non conclusives. En effet, le laboratoire met en œuvre les deux techniques d'analyse MOLP et META sur tous les échantillons massifs conformément aux exigences indiquées dans l'arrêté du 1er octobre 2019.

Le « -» indiqué dans « Type de préparation » s'entend comme « Préparation avec traitement par calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18), Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 3 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante naturellement présent dans les matériaux et produits manufacturés. Il respecte également le cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.

NB 7 : En application de l'annexe I de l'arrêté du 1er octobre 2019, si au moins l'une des préparations met en évidence la présence d'amiante, il est conclu à la détection d'amiante sur l'échantillon. Sinon, il est conclu à la non détection de fibre d'amiante

Véronique Motsch Cheffe de Service





**EUROFINS ANALYSES POUR** L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS Département Environnement

5 rue d'Otterswiller 67700 SAVERNE

## RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-23-LE-077328-01 Référence laboratoire sous-traitant N°: 23A035875 Date d'émission de rapport : 09/10/2023 16:17 Référence de suivi du dossier N°: 23E183699

Reçu au laboratoire le : 06/10/2023

Date de réception :

Date d'analyse : 06/10/2023

Référence dossier Client:EUFRSA2-00135683

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour l'Environnement France SAS.

N°	Référence client	Description visuelle	Technique		paration	Résultats
éch.	Noter the dient	-	utilisée / Analyste	Nb prep / Nb grilles ou lames	Туре	resultats
004	23E183699-004 - C 4 -	Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)	MOLP * /FLFL	2 / 2 *	-	Analyse réalisée non * conclusive
		Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)	MET * /FTYI	1 / 2 *	Calcination - attaque acide - broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non * détectées
		Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)	MOLP * /FLFL	2 / 2 *	-	Analyse réalisée non conclusive
		Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)	MET * /FTYI	1 / 2 *	Calcination -* attaque acide - broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)	MOLP * /FLFL	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.



ACCREDITATION No

1-1751 Portée disponible sur

www.cofrac.fr

Page1/3



### RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-23-LE-077328-01 Référence laboratoire sous-traitant N° : 23A035875 Date d'émission de rapport : 09/10/2023 16:17 Référence de suivi du dossier N° : 23E183699 Page2/3

Reçu au laboratoire le : 06/10/2023

: 06/10/2023

Date de réception :

Date d'analyse : 06/10/2023

Référence dossier Client: EUFRSA2-00135683

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour l'Environnement France SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Prép Nb prep / Nb grilles ou lames	paration Type	Résultats
		Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)	MET * /FTYI	1 / 2 *	Calcination - attaque acide - broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) liant hydrocarboné (noir)	MET * /FTYI	1 / 2 *	Calcination - attaque acide - broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

#### Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (modes opératoires T-PE-WO63769 et T-PM-WO84179) en vue d'une identification de fibres au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon le guide HSG 248 - annexe 2.

Traitement par une méthode interne (**modes opératoires T-PE-WO63769 et T-PM-WO22725**) en vue d'une identification de fibres au Microscope Electronique à Transmission (**MET**) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050** et **IMA** « Principes pétrographiques et de classification minéralogique ».





### RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-23-LE-077328-01

Référence laboratoire sous-traitant N° : 23A035875

Reçu au laboratoire le : 06/10/2023 Date d'analyse : 06/10/2023

Référence dossier Client:EUFRSA2-00135683

Date d'émission de rapport : 09/10/2023 16:17

Date de réception :

Page3/3

Référence de suivi du dossier N° : 23E183699

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour l'Environnement France SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables\*\* inférieure à la limite de détection. \*\* Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (μm)" ; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection "

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport mentionne les analyses conclusives et non conclusives. En effet, le laboratoire met en œuvre les deux techniques d'analyse MOLP et META sur tous les échantillons massifs conformément aux exigences indiquées dans l'arrêté du 1er octobre 2019.

Le « -» indiqué dans « Type de préparation » s'entend comme « Préparation avec traitement par calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18), Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 3 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante naturellement présent dans les matériaux et produits manufacturés. Il respecte également le cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.

NB 7 : En application de l'annexe I de l'arrêté du 1er octobre 2019, si au moins l'une des préparations met en évidence la présence d'amiante, il est conclu à la détection d'amiante sur l'échantillon. Sinon, il est conclu à la non détection de fibre d'amiante

Véronique Motsch Cheffe de Service

> cofrac ESSAIS